



SENATE

SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

HUMAN RIGHTS

Chair:
The Honourable MOBINA S. B. JAFFER

Monday, April 30, 2012

Issue No. 11

Second meeting on:

Issue of cyberbullying in Canada with regard to
Canada's international human rights obligations
under Article 19 of the United Nations Convention
on the Rights of the Child

First (final) meeting on:

An invitation to the Minister of Indian Affairs and
Northern Development to appear with his officials before
the committee for the purpose of updating the members of
the committee on actions taken concerning the
recommendations contained in the committee's report
entitled: *A Hard Bed to lie in: Matrimonial Real Property*
on Reserve, tabled in the Senate November 4, 2003

WITNESSES:
(See back cover)

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

DROITS DE LA PERSONNE

Présidente :
L'honorable MOBINA S. B. JAFFER

Le lundi 30 avril 2012

Fascicule n° 11

Deuxième réunion concernant :

La question de la cyberintimidation au Canada en ce qui
concerne les obligations internationales du Canada en
matière de droits de la personne aux termes de l'article 19
de la Convention des Nations Unies relative aux
droits de l'enfant

Première (dernière) réunion concernant :

L'invitation au ministre des Affaires indiennes et du Nord
accompagné de ses hauts fonctionnaires à comparaître
devant le comité afin de faire une mise à jour sur les actions
prises par le ministère concernant les recommandations
incluses dans le rapport du comité intitulé *Un toit précaire :
Les biens matrimoniaux situés dans les réserves*, déposé au
Sénat le 4 novembre 2003

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
HUMAN RIGHTS

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Chair*

The Honourable Patrick Brazeau, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Andreychuk	* LeBreton, P.C.
Ataullahjan	(or Carignan)
* Cowan	Meredith
(or Tardif)	White
Harb	Zimmer
Hubley	

*Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

Vice-président : L'honorable Patrick Brazeau
et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	* LeBreton, C.P.
Ataullahjan	(ou Carignan)
* Cowan	Meredith
(ou Tardif)	White
Harb	Zimmer
Hubley	

* Membres d'office
(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract of the *Journals of the Senate*, Wednesday, November 2, 2011:

The Honourable Senator Jaffer moved, seconded by the Honourable Senator Munson:

That the Standing Senate Committee on Human Rights be authorized to invite the Minister of Indian Affairs and Northern Development to appear with his officials before the committee for the purpose of updating the members of the committee on actions taken concerning the recommendations contained in the committee's report entitled: *A Hard Bed to lie in: Matrimonial Real Property on Reserve*, tabled in the Senate November 4, 2003; and

That the committee submit its final report to the Senate no later than June 30, 2012.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 2 novembre 2011 :

L'honorable sénateur Jaffer propose, appuyée par l'honorable sénateur Munson,

Que le Comité sénatorial permanent des droits de la personne soit autorisé à inviter le ministre des Affaires indiennes et du Nord accompagné de ses hauts fonctionnaires à comparaître devant le comité afin de faire une mise à jour sur les actions prises par le ministère concernant les recommandations incluses dans le rapport du comité intitulé *Un toit précaire : Les biens matrimoniaux situés dans les réserves*, déposé au Sénat le 4 novembre 2003;

Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 30 juin 2012.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, April 30, 2012
(13)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 4:01 p.m. in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Harb, Hubley, Jaffer, Meredith, White and Zimmer (8).

In attendance: Julian Walker and Lyne Casavan, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament, Debbie Larocque, Administrative Assistant, Senate Committees Directorate; Ceri Au, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 30, 2011, the committee continued its examination of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

WITNESSES:*McGill University:*

Shaheen Shariff, Associate Professor, Department of Integrated Studies in Education, Faculty of Education;

Manveen Patwalia, Research Assistant.

University of Toronto:

Faye Mishna, Dean and Professor, Factor-Inwentash Faculty of Social Work.

Media Awareness Network:

Cathy Wing, Co-Executive Director;

Matthew Johnson, Director of Education.

Stop a Bully:

Trevor Knowlton, President;

Hal Roberts, Vice-President.

Ms. Shariff and Ms. Mishna each made a statement and, together, answered questions

At 5:27 p.m., the committee suspended.

At 5:35 p.m., the committee resumed.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 30 avril 2012
(13)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 1, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (présidente).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Harb, Hubley, Jaffer, Meredith, White et Zimmer (8).

Également présents : Julian Walker et Lyne Casavan, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Debbie Larocque, adjointe administrative, Direction des comités du Sénat; Ceri Au, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 30 novembre 2011, le comité poursuit son étude sur la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Université McGill :*

Shaheen Shariff, professeure agrégée, Département d'études intégrées en éducation, faculté de l'éducation;

Manveen Patwalia, adjointe à la recherche.

Université de Toronto :

Faye Mishna, doyenne et professeure, faculté de service social Factor-Inwentash.

Réseau Éducation-Médias :

Cathy Wing, codirectrice exécutive;

Matthew Johnson, directeur de l'éducation.

Stop a Bully :

Trevor Knowlton, président;

Hal Roberts, vice-président.

Mmes Shariff et Mishna font chacune une déclaration, puis répondent aux questions

À 17 h 27, la séance est suspendue.

À 17 h 35, la séance reprend.

Ms. Wing made a presentation and, together with Mr. Johnson, answered questions.

At 6:37 p.m., the committee suspended.

At 6:56 p.m., the committee resumed.

Mr. Knowlton and Mr. Roberts each made a statement and, together, answered questions.

At 7:43 p.m., the committee suspended.

At 7:46 p.m., the committee resumed in camera.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 2, 2011, the committee began its examination of an invitation to the Minister of Indian Affairs and Northern Development to appear with his officials before the committee for the purpose of updating the members of the committee on actions taken concerning the recommendations contained in the committee's report entitled: *A Hard Bed to lie in: Matrimonial Real Property on Reserve*, tabled in the Senate November 4, 2003.

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be allowed to remain in the room for the in camera portion of today's meeting.

The committee began its consideration of a draft report.

It was agreed that the report be adopted.

At 7:48 p.m., pursuant to rule 92(2)(e), the committee continued in camera to consider a draft agenda.

At 7:57 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

Mme Wing fait une déclaration, puis, avec M. Johnson, répond aux questions.

À 18 h 37, la séance est suspendue.

À 18 h 56, la séance reprend.

MM. Knowlton et Roberts font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 19 h 43, la séance est suspendue.

À 19 h 46, la séance reprend à huis clos.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 2 novembre 2011, le comité entreprend son étude sur l'invitation au ministre des Affaires indiennes et du Nord accompagné de ses hauts fonctionnaires à comparaître devant le comité afin de faire une mise à jour sur les actions prises par le ministère concernant les recommandations incluses dans le rapport du comité intitulé *Un toit précaire : Les biens matrimoniaux situés dans les réserves*, déposé au Sénat le 4 novembre 2003.

Conformément à l'article 92(2)f) du Règlement, le comité examine un projet de rapport.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la pièce pendant que le comité siège à huis clos.

Le comité entreprend son étude d'un projet de rapport.

Il est convenu d'adopter le rapport.

À 19 h 48, conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour.

À 19 h 57, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, April 30, 2012

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 4:01 p.m. to study the issue of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child. (topic: Federal programs to support sports and recreation for children and youth with disabilities.)

Senator Mobina S. B. Jaffer (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, this is the 13th meeting of the Standing Senate Committee on Human Rights of the Forty-first Parliament. We have a mandate from the Senate to study human rights issues in Canada and around the world.

My name is Mobina Jaffer and, as the committee chair, I would like to welcome you all to this meeting.

[*English*]

I will go to the members who are here and ask them to introduce themselves.

Senator Ataullahjan: I am Salma Ataullahjan, and I represent Ontario.

Senator White: I am Vern White, representing Ontario.

Senator Hubley: Elizabeth Hubley, Prince Edward Island.

[*Translation*]

The Chair: On March 15, 2009, the Senate amended its rules to create a new standing committee, the Standing Senate Committee on Human Rights. The committee performs a number of duties such as educating the public, ensuring that international laws and principles pertaining to human rights are respected, and ensuring that Canadian legislation and policies are enforced properly and in accordance with the Canadian Charter of Rights and Freedoms, and the Canadian Human Rights Act.

On November 23, our committee tabled a report on the sexual exploitation of children. During that study, we endeavoured to examine the causes of child sexual exploitation and focused on the role played by the Internet. We pointed out the fact that the Internet had broadened the scope of the sexual exploitation of children by facilitating direct, anonymous contact with predators.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 30 avril 2012

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 1, pour étudier la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. (sujet : Les programmes fédéraux de soutien aux activités sportives et récréatives pour enfants et adolescents handicapés.)

Le sénateur Mobina S. B. Jaffer (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, nous en sommes à la treizième réunion du Comité sénatorial permanent des droits de la personne de la 41^e législature. Le Sénat nous a confié le mandat d'examiner les questions relatives aux droits de la personne au Canada et ailleurs dans le monde.

Je m'appelle Mobina Jaffer et, en tant que présidente de ce comité, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette réunion.

[*Traduction*]

Je vais demander aux membres qui sont ici de se présenter.

Le sénateur Ataullahjan : Je m'appelle Salma Ataullahjan et je représente l'Ontario.

Le sénateur White : Je m'appelle Vern White et je représente l'Ontario.

Le sénateur Hubley : Elizabeth Hubley, Île-du-Prince-Édouard.

[*Français*]

La présidente : Le 15 mars 2009, le Sénat a modifié son Règlement afin de créer un nouveau comité permanent, soit celui du Comité sénatorial permanent des droits de la personne. Ce comité assume plusieurs fonctions, notamment celle de sensibiliser le public, de veiller à la bonne mise en application et au respect des lois et principes internationaux des droits de la personne et de s'assurer que les lois et politiques canadiennes sont bien mises en application et ce, conformément à la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Le 23 novembre, notre comité a déposé un rapport sur l'exploitation sexuelle des enfants. Au cours de notre étude, nous nous sommes attachés aux causes de l'exploitation sexuelle des enfants et nous avons souligné le rôle de l'intérêt de l'Internet. On a en effet attiré notre attention sur le fait que l'Internet avait élargi la portée de l'exploitation sexuelle en facilitant un contact direct et anonyme.

Having established the role played by the Internet in the sexual exploitation of children, our committee decided to examine the other ways in which the Internet endangers the safety of our children.

On November 30, 2011, the Senate gave our committee a mandate to examine and report on the issue of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

[English]

The Standing Senate Committee on Human Rights is aware that the face of bullying has changed for it has moved from classrooms and schoolyards into our homes by way of the Internet. In addition to the social, verbal and physical abuse, many children today are forced to endure cyberbullying. Cyberbullying is defined by the Montreal police as "the posting of threatening, offensive or degrading messages about someone using words or images." It also includes harassment. Cyberbullying takes place through emails in chat rooms, discussion groups, websites and through instant messaging. This is a problem that many of our young people are facing. In fact, recent studies have indicated that 25 per cent of young net surfers say they have received hate messages about other people by email; and 34 per cent of 9- to 17-year-olds say they have been victims of bulling during the school year. Of these, 27 per cent were victims of cyberbullying. Without protection and assistance, many children who are victims of cyberbullying are left to face these new challenges alone. Our committee intends to examine ways we can both protect and assist our children.

Today is the second meeting of the study on cyberbullying, and I would like to introduce our witnesses. The first panel is Dr. Faye Mishna, Dean and Professor, Factor-Inwentash Faculty of Social Work, University of Toronto, whose research includes bullying, cyberbullying and cybercounselling. Joining her is Dr. Shaheen Shariff, Associate Professor, Department of Integrated Studies in Education, McGill University. Dr. Shariff has written extensively on cyberbullying issues and how they relate to educational settings and studies. With Dr. Shariff is Ms. Manveen Patwalia, Research Assistant, McGill University.

We will start with introductory remarks by Dr. Shariff, and then go on to Dr. Mishna.

Shaheen Shariff, Associate Professor, Department of Integrated Studies in Education, Faculty of Education, McGill University: Thank you. Honourable senators, thank you for the opportunity to present today. I am here to draw your attention to a number of key policy and legal considerations, which are detailed in my written brief.

Après avoir établi le rôle joué par l'Internet dans l'exploitation sexuelle des enfants, notre comité a décidé d'examiner les autres façons dont l'Internet nuit à la sécurité de nos enfants.

Le 30 novembre 2011, le Sénat a confié à notre comité le mandat d'examiner la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne, aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et d'en faire rapport.

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne sait que le visage de l'intimidation a évolué, Internet ayant permis sa migration, de l'école et de la cour d'école au foyer. Outre l'intimidation sociale, verbale et physique, de nombreux enfants aujourd'hui sont contraints de supporter la cyberintimidation. Le Service de police de la Ville de Montréal définit la cyberintimidation comme l'affichage de messages menaçants, blessants ou avilissants à propos de quelqu'un par l'entremise de mots ou d'images. Cela comprend également le harcèlement. La cyberintimidation se produit par le biais des courriels électroniques, des bavardoirs, des groupes de discussion, des sites Web et de la messagerie instantanée. C'est un problème que connaissent bon nombre de nos jeunes. Des études récentes indiquent que 25 p. 100 des jeunes internautes affirment avoir reçu par courriel des messages de haine à propos d'autres personnes. Trente-quatre pour cent des jeunes de neuf à 17 ans disent avoir été victimes d'intimidation pendant l'année scolaire. Sur ce nombre, 27 p. 100 ont été victimes de cyberintimidation. Sans protection ni aide, de nombreux enfants victimes de cyberintimidation sont laissés à eux-mêmes pour faire face à ces nouveaux défis. Notre comité a l'intention de voir comment nous pouvons protéger et aider nos enfants.

Nous tenons aujourd'hui notre deuxième réunion sur le cyberintimidation. J'aimerais présenter nos témoins. Le premier groupe est composé de Faye Mishna, doyenne et professeure de la faculté de service social Factor-Inwentash, de l'Université de Toronto, dont la recherche porte notamment sur l'intimidation, la cyberintimidation et le cybercounseling, et de Shaheen Shariff, professeure agrégée, Département d'études intégrées en éducation, de l'Université McGill. Mme Shariff a beaucoup écrit sur les questions de cyberintimidation et sur leur rapport avec le milieu éducatif et les études. Mme Shariff est accompagnée de Mme Manveen Patwalia, adjointe de recherche à l'Université McGill.

Nous allons commencer par les remarques liminaires de Mme Shariff, et nous passerons ensuite à Mme Mishna.

Shaheen Shariff, professeure agrégée, Département d'études intégrées en éducation, faculté de l'éducation, Université McGill : Merci. Honorables sénateurs, merci de m'accueillir aujourd'hui. Je suis ici pour attirer votre attention sur un certain nombre de questions juridiques et de politique importantes qui sont traitées plus en détail dans mon mémoire.

Cyberbullying is a complex phenomenon and there is no evidence that introduction of specific laws will prevent it. Media attention has resulted in calls for harsher legislation to reduce cyberbullying. However, a number of legal scholars internationally argue that big-stick sanctions, such as specific anti-bullying laws, may not work. Cyberbullying is rooted in discrimination and ignorance, and it is those deep-rooted societal causes that we need to address instead of blaming youth or digital technologies. We already have existing legal frameworks in place, such as the Canadian Charter of Rights and Freedoms, provincial human rights codes, tort and criminal law, which apply to various aspects of cyberbullying or are relevant to the various aspects of it and can be interpreted within the digital context.

My research under the Define the Line project at McGill discloses that digital natives, youth growing up immersed in digital media, cannot distinguish the lines between jokes and entertainment for the sake of making friends laugh and cyberbullying that inflicts emotional harm on others and risks legal liability. Young perpetrators often post outrageous comments and insults to make friends laugh without thinking about the impact on targeted individuals.

I am concerned with an element of the news media's focus on bullying suicide, also known as bullycide. While they have raised awareness of its devastating impact, these reports should not be misinterpreted to believe that digital media are dangerous all the time or that filters, bans and censorship will successfully prevent it — nor are all young Canadians using them in negative ways.

New provincial legislation in Canada appears to be contradictory because, on the one hand, it obliges schools to put in place sustainable anti-bullying safety plans without adequate resources to educate teachers and school staff, while giving principals too much discretion to expel or suspend students who perpetrate cyberbullying. There is also the risk that digital natives who do not realize the legal risks may be punished too harshly when school officials do not understand the complexity of cyberbullying and rely heavily on zero-tolerance policies. This is especially important given the introduction of the Safe Streets and Communities Act, which take a hard line on crime, with longer and harsher sentences. Such reactive responses may contravene the essence of youth protection under the UN Convention on the Rights of the Child.

Our research indicates that young people avoid reporting victimization from cyberbullying because of a perceived lack of support from adults and fear of repercussions from perpetrators. It is important that youth feel safe and know that their privacy needs are protected if they want to bring a defamation suit against perpetrators.

La cyberintimidation est un phénomène complexe et rien n'indique que l'adoption de lois permettra de la prévenir. Sa médiatisation en a conduit certains à demander un durcissement des lois pour la réduire. Mais un certain nombre de juristes à l'échelle internationale soutiennent que des sanctions rigoureuses, comme les lois anti-intimidation, pourraient ne pas avoir les résultats escomptés. La cyberintimidation est ancrée dans la discrimination et l'ignorance, et ce sont ces causes sociétales profondément enracinées auxquelles il faut s'attaquer, plutôt que de blâmer les jeunes ou les technologies numériques. Nous avons déjà des cadres juridiques, comme la Charte canadienne des droits et libertés, les codes provinciaux des droits de la personne, le droit de la responsabilité délictuelle et le droit criminel, qui s'appliquent aux différents aspects de la cyberintimidation ou qui y sont pertinents et peuvent être interprétés dans le contexte numérique.

Ma recherche dans le cadre du projet Définir la frontière de McGill révèle que les natifs numériques, les jeunes qui ont grandi avec les médias numériques, ne sont pas capables de faire la distinction entre les blagues et le divertissement pour amuser les copains et la cyberintimidation qui inflige une souffrance émotionnelle et pose un risque de responsabilité légale. Les jeunes intimidateurs affichent souvent des messages et des insultes choquants pour faire rire les amis sans penser aux effets produits sur les personnes visées.

La médiatisation des suicides liés à l'intimidation me préoccupe. Tout en sensibilisant à ses effets dévastateurs, ces reportages ne doivent pas laisser penser que les médias numériques sont toujours dangereux et que les filtres, les interdictions et la censure vont régler le problème — ou que les jeunes Canadiens les utilisent toujours de façon négative.

Les nouvelles lois provinciales au Canada semblent contradictoires en obligeant les écoles à établir des plans durables de lutte contre l'intimidation, sans disposer des ressources suffisantes pour sensibiliser les enseignants et le personnel scolaire, tout en accordant aux directeurs trop de discréption pour renvoyer ou suspendre des élèves qui pratiquent la cyberintimidation. Les natifs numériques, qui ne se rendent pas compte des risques juridiques, pourraient être punis trop sévèrement lorsque les responsables scolaires ne comprennent pas la complexité de la cyberintimidation et s'appuient sur des politiques de tolérance zéro. C'est un élément particulièrement important au vu de la promulgation de la Loi sur la sécurité des rues et des communautés, qui adopte une ligne dure à l'égard de la criminalité, en imposant des peines plus longues et plus rigoureuses. Ces mesures réactives pourraient aller à l'encontre des dispositions sur la protection des jeunes de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Notre recherche montre que les jeunes évitent de signaler qu'ils sont victimes de cyberintimidation parce qu'ils ont l'impression que les adultes ne vont pas les aider et par crainte des représailles de la part des intimidateurs. Il est important que les jeunes se sentent en sécurité et sachent que leur vie privée sera protégée s'ils veulent entamer des poursuites en diffamation contre les intimidateurs.

There is currently a debate in Canada on the dilemma between protecting plaintiff privacy and the public's right to know in the open court system. The Supreme Court of Canada will be setting the standard soon when it hears the case of *A.B. v. Bragg Communications*, where a Canadian teen has applied to remain anonymous as a plaintiff in a case of cyberbullying.

The dilemmas and opportunities for Canadian policy-makers reside in how well we learn to balance and navigate free expression, privacy, safety, supervision and regulation, and also meet Canada's obligation to protect young people under Article 19 of the Convention on the Rights of the Child.

I am convinced that Canada can take the lead in meeting the provisions under Articles 19 and 12 of the Convention on the Rights of the Child. I would therefore urge honourable senators to consider the following implications and recommendations.

Canadians need to ensure that the provisions of Articles 19 and 12 are applied to the protection and participation of all Canadian youth, including perpetrators of cyberbullying and not just victims. These are exchangeable — they are sometimes victims and sometimes perpetrators.

Rethink Canadian legal responses. There may be no need for specific anti-bullying laws as we already have substantive frameworks in place, as mentioned above.

Increase government investment in advancing the following research priorities, as I believe these to be the key areas that will help develop an effective response to the cyberbullying phenomenon.

Encourage legal literacy and digital citizenship that will help youth develop the filters to define the line between fun and cyberbullying, and define the boundaries between public and private online spaces.

Encourage government support of collaboration between legal, educational and corporate communities to determine the applicability of constitutional human rights, tort and criminal law to various facets of cyberbullying, and develop compendiums of the most commonly adopted legal responses across Canada.

As an aside, before I came into this meeting I learned that we have been granted a Social Sciences and Humanities Research Council of Canada grant to do just that, to research this aspect.

Spearhead international research and provide resources for longitudinal studies on digital natives and how their lived realities are changing to accommodate the blurred lines of online and off-line social spaces.

Finally, support evaluation studies of Canadian policies and programs to gauge sustainability.

Le dilemme entre la protection de la vie privée du plaignant et le droit du public de savoir dans le système judiciaire ouvert fait actuellement l'objet d'un débat au Canada. La Cour suprême du Canada va bientôt fixer la norme lorsqu'elle va entendre l'affaire *A.B. c. Bragg Communications*, dans laquelle une adolescente canadienne victime de cyberintimidation a demandé de conserver l'anonymat.

Les dilemmes et les choix offerts aux décideurs canadiens relèvent de notre capacité à apprendre à concilier la libre expression, la protection de la vie privée, la sécurité, la supervision et la réglementation, et participent également de l'obligation du Canada de protéger les jeunes en vertu de l'article 19 de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Je suis convaincue que le Canada peut être un chef de file en ce qui concerne le respect des articles 19 et 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant. Je demande donc instamment aux honorables sénateurs de tenir compte des implications et des recommandations suivantes.

Les Canadiens doivent s'assurer que les dispositions des articles 19 et 12 s'appliquent à la protection et à la participation de tous les jeunes Canadiens, y compris les auteurs de cyberintimidation, pas seulement les victimes, car ils sont interchangeables — parfois victimes et parfois auteurs.

Repenser les mesures juridiques canadiennes. Nous n'avons pas nécessairement besoin de lois anti-intimidation puisque nous avons déjà des cadres juridiques, comme je l'ai dit tout à l'heure.

Renforcer l'investissement du gouvernement dans les priorités de recherche suivantes, car je crois que ce sont les principaux éléments qui permettront de trouver une réponse efficace au phénomène de la cyberintimidation.

Encourager la littératie juridique et la citoyenneté numérique pour aider les jeunes à établir des filtres afin de tracer la limite entre le jeu et la cyberintimidation et fixer les frontières entre les espaces en ligne publics et privés.

Encourager le gouvernement à appuyer la collaboration entre les groupes des secteurs juridique, éducatif et privé afin de déterminer l'applicabilité des droits de la personne constitutionnels, du droit de responsabilité délictuelle et du droit criminel aux différents aspects de la cyberintimidation et établir des réertoires des mesures juridiques les plus souvent adoptées au Canada.

Incidentement, avant de venir à cette réunion, j'ai appris que nous avions reçu une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada justement pour mener des recherches à ce sujet.

Être à l'avant-garde de la recherche internationale et accorder des ressources pour des études longitudinales sur les natifs numériques et sur l'évolution de leurs réalités pour remédier au flou qui existe entre les espaces sociaux en ligne et hors ligne.

Finalement, appuyer les études d'évaluation des politiques et des programmes canadiens pour juger de leur pérennité.

Thank you once again for this opportunity to present to the committee.

Faye Mishna, Dean and Professor, Factor-Inwentash Faculty of Social Work, University of Toronto: Good afternoon, chair and honourable senators. Thank you. I will highlight some of the points that I made in my brief.

Cyberbullying can be devastating for children and youth and is of growing concern for parents, educators and society. I think a really important point is that we can only understand cyberbullying in the context of the cyber world and also in the context of traditional bullying. We cannot think about it otherwise. The dramatic technological advances that have occurred in recent history have forever changed how we communicate and interact.

Youth are digital natives. They have never experienced a world without technology. Adults are immigrants; it is very new for us. Ninety-eight per cent of Canadian youth use communication technology daily. They acquire technological competence much faster than their parents and they know much more. Technology has outpaced legislators, politicians and parents, and now they must grapple with how to maximize the benefits of technology and how to minimize the risks.

As technology has moved from home desktop computers to personal handheld devices, parents are faced with having to accept their children's unavoidable autonomy in the cyber world. They must also monitor their activities, and, critically, parents must absolutely maintain open lines of communication.

Traditional bullying is a form of aggression in which there is an imbalance of power between the individual who bullies and the individual who is targeted. There is often repetition, as well as intent to harm. Until now, there have been three broad forms of bullying: physical, social and verbal. Now we have cyber.

A universal definition of cyberbullying does not yet exist, which is very important. One definition of cyberbullying is that it is the use of communication and information technology to harm another person. It can occur on any technological device and it can include countless behaviours to do such things as spread rumours, hurt or threaten others, or to sexually harass.

One thing that we do know about cyberbullying is that there is an overlap with traditional bullying. Youth who bully or are bullied online are also more likely to bully or be bullied off-line. Again, we need to think about cyberbullying in the context of traditional bullying.

However, we also know it is distinct, so what are some ways that cyberbullying is distinct? First, it can be incredibly difficult to escape because it can follow a child from school to home — and

Merci encore de m'avoir donné l'occasion de faire cette présentation au comité.

Faye Mishna, doyenne et professeure, faculté de service social Factor-Inwentash, Université de Toronto : Bonjour, mesdames et messieurs. Merci. Je vais revenir sur certains des points que j'ai développés dans mon mémoire.

La cyberintimidation peut avoir des effets dévastateurs sur les enfants et les jeunes et inquiète de plus en plus les parents, les éducateurs et la société en général. Je pense qu'il est important de souligner que la cyberintimidation ne peut se comprendre que dans le contexte du cyberspace et dans celui de l'intimidation traditionnelle. On ne peut y réfléchir que dans cette optique. Les fantastiques progrès technologiques des dernières années ont changé à tout jamais notre façon de communiquer et d'interagir.

Les jeunes sont des natifs numériques. Ils n'ont jamais connu un monde sans technologie. Les adultes sont des immigrants; tout cela est très nouveau pour nous. Quatre-vingt-dix-huit pour cent des jeunes Canadiens utilisent chaque jour les technologies de la communication. Ils acquièrent des compétences technologiques beaucoup plus rapidement que leurs parents et ils en savent beaucoup plus. La technologie a pris une longueur d'avance sur les législateurs, les politiciens et les parents qui doivent maintenant tenter de comprendre comment profiter des avantages tout en réduisant au minimum les risques.

Depuis que les ordinateurs de bureau sont remplacés par des appareils personnels de poche, les parents n'ont d'autre choix que d'accepter l'autonomie inévitable de leurs enfants dans le monde virtuel tout en surveillant leurs activités et, surtout, de maintenir la communication avec eux.

L'intimidation traditionnelle est une forme d'agression qui crée un déséquilibre des forces entre l'auteur et la victime de l'intimidation. L'acte est souvent répétitif, et l'intention de blesser est souvent présente. Jusqu'à présent, il existait trois formes générales d'intimidation : physique, sociale et verbale. Nous avons maintenant la cyberintimidation.

Il n'existe pas encore de définition universelle de la cyberintimidation, ce qui est un point très important. Une des définitions de la cyberintimidation est l'utilisation des technologies de la communication et de l'information pour faire du tort à une autre personne. Cela peut se faire avec n'importe quel appareil technologique et peut comprendre toute sorte de comportements : propager des rumeurs, blesser ou menacer et harceler sexuellement.

Nous savons avec certitude qu'il existe un chevauchement entre la cyberintimidation et l'intimidation traditionnelle. Les jeunes qui intimident en ligne sont également plus susceptibles d'être des auteurs ou des victimes d'intimidation hors ligne. Encore une fois, il faut penser à la cyberintimidation dans le contexte de l'intimidation traditionnelle.

Cependant, nous savons aussi qu'elle est différente. Quelles sont donc ces différences? Premièrement, il peut être incroyablement difficile d'y échapper, car elle suit l'enfant de

actually anywhere. The other thing we know is that it can cause distress and effects over and above traditional bullying, which we know can have very serious effects. Also, if we look at the profile of those youth who both bully and are targets in cyberspace, it seems that they may be different from the youth who both bully and are targets in traditional bullying. Therefore, in cyberspace, it may be they move back and forth between target and perpetrator more frequently, and that is very important for us to understand.

How prevalent is cyberbullying? The prevalence rates throughout the world range from about 6 to 10 per cent to as high as 72 per cent. There is a wide, huge variability. This is due in part to inconsistent definitions, samples or context.

Cyberbullying can be devastating and it can affect the well-being of a perpetrator and the target. They move back and forth, but both are vulnerable. A very serious concern is that, like traditional bullying, youth are very reluctant to tell adults about cyberbullying and it seems they may be more so. Part of that is because they are afraid that adults will not know about it and cannot do anything, but they are also afraid that their parents will take their technological device from them and that means taking away their social connection.

We are finding out that, contrary to the view that it is anonymous, cyberbullying actually often occurs in the context of social relationships and that it is often not anonymous; it is often within their own group.

Why do young people cyberbully? They do so for many reasons: to gain attention, to look cool and tough, to satisfy jealousy, or to feel popular or powerful. Our study at the University of Toronto found that 25 per cent of cyberbullying occurs in the presence of observers. In cyberbullying, we know that material can be viewed far and wide and it can be distributed by anyone with access. It can be almost impossible, if not impossible, to take away.

When we talk about cyberbullying, we tend to refer to younger children and high school students, but being in a university, I have become aware that it is actually starting to happen in universities as well. We do not know how much, but we need to look at that.

I can provide an example not of bullying but of the significance of the interactions in the cyber world in universities. In our master program in the Factor-Inwentash Faculty of Social Work, for the first time this past year, there was a Facebook page for all MSW students. That is a lot of students on one Facebook page. This is very common throughout undergraduate and graduate programs, and I think we have not thought about the implications of that, and we need to.

It is very important to know the motivations for cyberbullying and to know how pervasive bullying motivated by prejudice is. Biased-based bullying is persecution of an individual or group based on actual or perceived membership in a group — for example, gender, sexual orientation, race, religion and ability,

l'école à la maison — et en fait partout. Nous savons également qu'elle peut provoquer une grande détresse et des effets qui sont beaucoup plus marqués que pour l'intimidation traditionnelle, dont nous savons qu'elle peut avoir des conséquences graves. De même, le profil des jeunes auteurs et victimes d'intimidation dans le cyberspace semble être différent de celui des jeunes auteurs et victimes de l'intimidation traditionnelle. Par conséquent, dans le cyberspace, il peut y avoir une alternance plus fréquente entre victimes et auteurs, ce qu'il est très important de comprendre.

Quelle est la prévalence de la cyberintimidation? Les taux de prévalence dans le monde vont de 6 à 10 p. 100 jusqu'à 72 p. 100. Il existe une énorme variabilité qui s'explique en partie par des différences dans les définitions, les échantillons et les contextes.

La cyberintimidation peut avoir des effets dévastateurs sur l'auteur et la victime et sur leur bien-être. Ils alternent, mais les deux sont vulnérables. Le principal problème vient du fait que tout comme pour l'intimidation traditionnelle, les jeunes hésitent beaucoup à parler aux adultes de la cyberintimidation, probablement encore plus. Cela s'explique en partie par la crainte que les adultes ne comprennent pas et ne sauront pas quoi faire, mais aussi par la crainte qu'ils leur retirent leur appareil, ce qui voudrait dire la fin de leur vie sociale.

Nous constatons que contrairement à l'opinion voulant qu'elle soit anonyme, la cyberintimidation se produit souvent dans le contexte des relations sociales. Elle n'est pas anonyme dans bien des cas et se produit au sein du groupe.

Pourquoi les jeunes font-ils de la cyberintimidation? Ils le font pour de nombreuses raisons : pour attirer l'attention, pour avoir l'air « cool » et passer pour des durs, par jalousie ou pour être populaires ou puissants. Notre étude à l'Université de Toronto a révélé que 25 p. 100 des cas de cyberintimidation se produisent en présence d'observateurs. Dans la cyberintimidation, nous savons que le contenu peut être vu à l'infini et diffusé par quiconque a accès à Internet. Il est presque impossible, voire impossible, de le supprimer.

Quand on parle de cyberintimidation, on tend à penser aux jeunes enfants et aux élèves du secondaire, mais, étant à l'université, je constate qu'elle commence là aussi. On ne sait pas encore à quel point, et il faut étudier la question.

Je peux vous donner un exemple non pas d'intimidation, mais de l'importance des interactions dans le monde virtuel dans les universités. Dans notre programme de maîtrise de la faculté Factor-Inwentash de travail social, on a créé pour la première fois cette année une page Facebook pour tous les étudiants de cette discipline. Cela représente un grand nombre d'étudiants sur une page Facebook. C'est très courant dans les programmes de premier et de deuxième cycles, mais je pense que nous n'avons pas réfléchi aux implications. Or, nous devons le faire.

Il est très important de connaître les motivations de la cyberintimidation et de savoir à quel point l'intimidation motivée par les préjugés est répandue. L'intimidation motivée par les préjugés est la persécution d'une personne ou d'un groupe fondée sur l'appartenance à un groupe, réelle ou perçue — par

among others. Such bullying creates a hostile climate, particularly for marginalized youth, which we know will affect their learning as well as all aspects of their social and psychosocial functioning. Importantly, it is a basic violation of rights.

Biased-based cyberbullying, as well as traditional bullying, is linked to larger social and public policy issues. While homophobia, racism, sexism and other forms of marginalization are apparent in cyberbullying, we must confront these biases in society. We must not only confront them with the children involved, but we must confront them in society.

There is not a single solution to address cyberbullying so that the rights of children and youth are promoted and protected. As a first step, we must understand the perspectives of youth; we must include them. I know you are bringing them here, which I think is excellent. We must also understand the absolute importance of technology in their social lives.

Adults must become safe havens for youth. This can only happen, however, if youth can turn to adults about troubling cyber experiences. The coordinated efforts of individuals, schools, communities and representatives from all levels of government are needed. Multiple tools and resources must be utilized for prevention and intervention. In doing so, we must make sure that our responses transcend technology because it is always moving so we cannot keep up with it.

What do we do? Youth, parents, teachers and significant adults in the lives of children need education to develop critical thinking and problem-solving skills, and we must provide opportunities to ensure that youth develop safe and responsible online practices and behaviours.

It is important not to blame technology. Cyberbullying is embedded in relationships.

For the younger generation, relationships are embedded in the cyber world, so we must develop a knowledge base in order to increase cyber safety and reduce cyber risks.

In closing, I would like to reiterate the four recommendations that appear in my brief. One, we need to support existing work in Canada that addresses cyberbullying and start to address cyber risk and safety. Two, we need to develop a national cyberbullying research agenda. Three, we need to engage in knowledge mobilization activities to ensure that the information and evidence that are known are made available and very accessible to children, parents and the adults who work with children. Finally, it is crucial that we promote education and awareness about cyberbullying and about the cyber world in general.

exemple, le sexe, l'orientation sexuelle, la race, la religion et les capacités. Ce type d'intimidation crée un climat hostile, en particulier pour les jeunes marginalisés, dont nous savons qu'il influera sur leur apprentissage, ainsi que sur tous les aspects de leur comportement social et psychologique. C'est de plus une violation fondamentale de leurs droits.

La cyberintimidation motivée par les préjugés, ainsi que l'intimidation traditionnelle, sont liées à des enjeux sociaux et de politique publique plus vastes. L'homophobie, le racisme, le sexism et d'autres formes de marginalisation sont présents dans les actes de cyberintimidation. Nous devons nous attaquer à ces préjugés dans l'ensemble de la société. On ne doit pas se limiter aux enfants en cause, mais viser toute la société.

Il n'existe pas de remède miracle à la cyberintimidation qui permette de promouvoir et de protéger les droits des enfants et des jeunes. Premièrement, nous devons comprendre les perspectives des jeunes; nous devons les inclure. Je sais que vous les avez invités ici, ce qui me semble une excellente initiative. Nous devons également comprendre l'importance absolue de la technologie dans leur vie sociale.

Les adultes doivent devenir un refuge pour les jeunes, mais cela ne peut se faire que si les jeunes peuvent leur parler de leurs cyberexpériences difficiles. Les individus, les écoles, les collectivités et les représentants de tous les paliers de gouvernement doivent se concerter. On doit utiliser différents outils et ressources pour assurer la prévention et les interventions. Ce faisant, nous devons nous assurer que nos mesures transcendent la technologie puisqu'elle ne cesse de progresser et que nous ne pouvons pas suivre le rythme.

Que faire? Les jeunes, les parents, les enseignants et les adultes importants dans la vie des enfants doivent être formés pour réfléchir de façon critique et savoir résoudre les problèmes, et nous devons donner aux jeunes la possibilité d'acquérir des pratiques et des comportements sûrs et responsables en ligne.

Il est important de ne pas blâmer la technologie. La cyberintimidation est ancrée dans les relations humaines.

Pour les plus jeunes, ces relations sont ancrées dans le monde virtuel, c'est pourquoi nous devons acquérir les connaissances nécessaires pour renforcer la sécurité et réduire les risques en ligne.

Pour terminer, j'aimerais reprendre les quatre recommandations qui figurent dans mon mémoire. Premièrement, nous devons appuyer des projets existants au Canada qui visent à contrer la cyberintimidation et commencer à accroître la cybersécurité et réduire les risques. Deuxièmement, nous devons élaborer un programme national de recherche sur la cyberintimidation. Troisièmement, nous devons mobiliser les connaissances pertinentes pour que l'information et les faits connus soient mis à la disposition des enfants, des parents et des adultes qui travaillent avec les enfants et leur soient facilement accessibles. Finalement, il est crucial de promouvoir l'éducation et la sensibilisation sur la cyberintimidation et le cyberespace en général.

The Chair: Thank you very much to both of you. We will now go to questions from senators, and we will start with Senator Ataullahjan.

Senator Ataullahjan: Thank you, Dr. Shariff and Dr. Mishna, for the work you are doing on this important new threat that children are facing. I have a lot of questions but I will start off with a couple.

The attitude about bullying is that everyone does it, and we sort of feel that kids will eventually grow out of it. Does cyberbullying differ from regular bullying?

The responsibility I find should be with society as a whole. We must have teachers trained in the acceptable use of social media. Parents have to be aware. Since I proposed this study, I have sat next to people flying back and forth from Toronto and have spoken to parents, and some of them were not even aware that this was an issue. I suggested it is a conversation they should be having with their 14- and 16-year-olds.

The parents should be involved, but do you feel the media holds a bit of responsibility as well? The media puts out what the norm is, and it is being too fat or too skinny or dressing in a certain way. I think it is a responsibility that belies everyone in society.

Ms. Shariff: Those are very good questions, senator. One thing we need to consider is that cyberbullying is an extension of traditional bullying. The assumption that everyone bullies and that it is a part of growing up has been addressed in research for the last decade, where it has been made very clear that bullying should not be accepted as something that happens all the time.

Adults are often negative models of bullying. If you look everywhere in society, if you look at what is happening globally in terms of violence, hockey violence or intolerance, for example, those are things that young people witness.

One thing we do need, as you mentioned, is improved teacher education, certainly. We need improved teacher education programs, and we also need to be aware that one-time anti-bullying programs do not work — the occasional inviting of an expert in or having a bullying guest come to talk about bullying. What works and what will work is integrating and modeling respectful behaviour and online and off-line social communication in every aspect of school life and the school curriculum. This is a challenge.

One concern is that schools sometimes see anti-bullying initiatives as an add-on. They find this is just one more thing they have to do. It does not have to be that way. It must be a part of a child's education throughout. The best way we can see to address these issues is to engage digital natives, the experts in technology, with digital immigrants, adults who are less familiar with technology, and get them to work together.

La présidente : Merci beaucoup à vous deux. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs. Nous commençons par le sénateur Ataullahjan.

Le sénateur Ataullahjan : Merci, madame Shariff et madame Mishna pour le travail que vous faites sur cette importante nouvelle menace pour les enfants. J'ai beaucoup de questions, mais je vais commencer par les deux premières.

On pense généralement que l'intimidation est quelque chose que font tous les enfants et que ça leur passera. La cyberintimidation est-elle différente de l'intimidation habituelle?

Il me semble que c'est une responsabilité qui incombe à la société dans son ensemble. Les enseignants doivent être formés à l'utilisation acceptable des médias sociaux. Les parents doivent être sensibilisés. Depuis que j'ai proposé cette étude, dans mes déplacements, j'ai parlé à des parents qui étaient assis à côté de moi et certains n'étaient même pas au courant de ce problème. Je leur ai dit que c'était une discussion qu'ils devraient avoir avec leurs adolescents de 14 et 16 ans.

Les parents doivent s'impliquer, mais pensez-vous qu'ils ont aussi une certaine responsabilité? Les médias fixent les normes, que ce soit être trop gros ou trop maigre ou s'habiller de telle ou telle façon. Je pense que c'est une responsabilité que chacun doit assumer dans la société.

Mme Shariff : Voilà de très bonnes questions, madame le sénateur. On doit voir dans la cyberintimidation une prolongation de l'intimidation traditionnelle. L'idée que tout le monde pratique l'intimidation et que cela fait partie de notre éducation a fait l'objet de recherches depuis 10 ans, et ces recherches ont montré très clairement que l'intimidation ne doit pas être acceptée comme quelque chose qui se produit tout le temps.

Les adultes sont souvent eux-mêmes des modèles négatifs. Partout dans la société, au niveau international, on voit de la violence, de la violence au hockey ou de l'intolérance, par exemple, et les jeunes en sont les observateurs.

Comme vous l'avez dit, nous devons certainement mieux former les enseignants. Nous devons améliorer les programmes de formation des enseignants et nous devons également savoir que les programmes ponctuels contre l'intimidation ne donnent aucun résultat — l'invitation occasionnelle d'un expert ou d'une personne qui vient parler de l'intimidation. Ce qui fonctionne et fonctionnera est l'intégration et la modélisation de comportements et d'une communication sociale en ligne et hors ligne respectueux à tous les aspects de la vie et des programmes scolaires. C'est un défi.

Le problème est que les écoles voient parfois les initiatives anti-intimidation comme quelque chose qu'elles doivent faire en plus. Ce ne devrait pas être nécessairement le cas. Ce sujet doit faire partie de l'éducation complète des enfants. La meilleure façon, selon nous, d'aborder ces questions est de réunir les natifs numériques, les experts en technologie et les immigrants numériques, les adultes qui connaissent moins bien la technologie, pour qu'ils travaillent ensemble.

In addition, give young people a voice and ownership. Empower them to work and even contribute to codes of conduct. Under Article 12 of the Convention on the Rights of the Child, we need to address participation rights of children, and we do not have an excellent record of doing that in Canada. We need to do better.

One way is to engage young people, give them ownership and responsibility, and ultimately this will help them change their behaviour. That is a better way than suspensions and expulsions because they will always access the technology.

Ms. Mishna: To respond to the first question about “it is so common, and people grow out of it,” one of the big myths we have believed for many years is because so many kids have engaged in bullying and it has happened to so many others that it is normal. Just because it is common does not mean it is okay. I think that is a very important myth. The research, as Dr. Shariff has pointed out, has shown that in fact kids did not grow out of it; they grew on with it and it had an effect. That is important; just because something is common does not make it okay.

The other issue is that when we notice bullying, when the media has noticed it is when there are extreme cases. The irony about cyberbullying is because it is dramatic and can be seen on YouTube, we take note of the dramatic cases. On the one hand, the good news about that is that at least we notice it and know it is serious; but on the other hand, it is only the extreme cases, and that can cause a very reactive kind of situation. Again, as Dr. Shariff has said, it might not be the best scenario. We only want that for extreme cases.

What is ignored are the everyday kinds of situations, whether bullying or cyberbullying, the “common little things” that we think of as not a big deal. We used to have the old saying, “Sticks and stones may break my bones, but names can never hurt me,” but now we find out that is not true, and it is the same for cyberbullying. What we need to do for education, and I think that is important in terms of the media, but not noteworthy because it is not a great headline, is address the fact that these everyday minor common things start young.

In kindergarten, many kids are saying homophobic kinds of comments. They do not even know what it means, and often it gets ignored because the idea is, “Oh, that is so cute,” or “They do not mean anything or know what it means.” That may be true that they do not know. We have to find a way to address it without shaming them or humiliating them, just educating so that by the time they are in the higher grades it is not acceptable, but it did not have to happen in a negative kind of way.

Teacher education is very important. One thing I found in my research is that teachers are struggling so hard to teach the curriculum and teach everything else. We need to include it in the curriculum, and I think one way to include it in the curriculum is

Les jeunes doivent également se faire entendre et se prendre en charge. On doit les habiliter à travailler et même à contribuer aux codes de conduite. En vertu de l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, nous devons respecter les droits de participation des enfants. Or, le dossier du Canada à cet égard laisse à désirer. Nous devons mieux faire.

Pour y parvenir, on doit notamment mobiliser les jeunes, leur permettre de se prendre en charge et leur donner une responsabilité. Ils finiront par changer de comportement. Cette façon de faire est préférable aux suspensions et aux expulsions puisqu'ils auront toujours accès à la technologie de toute façon.

Mme Mishna : Pour répondre à la première question concernant la fréquence et le fait que cela leur passera, le grand mythe auquel on a cru pendant des années tient au fait que de nombreux enfants pratiquent l'intimidation et qu'elle a touché tant de monde qu'on la juge normale, mais ce n'est pas parce que c'est fréquent que c'est acceptable. Je pense que c'est un mythe très important. La recherche, comme Mme Shariff l'a indiqué, montre que les enfants gardent des séquelles; ils ont grandi avec ce problème qui a eu des conséquences. C'est important; ce n'est pas parce que quelque chose est courant que c'est acceptable.

L'autre problème vient du fait que nous voyons les cas extrêmes d'intimidation, ceux qui sont médiatisés. L'ironie de la cyberintimidation est que parce que c'est dramatique et qu'on le voit sur YouTube, on remarque ces cas dramatiques. D'une part, c'est une bonne chose, car nous en prenons conscience et savons que c'est grave, mais d'autre part, il ne s'agit que de cas extrêmes, ce qui peut entraîner de vives réactions. Comme Mme Shariff l'a dit, ce n'est peut-être pas le meilleur scénario. Ce n'est valable que pour les cas extrêmes.

Ce que l'on néglige, ce sont les situations quotidiennes, qu'il s'agisse d'intimidation ou de cyberintimidation, les petites choses que l'on ne juge pas très graves. Une vieille comptine dit que les coups peuvent faire mal, mais les injures ne causent pas d'enflures, mais on se rend compte maintenant que ce n'est pas vrai, et il en est de même pour la cyberintimidation. Ce que nous devons faire en matière d'éducation, et je pense que c'est important dans le contexte des médias, mais n'est pas digne de mention, car cela ne fait pas les manchettes, c'est de nous rendre compte que ces petites choses de tous les jours commencent très tôt.

À la garderie, de nombreux enfants tiennent déjà des propos homophobes. Ils ne comprennent même pas ce qu'ils disent, et ces propos sont souvent négligés parce qu'on les trouve « mignons » ou parce qu'on estime que les enfants ne comprennent pas ce qu'ils disent. Ils ne savent peut-être pas ce qu'ils disent, mais nous devons trouver un moyen d'aborder le problème sans leur faire honte ni les humilier, par l'éducation, afin que lorsqu'ils arriveront dans les classes supérieures, ce ne sera pas acceptable, mais cela n'a pas à se faire de façon négative.

La formation des enseignants est très importante. Ma recherche a montré que les enseignants travaillent très fort pour enseigner le programme scolaire et tout le reste. Nous devons inclure cette question dans le programme, et je pense que

not always anti-bullying but pro-social and pro-positive behaviours. In respect to digital, it is a question of how to be digital citizens and how to interact safely. There are some programs. There is one program I am working with now, OPHEA, that has an interactive fun program that is administered in a number of schools in Ontario, and we are evaluating it, to see if it helps them react, problem solve and think about it so they can act positively.

We also need to include more than the schools. It is not just a school problem; it is a community issue. We need to include parents, corporations, school teams — all the NGOs. This is a societal issue that must be addressed and cannot be left with the schools.

Senator Andreychuk: On that point about growing out of it, is it not fair, however, to say that bullying is one of those issues that children deal with as they mature, and they are testing limits in a social context. If there is not a response to help them grow out of it, understand it, not do it and deal with the consequences, if they are on the receiving end, then you run into problems. Bullying becomes an entrenched behaviour that continues, a school behaviour. You said parents and the community had to be involved.

One of the difficulties about cyberbullying, which makes it different for me than any of the other bullying, is that we do not have limits put on yet. In other words, we do not have a social behaviour context for the use in cyberspace. We do not know what privacy is, and we do not know what the consequences are, not just for children but also for adults: What is acceptable and not acceptable? Therefore, it is the full brunt of that on children that, to me, is the difference of cyberbullying compared to all the other types of bullying. It is a process of maturation, but in this new context where the adults have yet to set the rules, whereas, previously, it might have been conflicting social behaviours we were talking about. Here it seems no behaviours yet have been fixed in the trenches. Am I correct or not?

Ms. Mishna: I think you are correct, and that is one of the big challenges. The one thing we can do in trying to set these behaviours is that children and youth can help us. We need them to be part of helping to identify what is problematic and what is not. I think it needs to be included in the school curriculum, but adults also need to learn about it.

One of the common responses of adults is to say, "I do not know that. I do not understand it." Another common response is to say, "Kids are not really interacting because it is not as real." Adults need to understand it is real, and they have no choice. They have to learn about it, and the more they learn about it, they can learn about helping set the behaviours. It is an opportunity to

ce n'est pas toujours par des mesures de lutte contre l'intimidation, mais en encourageant des comportements prosociaux et positifs. En ce qui concerne le numérique, il s'agit de savoir comment devenir un citoyen numérique et comment interagir en toute sécurité. Il existe des programmes. Je travaille actuellement sur un programme, OPHEA, qui est amusant et interactif et qui est administré dans un certain nombre d'écoles de l'Ontario. Nous devons l'évaluer pour voir s'il peut aider les élèves à réagir, à résoudre les problèmes et à réfléchir pour pouvoir agir de façon positive.

Les écoles ne doivent pas être les seules à intervenir. Ce n'est pas seulement un problème scolaire; c'est une question communautaire. Les parents, les entreprises, les équipes scolaires — toutes les ONG — doivent participer. C'est une question de société à laquelle on doit s'attaquer et qui ne doit pas être laissée aux écoles.

Le sénateur Andreychuk : Pour revenir au sujet du fait que c'est une étape qu'ils dépasseront, n'est-il pas juste de dire que l'intimidation est une de ces questions auxquelles les enfants apprennent à faire face en grandissant et qu'ils testent les limites dans un contexte social. En l'absence de mesure pour les aider à dépasser ce stade, à comprendre, à ne pas le faire et à faire face aux conséquences, s'ils sont ceux qui subissent, on a alors un problème. L'intimidation devient un comportement ancré qui se poursuit, un comportement scolaire. Vous avez dit que les parents et la collectivité doivent participer.

Une des difficultés de la cyberintimidation, qui la rend différente des autres formes d'intimidation, à mon avis, est que nous n'avons pas encore fixé les limites. Autrement dit, nous n'avons pas de contexte de comportement social dans le cyberspace. Nous ne savons pas ce qu'est la protection de la vie privée et nous ne connaissons pas les conséquences, non seulement pour les enfants, mais également pour les adultes : Qu'est-ce qui est acceptable et qu'est-ce qui ne l'est pas? Par conséquent, ce sont les enfants qui portent tout ce poids, ce qui, selon moi, fait la différence entre la cyberintimidation et tous les autres types d'intimidation. C'est un processus de maturation, mais dans ce nouveau contexte où les adultes n'ont pas encore fixé les règles, alors qu'auparavant, il s'agissait de comportements sociaux antagonistes. Il semble que dans ce cas, les comportements n'ont pas encore été définis. N'ai-je pas raison?

Mme Mishna : Je pense que vous avez raison, et c'est un des grands problèmes. Pour essayer de définir ces comportements, nous pouvons demander aux enfants et aux jeunes de nous aider. Nous avons besoin d'eux pour nous dire ce qui est problématique et ce qui ne l'est pas. Je pense que cela doit être intégré au programme scolaire, mais on doit également sensibiliser les adultes.

Les adultes disent souvent : « Je ne suis pas au courant. Je ne comprends pas. » Ils répondent aussi que : « Les enfants n'interagissent pas vraiment parce que ce n'est pas réel. » Les adultes doivent comprendre que c'est bien réel et qu'ils n'ont pas le choix. Ils doivent se renseigner et plus ils en sauront sur le sujet, plus ils pourront contribuer à définir les comportements. C'est

include youth because in this situation they do know more than we do on the one hand, but on the other hand, because developmentally they are still young and do not know how to use what they know, they still need the guidance. We need to have both.

In our studies, kids have often said they would not talk to parents or teachers because they felt it was not taken seriously or understood. If they feel they will be taken seriously and understood, then they can be used. More and more research is using them as advisers for that same reason.

Ms. Shariff: One of the issues is helping kids to realize their own inner filters of what they post online. This is different ages of maturity. What the kids are doing is not thinking about what they are posting online. Just as we help young people understand why they should look both ways when they cross the road, we have to help young people develop those inner filters and think about what they are doing when they post information online.

In my brief, I have given examples with sexting, the distribution of intimate photographs without thinking, and that can spread virally. We have had devastating examples in Maple Ridge, British Columbia, where a girl was raped and that was spread virally. You mentioned that adults have not yet developed boundaries or ways to respond to these issues, so the police are now applying the Criminal Code and calling it “distribution of child pornography.” However, many times the young people do not realize that and had no intention. They are not distributing child pornography. They are doing it just to make their friends laugh.

We have to start much earlier, as Ms. Mishna mentioned, at a very early age, to begin to develop these inner filters among youth and help them understand the boundaries. What is gossip about? Spreading rumours can get you into trouble, and posting photographs and modifying them online can get you into trouble. Where is that line?

Our project, Define the Line, is now supported by a grant from Facebook. In terms of working with the corporations, that is important. It is good to see a shift that corporations are now concerned about providing a safe platform for young people. Researchers and corporations need to work together.

The other aspect is enhancing the legal literacy of not only young people but also teachers in the school systems and the public. About 20 years or so ago, Chief Justice Bora Laskin commented that we need to improve public education. Unfortunately it never caught on, and now we are dealing with these issues that need that kind of attention.

l'occasion de faire participer les jeunes, car dans ce cas, d'une part, ils en savent plus que nous, mais d'autre part, du fait que sur le plan du développement, ils sont encore jeunes et ne savent pas utiliser ce qu'ils savent, ils ont encore besoin de conseils. Nous avons besoin des deux.

Dans nos études, les enfants ont souvent dit qu'ils ne parleraient pas aux parents ou aux enseignants parce qu'ils avaient l'impression qu'on ne les prendrait pas au sérieux et qu'on ne les comprendrait pas. S'ils estiment qu'ils seront pris au sérieux et compris, ils peuvent être utiles. On les utilise de plus en plus dans la recherche comme conseiller pour cette même raison.

Mme Shariff : On doit notamment aider les enfants à prendre conscience de leurs propres filtres internes par rapport à ce qu'ils affichent en ligne. Il s'agit de différents stades de maturité. Les enfants ne réfléchissent pas à ce qu'ils affichent en ligne. Tout comme nous les aidons à comprendre pourquoi ils doivent regarder des deux côtés de la route avant de traverser, nous devons les aider à créer ces filtres internes et à penser à ce qu'ils font quand ils affichent de l'information en ligne.

Dans mon mémoire, j'ai donné des exemples de sextos, de distribution de photographies intimes faite sans réfléchir, des contenus qui peuvent se répandre à l'infini. Il y a eu des exemples dévastateurs, comme à Maple Ridge, en Colombie-Britannique, où les images du viol d'une jeune fille ont été diffusées à grande échelle. Vous avez dit que les adultes n'ont pas encore établi les limites ou trouvé les moyens de réagir à ces questions, c'est pourquoi la police applique le Code criminel et appelle cela de la « distribution de pornographie juvénile ». Mais la plupart du temps, les jeunes ne savent pas et n'avaient pas cette intention. Ils ne distribuent pas de la pornographie juvénile. Ce qu'ils font, c'est pour faire rire leurs amis.

Nous devons commencer beaucoup plus tôt, comme Mme Mishna l'a dit, à un âge très précoce, à créer ces filtres internes parmi les jeunes et les aider à comprendre les limites. Qu'est-ce qu'un commérage? Répandre des rumeurs peut avoir des conséquences et afficher des photos et les modifier en ligne peut aussi avoir des conséquences. Où se situe la limite?

Notre projet, Définir la frontière, est maintenant financé par une subvention de Facebook. C'est important dans le contexte de la collaboration avec les entreprises. Il est bon de voir que les entreprises se préoccupent désormais de fournir une plateforme sûre aux jeunes. Les chercheurs et les entreprises doivent collaborer.

L'autre aspect concerne le renforcement de la littératie juridique, non seulement parmi les jeunes, mais également les enseignants dans les écoles et au sein du public. Il y a 20 ans environ, la juge en chef Bora Laskin avait déclaré que nous devions améliorer l'éducation publique. Malheureusement, cela n'a jamais été suivi d'effet, et nous sommes maintenant confrontés à ces questions qui exigent toute notre attention.

Senator Ataullahjan: I believe you answered my following question. Electronic bullying is a violation of rights. Should there be laws in place? There is a worry that any kind of policy on cyberbullying would infringe an individual's constitutional rights to freedom of expression. The lines are blurred.

How do we determine what falls under freedom of expression in private from cases of cyberbullying in the context of behaviour? It is particularly important in these cases.

Professor Shariff, perhaps you can talk more about your Define the Line project. It is very new. People are talking about monitoring software. Is that the answer? How much do we infringe on people's rights, and how far can the government or anybody else go?

Ms. Shariff: We have guidelines from the US. It is more litigious in the US, and they have heard more cases of cyberbullying, especially in the areas of free expression. Where, especially for young people, do the rights to free expression end, and when can schools or institutions intervene? Where is that line?

The courts have said that if the forms of expression materially or substantially disrupt learning in the classroom, because this kind of bullying goes back and forth in the classroom and online, then the school has the right to intervene. Kids might tease each other or joke about a teacher on Facebook or any other kind of social media and when they come back to class, they all have seen it and are joking about it. That can impact learning. If it interferes with the educational mission of the school, then they have the right to intervene. If there is any kind of nexus, and these are based on landmark cases in the U.S., involving teachers, for example, than the school has the right to intervene. If it is being carried out on school computers or websites, even at the university level, then educators have a right to intervene. Those are some of the boundaries we have.

In our project, Define the Line, we are trying to inform stakeholders, such as policy-makers, parents and educators, and to engage kids and youth online in dialogue about how to address these issues. Our website is informed by research. These issues are evolving so quickly all the time, and when new issues come up, such as privacy or censorship, we have a team of researchers, including law students and education students, who go out and research the issue. They look at all the studies, case law and any emerging legislation and write an analysis of that. We are trying to keep that updated and to find ways to inform the public.

Ms. Mishna: The only other thing I would say, not really about the legal component, is that we need to understand that as in traditional bullying, kids have ranges of vulnerability. Education for everybody will be helpful for a lot of kids, but we need to identify those kids who are more at risk of being victimized or of perpetrating. This is where social services, school guidance

Le sénateur Ataullahjan : Vous avez répondu, je pense, à ma question suivante. L'intimidation électronique est une violation des droits. Devrait-on adopter des lois? Certains craignent qu'une politique sur la cyberintimidation empiète sur les droits constitutionnels à la liberté d'expression. La ligne est assez mince.

Comment fait-on la distinction entre ce qui relève de la liberté d'expression privée et les cas de cyberintimidation par rapport au comportement? Cela est particulièrement important dans ces cas.

Professeure Shariff, pourriez-vous nous parler un peu plus de votre projet, Définir la frontière? C'est très nouveau. On parle de surveiller les logiciels. Est-ce la réponse? Dans quelle mesure empiète-t-on sur les droits des gens et jusqu'où peut aller le gouvernement ou n'importe qui d'autre?

Mme Shariff : Nous avons des lignes directrices qui viennent des États-Unis. La question est plus litigieuse aux États-Unis où plus de cas de cyberintimidation ont été entendus, en particulier dans le contexte de la libre expression. Où, en particulier pour les jeunes, se terminent les droits à la liberté d'expression et quand les écoles ou les établissements peuvent-ils intervenir? Où se situe cette limite?

Les tribunaux ont établi que si les formes d'expression perturbent l'apprentissage en classe de façon importante, parce que ce genre d'intimidation se fait de part et d'autre en classe et à l'extérieur, en ligne, l'école a le droit d'intervenir. Les enfants se taquinent entre eux ou font des blagues sur un enseignant sur Facebook ou toute autre forme de médias sociaux et lorsqu'ils reviennent en classe, ils l'ont tous vu et s'en amusent. Cela peut avoir des conséquences sur l'apprentissage. Si cela nuit à la mission éducative de l'école, elle a le droit d'intervenir. S'il existe une forme de lien quelconque, d'après des affaires marquantes aux États-Unis concernant des enseignants, par exemple, l'école a alors le droit d'intervenir. Si les ordinateurs ou le site web de l'école sont utilisés pour la cyberintimidation, même au niveau universitaire, les éducateurs ont le droit d'intervenir. Voilà certaines des limites que nous avons fixées.

Dans notre projet, Définir la frontière, nous essayons d'informer les intervenants, tels que les décideurs, les parents et les éducateurs, et de faire participer les enfants et les jeunes en ligne à un dialogue sur les moyens d'aborder ces questions. Notre site web est éclairé par la recherche. Ces questions évoluent si rapidement, et lorsque de nouvelles questions surgissent, comme la protection de la vie privée ou la censure, nous avons une équipe de chercheurs, qui comprend des étudiants en droit et des étudiants en éducation, qui font une recherche sur la question. Ils examinent toutes les études, la jurisprudence et les nouvelles lois et rédigent une analyse. Nous essayons d'être à jour et de trouver des moyens d'informer le public.

Mme Mishna : Ce que j'aimerais ajouter, outre l'aspect juridique, c'est que nous devons comprendre que comme pour l'intimidation traditionnelle, les enfants ont différents types de vulnérabilité. L'éducation pour tous sera utile pour de nombreux enfants, mais nous devons identifier ceux qui risquent davantage d'être des victimes ou des agresseurs. C'est là où les services

counsellors, social workers and psychologists are important to assess for that and to intervene. Research is showing us which kids are more vulnerable so that we can work with them before it gets to the point of being a legal situation. The interventions need to identify and address those kids. While education might be enough for most kids, it may not be enough for those kids because other factors affect them.

Senator Hubley: We are learning a great deal about cyberbullying. My question has to do with what we know about critical ages, how bullying affects different age groups and how we identify what age is probably most at risk of cyberbullying. You mentioned kindergarten where there was knowledge of words but not the understanding, and you mentioned universities. Is there a different form of bullying that takes place at university? I sort of understand the younger person who might be vulnerable and not as self-assured. It is devastating because some of it is so cruel. You are bringing forward information that it is also in the universities. Can you share what you have learned about how different ages are affected by bullying?

Ms. Mishna: That is an important question. The research on cyberbullying is fairly recent, so I do not think we know enough. One thing we have to do is follow it longitudinally. One study I have started is one which we are following for three years. We need to find out at a developmental level which kids are affected by cyberbullying and what ages are affected and their gender. We do not know enough. We know it will be different. We also know that until recently, kids in middle schools would be more involved in cyberbullying. It decreased in grades 7 and 8 and then increased again in high school. As cyber technology keeps changing, that keeps changing. Kids at much younger ages will be involved. That is a real priority to be looked at.

In terms of university, I do not know of research on it, although there might be. Anecdotally, people have come to me as a social worker and as a dean to talk about some of the concerns. I cannot answer the question except to say that it was concerning.

Ms. Shariff: We have seen patterns in our research across these generations of young people growing up immersed in digital media, which means young adults up to age 28 as well as the very young kids. One pattern we are seeing specifically among adolescents and young adults is similar, and you were asking whether there was a difference in how they bully. The pattern is the impulse to share information publicly without thinking about public and private spaces.

One of my colleagues at McGill, Claudia Mitchell, did some work in South Africa with 15-year old girls. She asked them to develop personal diaries to post online. They posted all kinds of very private information from their bedrooms and actually called

sociaux, les travailleurs sociaux, les conseillers scolaires et les psychologues jouent un rôle important pour faire une évaluation et pour décider d'intervenir. La recherche nous montre les enfants qui sont les plus vulnérables pour que nous puissions travailler avec eux avant d'en arriver à un problème juridique. Les interventions doivent identifier ces enfants et s'occuper d'eux. L'éducation est peut-être suffisante pour la plupart des enfants, mais elle ne l'est pas forcément pour ceux-là en raison d'autres facteurs qui entrent en jeu.

Le sénateur Hubley : Nous en apprenons énormément sur la cyberintimidation. Ma question porte sur ce que nous savons des âges critiques, comment l'intimidation touche aux différents groupes d'âge et comment on détermine l'âge auquel on est le plus vulnérable à la cyberintimidation. Vous avez parlé de la garderie où on connaît les mots, mais sans en connaître le sens, et vous avez parlé des universités. Existe-t-il une forme d'intimidation à l'université? Je peux comprendre les plus jeunes qui sont vulnérables et ne sont pas sûrs d'eux. Les effets sont dévastateurs en raison de la cruauté de certains messages. Vous dites que c'est également répandu dans les universités. Pouvez-vous nous dire ce que vous avez appris sur la façon dont l'intimidation touche à différents âges?

Mme Mishna : C'est une question importante. La recherche sur la cyberintimidation est assez récente, et je pense que nos connaissances sont insuffisantes. Nous devons notamment avoir un suivi longitudinal. Nous avons entrepris une étude que nous allons suivre pendant trois ans. Nous devons trouver, sur le plan du développement, les enfants qui sont touchés par la cyberintimidation et à quel âge, ainsi que leur sexe. Nos connaissances sont insuffisantes. Nous savons que ce sera différent. Nous savons également que jusqu'à récemment, les enfants des écoles intermédiaires pratiquaient davantage la cyberintimidation. Elle diminue en septième et huitième années et reprend à l'école secondaire. À mesure que la cybertechnologie évolue, la situation évolue aussi. Des enfants beaucoup plus jeunes seront en cause. C'est une priorité qu'il faut traiter.

Quant aux universités, je ne connais aucune recherche sur le sujet, mais il peut en exister. Incidemment, des gens sont venus me voir en tant que travailleuse sociale et doyenne pour me parler de leurs problèmes. Je ne peux pas parler de la question, sauf pour dire que c'était préoccupant.

Mme Shariff : Nous avons vu des tendances dans notre recherche parmi ces générations de jeunes qui grandissent avec les médias numériques, c'est-à-dire les jeunes adultes jusqu'à 28 ans, ainsi que les très jeunes enfants. Nous constatons plus particulièrement une tendance semblable parmi les adolescents et les jeunes adultes. Vous demandiez s'il y avait une différence dans la façon d'intimider, eh bien cette tendance c'est l'impulsion de partager publiquement des informations sans se soucier s'il s'agit d'espaces publics ou privés.

Une de mes collègues à McGill, Claudia Mitchell, a travaillé en Afrique du Sud avec des jeunes filles de 15 ans. Elle leur a demandé de rédiger des journaux intimes à afficher en ligne. Elles ont posté de leur chambre toutes sortes de renseignements très

them public-private diaries that were only meant to be shared with their friends. We see a lot of kids joking about their teachers or demeaning teachers or their peers. When they have been challenged on it by the schools, they have said basically that it was just a private joke between them.

We had a situation at our university where a young undergrad was at a meeting and was not happy with the content of the meeting. He decided to Tweet his frustration and as he tweeted his frustration, he talked about wishing he had an M16 so he could shoot everyone. When he was asked about it, he said, "I was just venting." This is a concern. We need to work with young people and get them to think about what they are putting out there and what is public and what is private. Although the lines are still blurred, there have to be ways of defining the limits.

My take on that is this: We have the substantive legal boundaries available to us and the legal principles on which we can rely to help young people understand the congruence of our Charter principles and how to balance free expression, safety and privacy. Madam Chief Justice McLachlin and the Privacy Commissioner, Jennifer Stoddart, have weighed in on this. It is a real concern because young people are afraid to report victimization and afraid to become plaintiffs in actions because they are worried about their privacy. These concerns are being considered at the highest levels along with how to define the boundaries. While we do not have any clear answers, they are starting to emerge. I am convinced that we have the principles in place; we do not need to reinvent the wheel.

Senator Hubley: At what age do children understand the term "bully" or "bullying" and that what they have done is hurting someone else? Is it a random act, or is there some aggression behind it?

Ms. Mishna: That is an important question. Often there might be aggression behind it, even at a young age. However, developmentally, it is not until they are probably 12 or 13 that they can understand the effect on someone else. Therefore, even though they are intending to be aggressive, that is different from knowing the effect.

That is one reason education needs to include the effect and help them to understand and have empathy. The program Roots of Empathy is critical. Understanding the need for tolerance is important because they might be aggressive and they might mean to hurt, but that does not mean they really understand the impact. When we talk about them doing things impulsively, we need room for them to be able to make mistakes and for us to help them learn from them rather than for it to be irrevocable. That is a fine line, and it is difficult for us to figure out — especially when it goes to the media.

Consider this recent incident with Tyler Clementi. They had just entered university — had just come out of high school. Nobody would ever say that what he did was okay, but it is not clear whether he was being made a scapegoat. There is a big

personnels et les ont appelés des journaux publics-privés qui n'étaient destinés qu'à leurs amis. On voit beaucoup d'enfants qui se moquent de leurs enseignants ou qui ridiculisent les enseignants ou leurs camarades. Lorsque les écoles les confrontent, ils disent que c'était simplement une blague entre eux.

À notre université, un étudiant de premier cycle qui assistait à une réunion et qui n'était pas satisfait de son contenu a décidé d'exprimer sa frustration sur Twitter. Il a donc écrit qu'il aimeraient avoir un fusil M16 pour tuer tout le monde. Lorsqu'on lui a demandé de s'expliquer, il a répondu qu'il avait simplement exprimé sa frustration. C'est un problème. On doit travailler avec les jeunes pour qu'ils réfléchissent à ce qu'ils affichent et à ce qui est public et ce qui est privé. Même si les limites sont encore floues, on doit trouver des moyens de les préciser.

Mon opinion là-dessus est la suivante : nous disposons de limites et de principes juridiques sur lesquels nous appuyer pour aider les jeunes à comprendre la congruence avec nos principes selon la Charte et à concilier la libre expression, la sécurité et la protection de la vie privée. Madame la juge en chef McLachlin et la commissaire à la vie privée, Jennifer Stoddart, se sont prononcées dans ce débat. C'est un véritable problème. Les jeunes ont peur de signaler qu'ils sont victimes et ont peur de devenir des plaignants dans des poursuites parce qu'ils craignent pour leur vie privée. Ces préoccupations sont étudiées au plus haut niveau, de même que la façon de définir les limites. Nous n'avons pas encore de réponses claires, mais elles commencent à venir. Je suis persuadée que nous avons déjà les principes et que nous n'avons pas à réinventer la roue.

Le sénateur Hubley : À quel âge les enfants comprennent-ils le mot « intimidation » et que ce qu'ils ont fait blesse quelqu'un? Est-ce un acte spontané ou est-il lié à une certaine agression?

Mme Mishna : C'est une question importante. Il y a souvent de l'agression, même à un âge précoce. Mais sur le plan du développement, ce n'est probablement pas avant l'âge de 12 ou 13 ans qu'ils comprennent les effets sur une autre personne. Par conséquent, même s'ils ont voulu être agressifs, ce n'est pas la même chose que de connaître les effets.

C'est une des raisons pour lesquelles on doit leur expliquer les effets pour les aider à comprendre et à avoir de l'empathie. Le programme Racines de l'empathie est essentiel. Il est important de comprendre la nécessité de la tolérance, car ils peuvent être agressifs et ils peuvent vouloir faire mal, mais cela ne veut pas dire qu'ils comprennent vraiment les conséquences. Lorsqu'on parle d'impulsion, on doit leur laisser la possibilité de faire des erreurs et nous laisser la possibilité de les aider à apprendre de ces erreurs plutôt que d'en faire quelque chose d'irrévocable. C'est une distinction ténue que nous avons du mal à définir — en particulier lorsque les médias s'en emparent.

Voyez cet incident récent concernant Tyler Clementi. Ces jeunes venaient d'entrer à l'université — sortaient tout juste de l'école secondaire. Personne ne dirait que ce qui a été fait était acceptable, mais on ne sait pas vraiment si ce jeune homme est

debate among researchers and scholars asking whether it was bias or whether this was a teenager who was doing bad behaviour. He was hurting someone and there is an audience in there. We know also that as soon as an audience gets in there, it gets revved up.

We need to be very careful in those situations. That is not to excuse it, because we need to take it seriously, have consequences and help them. However, we need to ensure there is room for mistakes as you grow because, otherwise, we are not helping them. We need to help them with strategies, and that is the role of adults.

Senator White: One thing was that I was pleased to see us talking about conflict resolution skills rather than punishment. I think restorative justice in the school environment over the past five years or ten years regarding cyberbullying has been successful. You can look at work that has been done in Trenton in a high school by a principal who I think is having a real impact in relation to cyberbullying.

We talk about cyberbullying, and it is almost that our media now is participating in it. You can read hundreds if not thousands of extremely offensive comments instantaneously on a media website. They will look at them later, if flagged, but they are still there initially. It is as if it has become a sport, honestly.

I have to say that as much as it is a concern with young people, it is a concern with the population overall. It is an accepted behaviour now. I can see how young people will look and say, "You expect us to behaviour one way and yet adults can apparently write anything they want until someone at a newspaper or media outlet decides to challenge it after it has been flagged," which might take minutes, hours or days.

One of my greatest concerns right now is the acceptance we Canadians have that this type of behaviour is ongoing. I understand why young people do not get it. I do not have a question. I am done. Thank you.

Ms. Mishna: I would agree. That is critical. That is why we need to deal with it on the whole, on every level. It is not just children.

Ms. Shariff: I agree, as well. I think the societal norms have shifted, and we are more tolerant of negative forms of behaviour. As I said earlier, adults are sometimes the worst models of these kinds of behaviours.

We also need to work with the media and to maybe sensitize them to being less sensational. They are doing a much better job of raising awareness, but in some cases, especially when they are reporting suicide, there are some scholars who are writing about the fact that young people might be influenced when they see the media reports where young people have put their last words to their families on YouTube before they commit suicide.

devenu un bouc émissaire. Les chercheurs et les universitaires débattent pour savoir s'il s'agissait d'un préjugé ou d'un adolescent qui se comportait mal. Il blessait quelqu'un et il y avait un auditoire. Nous savons également que dès qu'il existe un auditoire, la machine s'emballe.

On doit être très prudents dans ce genre de cas. Il ne s'agit pas de l'excuser, car on doit prendre cela au sérieux, définir les conséquences et les aider, mais il faut laisser une place aux erreurs pendant qu'ils grandissent, sinon on ne les aide pas. On doit les aider en appliquant des stratégies, et c'est aux adultes de le faire.

Le sénateur White : J'ai été heureux de voir que l'on parlait de compétences pour résoudre les différends plutôt que de punition. Je pense que la justice réparatrice dans les écoles depuis 5 ou 10 ans concernant la cyberintimidation a donné des résultats. Je pense au travail réalisé par le directeur d'une école secondaire de Trenton qui a un véritable impact sur la cyberintimidation.

Nous parlons de cyberintimidation, et nos médias en sont presque des participants. On peut lire instantanément des centaines ou même des milliers de messages extrêmement offensants sur les sites web des médias. Ils seront supprimés éventuellement, s'ils sont signalés, mais ils sont là au départ. C'est pratiquement devenu un sport.

Je dois dire que ce n'est pas tant un problème pour les jeunes que pour la population en général. C'est devenu un comportement accepté. Je peux m'imaginer des jeunes qui vont dire : « Vous attendez de nous un certain comportement, alors que les adultes peuvent apparemment écrire n'importe quoi jusqu'à ce que quelqu'un dans un journal ou un média décide de contester un commentaire après qu'il a été signalé », ce qui peut prendre quelques minutes, des heures ou plusieurs jours.

Ce qui me préoccupe le plus actuellement est le fait que les Canadiens acceptent ce type de comportement. Je vois bien pourquoi les jeunes ne comprennent pas. Je n'ai pas de question. J'ai terminé. Merci.

Mme Mishna : Je suis d'accord. C'est un point très important. C'est pourquoi nous devons aborder ce sujet globalement, à tous les niveaux. Il n'y a pas que les enfants.

Mme Shariff : Je suis d'accord également. Je pense que les normes sociétales ont évolué et que nous sommes plus tolérants des formes de comportement négatif. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les adultes sont parfois les pires modèles pour ce genre de comportements.

Nous devons également travailler avec les médias pour leur faire prendre conscience qu'ils devraient éviter éventuellement le sensationnalisme. Ils réussissent bien à sensibiliser, mais dans certains cas, en particulier lorsqu'il s'agit de suicide, des universitaires écrivent que certains jeunes pourraient être influencés par des reportages sur des jeunes qui ont affiché leur message ultime pour leur famille sur YouTube avant de se suicider.

We need to be careful about how things are reported because it really might perpetuate things.

Senator Meredith: Thank you for this presentation. This is near and dear to my heart. I have dealt with young people who have been bullied. Ms. Mishna, you mentioned about giving them the opportunity to learn from mistakes. What happens when the mistake is detrimental and somebody commits suicide or harms himself or herself in some way? Where do we draw the line?

As an activist, I have engaged with young people and encouraged them. Once the remarks made through cyberbullying were brought to my attention, I brought that to the attention of parents and then I got the police involved. I believed there should be consequences to that individual's actions. I do not think we need to wait.

My other question is about parenting, which is a different ball game.

First, though, you mentioned giving them time to learn from mistakes, but what happens when that becomes detrimental?

Ms. Mishna: I agree that we need to bring in the police at times. We need the continuum.

However, I think we need to understand that if someone commits suicide, it is very multi-determined; there are many issues that go into that and we know that there are many factors. Not to minimize the bullying, but that might be the final factor.

Among the factors, we know that when kids are cyberbullied or bullied, if it is not addressed or if they are not believed or not validated, that makes the trauma worse.

However, I think it is a very complex question and we need to understand it is complex. The big concern is how we do it. One of the ways I think we need to do it is to address it along the way and not wait until it is the end. These behaviours do not just automatically escalate; they have been escalating. When we do not address them before they are obvious, by the time they have escalated, at that point it might be important to bring in the police.

One of the things we know is that the police or the law can be brought in at an earlier time and not in a punitive way, but to work with kids and schools. We need to be doing that along the way before it gets to that.

I agree that there is a time when they have to bring in the law. When kids act in a way that is not safe, they need limits. The more serious it is, the more serious the limit has to be. I think it is very complicated.

Senator Meredith: There has been talk about parents and their responsibility when a child does something, and they are under age 18 and the youth should be under parental supervision. What

On doit être attentif à la façon dont les médias rendent compte des événements, car ils risquent réellement de contribuer à les perpétuer.

Le sénateur Meredith : Merci de votre présentation. Cette question m'est très personnelle. J'ai eu affaire à des jeunes qui ont été victimes d'intimidation. Madame Mishna, vous avez parlé de leur donner la possibilité d'apprendre de leurs erreurs. Que se passe-t-il lorsque l'erreur a conduit quelqu'un au suicide ou à se faire du mal d'une façon ou d'une autre? Où fixe-t-on la limite?

En tant qu'activiste, j'ai dialogué avec des jeunes et je les ai encouragés. Lorsque des remarques de cyberintimidation étaient portées à mon attention, j'en faisais part aux parents et je faisais intervenir la police. Je pensais que ces actes devaient avoir des conséquences. Je ne pense pas que nous devons attendre.

Mon autre question porte sur les compétences parentales, ce qui est une autre histoire.

Mais d'abord, vous avez parlé de leur donner le temps d'apprendre de leurs erreurs, mais que se passe-t-il lorsque l'erreur est préjudiciable?

Mme Mishna : Je pense en effet que la police doit parfois intervenir. Il faut un continuum.

Mais je pense que si quelqu'un se suicide, c'est pour différentes raisons; de nombreux facteurs entrent en jeu. Sans vouloir minimiser le rôle de l'intimidation, ce n'est peut-être que le dernier facteur.

Parmi ces facteurs, nous savons que si des enfants sont victimes de cyberintimidation ou d'intimidation et si rien n'est fait ou si on les croit pas ou on ne les prend pas au sérieux, le traumatisme est aggravé.

Cependant, je pense que cette question est très complexe et nous devons comprendre sa complexité. La grande question est de savoir comment agir. Je pense qu'un des moyens consiste à agir au fur et à mesure et de ne pas attendre jusqu'à la fin. Ces comportements ne s'aggravent pas automatiquement, mais ils se sont aggravés. Si l'on n'intervient pas avant qu'ils ne soient évidents, une fois qu'ils ont empiré, il peut être alors important de faire intervenir la police.

Nous savons que l'on peut faire appel à la police ou à la loi plus tôt et de façon non punitive, mais pour travailler avec les enfants et les écoles. C'est ce que nous devons faire avant d'en arriver au pire.

Je conviens que l'on doit appeler la police à un moment donné. Lorsque les enfants agissent de façon dangereuse, on doit imposer des limites. Plus c'est grave, plus la limite doit être stricte. Je pense que c'est très compliqué.

Le sénateur Meredith : On a parlé des parents et de leurs responsabilités lorsqu'un enfant de moins de 18 ans qui devrait être sous leur surveillance fait quelque chose. Qu'en pensez-vous

are your thoughts on that in terms of the education around parents and what needs to happen there? There is a lack of information being transmitted to parents.

Going back, I will ask you another question with respect to the curriculum and the school boards and whether they really get the message that people's lives here are being destroyed. You said earlier that teachers seemingly feel that it is an add-on — that it is an added responsibility to their day-to-day activities. Comment on that for me.

Ms. Shariff: There were several aspects to your questions.

Senator Meredith: There is a lot going through my mind.

Ms. Shariff: I will try to address them. Your earlier question to Professor Mishna took me back to my PhD research on the legal obligations of schools to address traditional bullying. I found that the kids who fell through the cracks and were caught perpetrating bullying and the victims that fell through the cracks and committed suicide were not supported as well as they could by the schools. Also, the role of parents was not well understood by the schools, either; the parents were seen as being difficult, demanding and aggressive. There was the assumption that the victims brought it on themselves. Therefore, it was more about the school's reputation: "Oh, that does not happen at our school." The victims had to actually leave and go to other schools. This was a repeated pattern.

We see the same kind of thing with cyberbullying, especially now with the complexities. This was 10 years ago, and now, with all of the awareness about bullying and cyberbullying, they are changing. I believe most schools are trying to do a better job of addressing it.

I think more resources must be placed to give schools more information or mobilize knowledge a little more with teachers. With the new act that Premier McGuinty has put in place, the anti-bullying law as well as Bill 56 in Quebec — and I can speak from the Quebec perspective. I have met with school boards, and they are very concerned that while they are being required to develop plans on safe schools and report at different levels to the Ministry of Education, they do not have the background to know how to do this. How do they develop sustainable plans that will work?

As well, at least the Quebec bill is contradictory in that it also gives principals a lot of autonomy to expel kids who are caught cyberbullying. As I found in my PhD thesis, many times the kids who are expelled are the ones retaliating against bullying; they have been bullied and then they are provoked. It gets quite complex. My concern is there could be a lot more kids expelled because they will not comply with the law.

dans l'optique de la sensibilisation des parents et de ce qu'il faudrait faire à ce sujet? Les parents ne reçoivent pas toute l'information nécessaire.

Je vais vous poser une autre question sur les programmes et les conseils scolaires et sur la question de savoir s'ils se rendent bien compte que des vies sont détruites. Vous avez dit que les enseignants ont tendance à penser que ce n'est qu'une autre responsabilité ajoutée à leurs activités quotidiennes. Pourriez-vous me dire ce qu'il en est?

Mme Shariff : Il y a plusieurs aspects à vos questions.

Le sénateur Meredith : Je pense à beaucoup de choses en même temps.

Mme Shariff : Je vais essayer de répondre. Votre question précédente à la professeure Mishna m'a renvoyée à ma recherche de doctorat sur les obligations juridiques des écoles à l'égard de l'intimidation traditionnelle. J'ai constaté que les enfants qui étaient tombés entre les mailles du filet et étaient pris à intimider et les victimes qui étaient tombées entre les mailles du filet et se suicidaient n'étaient pas aussi aidés qu'ils auraient dû l'être par les écoles. Les écoles ne comprenaient pas très bien non plus le rôle des parents qui étaient considérés comme difficiles, exigeants et agressifs. On supposait que les victimes l'avaient cherché. Cela devenait donc une question de réputation de l'école : « Oh, ce genre de chose n'arrive pas dans notre école. » Les victimes devaient partir et aller dans une autre école. Cela se reproduisait à chaque fois.

C'est la même chose avec la cyberintimidation, surtout maintenant que tout est plus complexe. C'était il y a 10 ans, et maintenant, avec la prise de conscience au sujet de l'intimidation et de la cyberintimidation, les écoles changent. Je crois que la plupart d'entre elles essaient de mieux faire.

Je pense que l'on doit accorder davantage de ressources pour donner davantage d'information aux écoles ou plus de connaissances aux enseignants. M. McGuinty a fait adopter une loi anti-intimidation et le Québec a le projet de loi 56 — et je peux parler de la perspective du Québec. J'ai rencontré des représentants de conseils scolaires qui sont très inquiets du fait qu'on leur demande de préparer des plans sur la sécurité des écoles et de rendre compte à différents niveaux au ministère de l'Éducation, alors qu'ils n'ont pas les antécédents nécessaires pour savoir comment s'y prendre. Comment élaborer des plans durables qui donneront des résultats?

Le projet de loi du Québec est contradictoire en ce sens qu'il donne également aux directeurs d'école beaucoup d'autonomie pour expulser les enfants qui sont pris en flagrant délit de cyberintimidation. Comme je l'ai constaté pour ma thèse de doctorat, il arrive souvent que les enfants expulsés ripostent à l'intimidation; ils ont été intimidés et on les provoque. Cela devient très complexe. Je crains que bien d'autres enfants soient renvoyés parce qu'ils ne respectent pas la loi.

That is where I think more resources need to be put into supporting the schools. I know the Quebec Ministry of Education has put more resources into an awareness campaign in the form of a public service announcement. Those funds could have been much better used to support the schools.

Again, in terms of a parental responsibility, it is a joint responsibility. In the schools where cyberbullying or bullying takes place the least is where the parents and kids are engaged in developing programs, working out the consequences and working together. It is a community effort.

Senator Meredith: You are so right with respect to parents and their involvement. When this particular case came before the school with respect to these students that were being bullied, the parent of the bully was someone antagonistic towards the school. You are right. They said, "How could my son be doing this? My son would never engage in such activity." Therefore, some parents are fighting against the school, when they should be working together to recognize the evidence because it was all posted.

Ms. Shariff: In some cases, the parents are frustrated because the schools are not doing enough. We had the case of Azmi Jubran in British Columbia a few years ago where for four years they had spoken to the school to do something to help him as he was being horrendously bullied and cyberbullied. They were pouring acid on his shirt and he endured just horrendous forms of bullying.

He finally brought an action under the B.C. Human Rights Code because they were teasing him as being gay and he was not gay, so that is the route he took. Ultimately, it went to tribunal and then the courts. They said there is an obligation on the schools to provide an environment that is conducive to learning. I think schools realize that more and more. How they go about that is the challenge.

Ms. Mishna: In response to your question about the parent who says, "My child would not do that," that is a challenge for schools because there are those parents and they do not cooperate, so we need resources to address that. When that gets ignored and is dropped, then the child who was victimized, as well as everyone else, is in trouble and it will only escalate. There is that kind of parent, and we need to find a way to get through to them and not to be intimidated by them. That is critical, and it will have huge effects for their child as well as the others who come across them.

Senator Zimmer: Keeping in that vein, and taking a bit of a different pathway, when I went to school, you took the bullying because it was many years ago. If you did go to the teacher or the priest, you were considered a tattletale, a squealer, and in fact it made it worse and very hard to get support. They may go along and say, "We will stop," but they will get you in the back alley.

Je pense que c'est là où l'on doit accorder plus de ressources pour appuyer les écoles. Je sais que le ministère de l'Éducation du Québec a financé une campagne de sensibilisation sous la forme d'une annonce de service public. Ces fonds auraient été mieux utilisés pour aider les écoles.

Là encore, pour ce qui est de la responsabilité des parents, c'est une responsabilité conjointe. Les écoles où il y a le moins de cyberintimidation ou d'intimidation sont celles où les parents et les enfants participent à la création des programmes, réfléchissent aux conséquences et travaillent ensemble. C'est un effort commun.

Le sénateur Meredith : Vous avez tout à fait raison concernant les parents et leur participation. Lorsque ce cas d'intimidation s'est produit à l'école, le parent de l'agresseur était quelque peu hostile envers l'école. Vous avez raison. Il a dit : « Comment mon fils pourrait-il faire une chose pareille? Mon fils ne ferait jamais ça. » Par conséquent, certains parents se battent contre l'école, alors qu'ils devraient collaborer avec elle pour reconnaître les faits, car les messages étaient bel et bien affichés.

Mme Shariff : Dans certains cas, les parents ne sont pas contents parce que l'école n'est pas suffisamment active. En Colombie-Britannique, il y a quelques années, nous avons eu le cas d'Azmi Jubran dont les parents avaient demandé pendant quatre ans de prendre des mesures pour l'aider, car il était victime d'une horrible intimidation et cyberintimidation. On lui versait de l'acide sur sa chemise et il subissait des formes terribles d'intimidation.

Il a finalement intenté des poursuites en vertu du Code des droits de la personne de la Colombie-Britannique, car on le traitait d'homosexuel alors qu'il ne l'était pas. C'est donc la voie qu'il a choisie. Un tribunal puis les cours ont été saisis de l'affaire. Il a été conclu que les écoles ont l'obligation d'assurer un climat propice à l'apprentissage. Je pense que les écoles en prennent conscience. Le problème est de savoir comment y arriver.

Mme Mishna : En réponse à votre question sur les parents qui disent que leur enfant ne pourrait pas faire ça, les écoles ont des problèmes avec ces parents qui ne coopèrent pas. Il faut donc des ressources pour traiter cette question. Lorsqu'on ne tient pas compte du cas et qu'il est abandonné, l'enfant victime, et tous les autres, ont des problèmes et la situation ne fait qu'empirer. Nous devons trouver un moyen de rejoindre ce genre de parent et de ne pas se laisser intimider par eux. C'est un élément très important qui aura des effets considérables sur l'enfant et sur tous ceux qui le connaissent.

Le sénateur Zimmer : Dans la même veine et en prenant une direction un peu différente, lorsque j'allais à l'école, on acceptait l'intimidation parce que cela se passait il y a longtemps. Si on allait se plaindre à un enseignant ou au prêtre, on était considéré comme un mouchard, un dénonciateur, et les choses empiraient et il devenait très difficile d'obtenir de l'aide. Les intimidateurs disaient qu'ils allaient arrêter, mais ils vous attrapaient dans un coin sombre.

What safeguards do you have nowadays that can guard against that? In the meeting the bullies will say, "Okay, we will stop it," but at night in the back alley you will get it worse, number one.

Number two, does your research show that there is more bullying by males or females, or are they about the same?

Ms. Mishna: On the first question, that is an ongoing concern. In our research and in other people's research, one reason bullied kids do not tell is they believe that even though the principal and the parents think it will be helpful, in fact it will make the bullying worse. That is an ongoing issue.

I think research is finding that the best way to address that is you cannot just deal with it in one meeting; it must be a whole-school approach so that the other kids are involved. We know bystanders are very important, and we are learning that to be true in cyber as well, so it is not just up to that one child who is victimized. In the past, I do not think we realized that.

The whole school needs to be involved in terms of policies, teachers, parents and bystanders so when that child might come to retaliate, there is more support and more barriers against that. That is definitely an ongoing concern.

Senator Zimmer: If I may add another question.

The Chair: Before you do that, did you want to respond, Dr. Shariff?

Ms. Shariff: You asked how we get them to not continue the bullying in the back alley and that kind of thing. One way to reach digital natives is to use media and digital tools. For our project on our website www.definetheline.ca, we have developed bilingual video vignettes that are only two or three minutes long, but they provide different scenarios of bullying and cyberbullying. Teachers love them because they are able to use these in the classroom to get kids to dialogue about what they would do if they were this character and to think about it.

Also, we talk to young kids in grades 5 and 6, and we ask them to tell us how they define the line. We are doing a lot of that with the Facebook project, where we will be developing online student-centred interactive projects for kids between the ages of 9 and 12 and then teens between the ages of 12 and 17. That is yet to come.

For our earlier project, we had some classes in Vancouver tell us how they defined the line. Those pictures are on the website. The website is currently under redevelopment, but if you go to the existing website, kids have told us how they define the line.

Honestly, if we give young people the benefit of the doubt, they can come up with some amazing ideas of how to explain to other kids that they need to step back and stop. If we engage kids in

Quelles sont les garanties qui existent aujourd'hui pour assurer la protection des enfants? À la réunion, les intimidateurs disaient qu'ils allaient arrêter, mais le soir ils se rattrapaient dans un coin sombre, premièrement.

Deuxièmement, votre recherche montre-t-elle une différence entre les filles et les garçons en matière d'intimidation ou est-ce plus ou moins la même chose?

Mme Mishna : En ce qui concerne la première question, c'est une préoccupation constante. Notre recherche et d'autres indiquent que les enfants victimes d'intimidation ne parlent pas, même si le directeur et les parents pensent que ce sera utile, parce qu'ils croient que l'intimidation va empirer. C'est une préoccupation constante.

Je pense que la recherche montre que l'on ne peut pas régler la question en une seule réunion; il faut adopter une approche à l'échelle de l'école et faire participer les autres enfants. Nous savons que les spectateurs sont très importants et nous nous rendons compte que c'est la même chose pour la cyberintimidation. Ce n'est donc pas seulement l'enfant victime. C'est un aspect dont nous n'étions pas conscients auparavant.

L'école doit participer sur tous les plans : politiques, enseignants, parents et spectateurs afin que lorsque l'enfant serait prêt à se venger, il aura de l'aide et sera confronté à des obstacles. C'est effectivement toujours un problème.

Le sénateur Zimmer : Si je peux ajouter une autre question.

La présidente : Auparavant, vouliez-vous répondre, madame Shariff?

Mme Shariff : Vous avez demandé comment les empêcher de continuer l'intimidation dans un coin sombre. Un des moyens de rejoindre les natifs numériques est d'utiliser les médias et les outils numériques. Pour notre projet sur notre site web www.definetheline.ca, nous avons créé des vignettes vidéo bilingues qui durent seulement deux ou trois minutes, mais qui présentent différents scénarios d'intimidation et de cyberintimidation. Les enseignants les aiment beaucoup, car ils peuvent les utiliser en classe pour faire dialoguer les enfants sur ce qu'ils feraient s'ils étaient ce personnage et pour y réfléchir.

Nous parlons également à des jeunes enfants de cinquième et sixième années et nous leur demandons de nous dire comment ils définissent la limite. C'est ce que nous faisons en particulier dans notre projet sur Facebook où nous allons créer des projets interactifs en ligne visant des élèves de neuf à 12 ans puis de 12 à 17 ans. Nous n'avons pas encore commencé.

Pour notre projet précédent, nous avons demandé à des élèves à Vancouver de nous dire comment ils définiraient la limite. Ces images se trouvent sur notre site web. Le site web est en cours de restructuration, mais si vous allez sur le site actuel, vous verrez les enfants qui nous ont dit comment ils définiraient la limite.

À dire vrai, si on donne aux jeunes le bénéfice du doute, ils trouvent des idées assez étonnantes sur la façon d'expliquer à d'autres enfants qu'ils doivent arrêter. Si on leur demande de

developing the boundaries themselves, then they understand why they are doing it, they are proud of it, they take ownership and they will ensure that happens in the school context.

Senator Zimmer: What about the female and male proportion?

Ms. Mishna: In terms of traditional bullying, typically boys were found to bully more. Part of that was because bullying was often considered to be physical. When we started to recognize that there is a relational kind of bullying, then we saw girls also bullied.

In terms of cyberbullying, there is mixed evidence. In our study, we found there was not a difference in how much they were bullied or victimized, but the way they did it and the way they were victimized differed. There seems to be some variation.

Some research studies find that girls are more involved in cyberbullying but that, in the last couple of years, boys are catching up and are more involved in it. I think it is different than traditional bullying, but there seems to be a difference in the nature of it. Girls are more likely, for example, to be bullied in cyberspace by receiving sexual pictures, being asked to do something sexual or being coerced through pressure to send out a picture, whereas boys might be more likely to be bullied through name-calling or threatening.

Senator Zimmer: If we are led into the area, you get the bully and you get the gang. Do you find that there is a better reaction once the friends of the bully step up and say, "Listen, this is wrong," because then it is done internally and the blame cannot be placed on the person complaining? If the bully sees he has lost his posse, it is much more difficult for him to continue. Do you find that in your research?

Ms. Shariff: Yes, we do, and there are some very public examples of that. That is where social media and social networking like Facebook can be used in positive ways. We have seen the power of social media in the Middle East recently in the Arab Spring.

However, I will give an example of where young people have stood up for each other, and this is at the university level. When there were the shootings at Virginia Tech university a few years ago, the shooter was of Asian background. There was a big discussion on Facebook where a number of people started saying, "Oh, well, all Asians are bad." It was a racist kind of discussion. A number of students pushed back and said, "No, this is not about race. You are being racist. This is not about race; it is simply about one individual losing his mind and shooting everyone." In fact, there was a lot of support for the grieving students.

définir eux-mêmes les limites, ils comprennent pourquoi ils le font, ils en sont fiers, ils s'approprient la démarche et ils font en sorte que ces limites s'appliquent à l'école.

Le sénateur Zimmer : Et au sujet de la proportion entre les filles et les garçons?

Mme Mishna : Pour ce qui est de l'intimidation traditionnelle, les garçons sont plus nombreux, ce qui s'explique en partie par le fait que l'intimidation était souvent considérée comme un acte physique. Lorsque nous avons commencé à constater qu'il y avait une intimidation relationnelle, nous avons vu que les filles sont aussi victimes.

Pour la cyberintimidation, les résultats sont mitigés. Dans notre étude, nous n'avons pas vu de différence dans la fréquence de l'intimidation ou de la victimisation, mais nous avons vu une différence dans la façon de procéder. Il semble y avoir des variations.

Certaines études montrent que les filles pratiquent davantage la cyberintimidation mais que depuis deux ou trois ans, les garçons les rattrapent et la pratiquent davantage. Je pense qu'elle diffère de l'intimidation traditionnelle, mais qu'il existe une différence de nature. Par exemple, les filles sont plus susceptibles d'être intimidées dans le cyberspace en recevant des images de nature sexuelle, en se voyant demander de faire quelque chose de sexuel ou d'être contraintes par des pressions à envoyer une photo, alors que les garçons sont plus susceptibles d'être intimidés par des insultes ou des menaces.

Le sénateur Zimmer : Si on les découvre, on prend l'intimidateur et tout le groupe. Avez-vous constaté une meilleure réaction une fois que les amis de l'intimidateur interviennent et disent : « Écoute, ce n'est pas bien », car cela vient de l'intérieur du groupe, et on ne peut pas blâmer celui ou celle qui se plaint? Si l'intimidateur voit qu'il a perdu sa troupe, il sera beaucoup plus difficile pour lui de continuer. Est-ce quelque chose que vous voyez dans votre recherche?

Mme Shariff : Oui, en effet, et il en existe des exemples très connus. C'est là où les médias sociaux et le réseautage social comme Facebook peuvent avoir un rôle positif. Nous avons vu le pouvoir des médias sociaux récemment au Moyen-Orient lors du printemps arabe.

Mais je vais vous donner un exemple de jeunes qui se sont soutenus mutuellement, et cela se passait au niveau universitaire. Lors de la fusillade à l'université Virginia Tech il y a quelques années, le tireur était d'origine asiatique. Il y a eu toute une discussion sur Facebook dans laquelle un certain nombre de gens ont commencé à dire que tous les Asiatiques étaient mauvais. C'était une discussion plutôt raciste. Un certain nombre d'étudiants ont répliqué en disant : « Non, ce n'est pas une question de race. Vous êtes les racistes. Ce n'est pas une question de race, mais simplement de quelqu'un qui a perdu la tête et a tiré sur tout le monde. » En fait, les étudiants affligés ont reçu beaucoup de soutien.

I know you will hear from Cathy Wing from Media Awareness Network. I know she has presented at other conferences some very good examples of this happening online where young people have stood up, even at the school level, and said no. This is where we need them to take ownership and say, "No, this is not on. This is not acceptable," and they can only do that if they can come to those understandings within themselves, if they can gain those inner filters from within.

Ms. Mishna: I agree; it is very powerful. The research has been powerful to show that when other kids step in, the bullying stops very quickly.

The other thing we need to remember is that for us to help the kids be empowered to be able to do that, they need to be supported by the adults in their world. That is critical because asking them to do it without having that support for them is too much, but if they have that support and do it, it is dramatic.

Senator Zimmer: I was bullied in college many years ago, and I never went to the teachers or the priest. How I fought my way out of that bag was I excelled in sports, and by doing that and representing the college, it seemed to bring out the best of other students supporting my cause, but I did it in a different way. I did not confront. I excelled in another way and that brought me into the atmosphere of a new way of dealing with the issue, and I was very fortunate to go through that.

The Chair: I have a question regarding international human rights obligations to protect children.

Dr. Shariff, you touched on that. As you know, Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child requires state parties to take all appropriate legislative, administrative, social and educational measures to protect children from all forms of physical or mental violence. In your view, is Canada meeting its obligations under this article?

Ms. Shariff: In my view, I think we have some way to go. One of my concerns is that simply the way schools are dealing with this is the way that the provincial legislation has emerged. Also, I have concerns over the Safe Streets and Communities Act, which will affect kids if they end up being sentenced under this kind of legislation. I think we are to some extent meeting it, but certainly there is a lot of room for improvement.

We are concerned about victims and we ought to be; we need to better protect victims, and we will have, hopefully, judicial guidance from the Supreme Court of Canada in the *A.B. v. Bragg Communications Inc.* case on young people wanting to sue their perpetrators. As well as that, we also need to work with the perpetrators because they can also get themselves into a lot of trouble. We have to ensure that we balance both sides, and that is

Je sais que Cathy Wing, du réseau Éducation-Médias, viendra témoigner. Je sais qu'elle a présenté à d'autres conférences de très bons exemples de jeunes qui ont résisté en ligne, même à l'école, et ont dit non. C'est pourquoi il faut qu'ils se prennent en charge et disent : « Non, cela n'est pas acceptable. » Ils ne peuvent le faire que s'ils en arrivent à cette compréhension au fond d'eux-mêmes, s'ils établissent ces filtres internes.

Mme Mishna : Je suis d'accord; c'est un aspect très fort. La recherche a bien montré que lorsque d'autres enfants interviennent, l'intimidation cesse très rapidement.

Il ne faut pas oublier non plus que pour aider les enfants à pouvoir agir ainsi, ils doivent être soutenus par les adultes qu'ils connaissent. C'est un point essentiel, car c'est trop leur demander que de le faire sans cet appui, mais s'ils l'obtiennent et agissent, le résultat est impressionnant.

Le sénateur Zimmer : J'ai été victime d'actes d'intimidation au collège il y a bien des années et je ne l'ai jamais dit aux enseignants ni au prêtre. Je m'en suis sorti parce que j'excellais dans les sports et de cette façon et en représentant le collège, il semble que je faisais ressortir le meilleur chez les autres élèves qui me soutenaient, mais j'ai agi différemment. Je ne les ai pas confrontés. J'excellais d'une autre manière et cela m'a permis de trouver une nouvelle façon de faire face au problème. J'ai eu beaucoup de chance.

La présidente : J'ai une question au sujet des obligations de protéger les enfants en vertu des droits de la personne internationaux.

Madame Shariff, vous avez abordé ce sujet. Comme vous le savez, l'article 19 de la Convention des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant exige des États parties qu'ils prennent les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger les enfants contre toutes les formes de violence physique ou mentale. À votre avis, le Canada respecte-t-il ses obligations en vertu de cet article?

Mme Shariff : À mon avis, nous avons encore du chemin à faire. Je crains notamment que la façon dont les écoles traitent cette question est celle qui a donné lieu à l'adoption des lois provinciales. Je m'inquiète également au sujet de la Loi sur la sécurité des rues et des communautés, qui touchera les enfants s'ils sont condamnés en vertu de ce genre de loi. Je pense que nous respectons dans une certaine mesure ces obligations, mais des améliorations sont sûrement possibles.

Nous nous inquiétons pour les victimes, et à juste titre; nous devons mieux les protéger, et nous aurons, nous l'espérons, une orientation judiciaire de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *A.B. c. Bragg Communications Inc.* sur les jeunes qui veulent poursuivre leurs agresseurs. Nous devons en outre travailler avec les agresseurs parce qu'ils peuvent également avoir de gros ennuis. Nous devons veiller à concilier les deux

why I am always talking about the need to balance free expression and privacy as well as supervision, regulation and safety. It is very difficult.

I think Canada is doing much better than the United States because in the U.S. there is a much larger emphasis on free speech at the expense of victims. We do not have many legal precedents, unfortunately, in Canada, to give us guidance. I am hoping that once the Supreme Court starts to set some judicial direction, given the track record of the Supreme Court of Canada, I suspect that we will do a better job than the U.S. of at least meeting Article 19.

Ms. Mishna: I think we are in the right direction. As we focus more on the anti-bullying and anti-cyberbullying, I think, at the same time, we need to also focus on prevention. We need to focus on both. We need to provide education in a comprehensive way, and when I say in the curriculum, it is not about anti-bullying but about how to behave, have empathy and interact. That is not easy to do because teachers need help to add that into the curriculum. Parents and our whole society have to be involved in that.

When we think about bullying and cyberbullying, if we live in a society where there are certain attitudes, discriminations and prejudices, even though that might not be bullying per se, it sets an atmosphere that gives a message to kids that it is okay.

For example, if we have discussion about how gay marriage is not okay and that is not happening here, does that give a message to kids that it is okay to do that, to talk about that? I think we need to address that more comprehensively so we are not just focusing on the bullying. That is already after the fact. We need to do both.

The Chair: Are there any other countries or states parties that are doing better than Canada?

Ms. Mishna: I think Scandinavia is, but we need to remember they are smaller and more homogeneous, and it is, therefore, easier to address that. However, I think we can use the model. One of the great things about our country is that it is so diverse. I know in traditional bullying Canada has slipped in terms of where we were, and, so I do not know the answer about cyberbullying, but I do think there are other countries that we can use as models where how to be tolerant is just part of the education system. It is not an add-on because it is inherent. That is more complicated to do because when talking about Canada, urban, rural, Aboriginal and so on, we need to take all of that into account. There are some basic core principles, but if we do not tailor it both developmentally and to the communities, it will not be effective.

Ms. Shariff: We are in the process of conducting and mapping what is emerging globally for UNICEF in terms of how cyberbullying is being addressed internationally. Scandinavia,

aspects, et c'est pourquoi je parle toujours de la nécessité de concilier la libre expression et la vie privée d'une part et la surveillance, la réglementation et la sécurité d'autre part. C'est très difficile.

Je pense que la position du Canada est bien meilleure que celle des États-Unis où l'on insiste beaucoup plus sur la liberté d'expression au détriment des victimes. Malheureusement, nous avons peu de précédents juridiques au Canada pour nous orienter. J'espère que lorsque la Cour suprême commencera à fixer une orientation judiciaire, compte tenu de ses antécédents, je pense que nous réussirons mieux que les États-Unis à respecter au moins l'article 19.

Mme Mishna : Je pense que nous sommes dans la bonne voie. Nous mettons l'accent sur les mesures anti-intimidation et anti-cyberintimidation, mais je pense que parallèlement, nous devons également privilégier la prévention. Nous devons faire les deux. Nous devons offrir une éducation globale, et lorsque je parle d'incorporer ce sujet dans le programme, ce n'est pas pour prendre des mesures contre l'intimidation, mais pour enseigner comment se comporter, avoir de l'empathie et communiquer. Ce n'est pas facile, car les enseignants ont besoin d'aide pour ajouter ce sujet au programme. Les parents et toute la société doivent participer.

Dans le contexte de l'intimidation et de la cyberintimidation, on vit dans une société où il existe des attitudes, des discriminations et des préjugés, même s'il ne s'agit pas d'intimidation comme telle, créant un climat qui donne aux enfants l'impression que c'est acceptable.

Par exemple, si on discute du mariage gai et si on dit que ce n'est pas acceptable, que ça n'arrivera jamais ici, est-ce que les enfants vont penser que c'est acceptable, que l'on peut en parler? Je pense que nous devons aborder la question de façon globale et ne pas se concentrer sur l'intimidation. C'est déjà après coup. Nous devons faire les deux.

La présidente : Y a-t-il d'autres pays ou États parties qui font mieux que le Canada?

Mme Mishna : Je dirais la Scandinavie, mais ce sont de petits pays homogènes où il est plus facile de traiter de ce problème. Mais c'est un modèle à utiliser. La diversité de notre pays est une de ses grandes caractéristiques. Je sais qu'en ce qui concerne l'intimidation traditionnelle, le Canada a perdu du terrain et je ne connais donc pas la réponse pour la cyberintimidation, mais je pense que l'on peut utiliser certains pays comme modèles, des pays où l'apprentissage de la tolérance fait partie du système éducatif. Ce n'est pas un sujet qui vient s'ajouter, il est inhérent au système. C'est plus compliqué au Canada où nous devons tenir compte de la population urbaine et rurale, des Autochtones et ainsi de suite. Il existe des principes fondamentaux, mais ils seront inutiles s'ils ne sont pas adaptés pour le développement des enfants et la société.

Mme Shariff : Nous sommes en train de cartographier ce qui se fait au niveau international en matière de cyberintimidation pour l'UNICEF. La Scandinavie, le Royaume-Uni et l'Australie font

the U.K. and Australia are doing some excellent work as well to address cyberbullying. Brazil, interestingly enough, has some really good emerging programs. We have found other countries in Asia, Africa and Latin America are still dealing with it only in terms of child online trafficking and grooming and are not looking at it in terms of cyberbullying as we are discussing it. There are opportunities for Canada to develop some excellent models internationally as these countries grow in their use of technology in schools.

The Chair: The Convention on the Rights of the Child sets out the key rights and principles intended to promote and protect the best interests of children. In your view, is there a way that a rights-based approach developed on the principles of the convention can be used to help children who are affected by cyberbullying?

Ms. Shariff: Yes, I believe that. As I mentioned earlier, if we can show some congruence with the principles under the CRC and our Charter of Rights and Freedoms and develop educational models that work with those principles, we would go much further than we would if we put in place control-oriented legislation. Case studies that have applied these principles are very useful.

In my book, *Cyber-Bullying: Issues and Solutions for the School, the Classroom and the Home*, I have put in place a plan where we can use human rights principles to engage young people in the curriculum.

Ms. Mishna: I would agree. The human rights perspective is very helpful, and it is very powerful for children and youth. When they find that they have been bullied or cyberbullied and learn that they have the right not to be, it changes how they feel. They have not thought about that. As well, perpetrators do not realize that they are violating someone's rights. It is a very helpful and important perspective.

Senator Ataullahjan: It is interesting just listening to Senator Zimmerman talk about how he was bullied. It makes me think that traditional bullying was done in the schoolyard and then you went home and that was it because at home you were in a safe environment. However, when I was interested in cyberbullying and having a discussion with my daughter, a remark that she made stuck with me. She said that it is like a prison sentence: It does not leave you because it follows you no matter where you go. When I think of cyberbullying, it is like you are not safe anywhere. Traditionally, you went home and were away from the bully and you felt safe, but no longer.

I know it is a relatively newer form of bullying. Do we know of the long-term effects of cyberbullying as children develop and become adults? Is it too new to know the psychological and social consequences? Do we have any figures or studies on that?

un excellent travail dans ce domaine. Il est intéressant de voir que le Brésil a de nouveaux programmes vraiment positifs. Nous avons trouvé d'autres pays en Asie, en Afrique et en Amérique latine qui traitent de la question uniquement dans l'optique du trafic et de la mise en confiance en ligne des enfants et non de la cyberintimidation telle que nous en discutons. Le Canada a la possibilité de créer d'excellents modèles à l'échelle internationale à mesure que ces pays intègrent ces technologies à l'école.

La présidente : La Convention relative aux droits de l'enfant fixe les principaux droits et principes visant à promouvoir et protéger les meilleurs intérêts des enfants. À votre avis, peut-on utiliser une démarche fondée sur les droits et élaborée selon les principes de la Convention pour aider les enfants victimes de cyberintimidation?

Mme Shariff : Oui, je le crois. Comme je l'ai dit tout à l'heure, si on peut montrer une certaine harmonie avec les principes de la CDE et de notre Charte des droits et libertés et créer des modèles éducatifs qui appliquent ces principes, nous irons beaucoup plus loin que si nous adoptons des lois répressives. Les études de cas qui ont appliqué ces principes sont très utiles.

Dans mon livre, *Cyber-Bullying: Issues and Solutions for the School, the Classroom and the Home*, j'ai présenté un plan qui permet d'utiliser les principes des droits de la personne pour faire participer les jeunes au programme.

Mme Mishna : Je suis d'accord. La perspective fondée sur les droits de la personne est très utile et joue un rôle très important pour les enfants et les jeunes. Lorsqu'ils apprennent qu'ils sont la cible d'actes d'intimidation ou de cyberintimidation et qu'ils ont le droit de ne pas l'être, ils sont rassurés. Ils n'y avaient pas pensé. De la même façon, les agresseurs ne savent pas qu'ils violent les droits d'une autre personne. C'est une perspective très utile et très importante.

Le sénateur Ataullahjan : Je trouve intéressant d'écouter le sénateur Zimmerman parler de son expérience d'intimidation. Je pense que l'intimidation traditionnelle se déroulait dans la cour de l'école, mais on rentrait ensuite à la maison et on se sentait en sécurité. Lorsque j'ai commencé à m'intéresser à la cyberintimidation et que j'en ai parlé avec ma fille, elle m'a fait une remarque qui m'a frappée. Elle a dit que c'était comme une peine de prison : cela ne vous quitte jamais et vous suit partout où vous allez. Il me semble qu'avec la cyberintimidation, on n'est en sécurité nulle part. Traditionnellement, on rentrait à la maison, on était loin de l'agresseur et on se sentait en sécurité, mais ce n'est plus le cas.

Je sais qu'il s'agit d'une forme relativement nouvelle d'intimidation. Savons-nous quels sont les effets à long terme de la cyberintimidation à mesure que les enfants grandissent et deviennent adultes? Est-ce encore trop nouveau pour connaître les conséquences psychologiques et sociales? Existe-t-il des chiffres ou des études à ce sujet?

Ms. Mishna: It is too new to know the long-term effects but not too new to know that the effects of it are more serious. We know that the effects of cyberbullying are over and above traditional bullying. In our study, kids also labelled it “nonstop bullying.” The idea is that you cannot escape it. We know that bullying always happened with an audience but the audience might have been a few kids or a classroom or a school, which can be humiliating and devastating enough. However, when you do not even know who it is and how widespread it is, it is so much worse.

When kids have had something posted online, every time they turn on their computer or laptop, they often go searching for it. They cannot help it because they know it is out there. We have to find out the long-term effects, but we know that in the short term, it definitely has serious effects that are over and above.

Ms. Shariff: I agree that it is too soon to know. Based on the effect of traditional bullying, earlier research from a study conducted in England that I had looked at for my PhD suggested that people who had been bullied for a long time ended up having difficulty finding jobs and concentrating; and school dropout rates increased. One researcher interviewed a prison population and found that a large number of them had experienced bullying. It does have long-term consequences. We have heard that there is difficulty concentrating, and kids have reported feeling physically ill, and they drop out of school. Those are impacts, definitely.

Ms. Mishna: Another thing is withdrawing socially because they become depressed and anxious. We know that in order to learn and develop, you need to feel safe. The long-term effects can be huge and also for the youth who bully. We know that they are more likely to become criminals and to be involved in later kinds of violence in workplaces and with romantic relationships. We know there can be long-term effects, so there is no reason to assume it would not be with cyberbullying.

Senator Ataullahjan: Do you find in your research that when kids get older — youth at university level — they are quicker to come to each other's aid if they see an offensive comment being posted on line as compared to the younger children?

Ms. Shariff: No, unfortunately not.

Ms. Mishna: No.

Ms. Shariff: I think it is actually worse, but I do not think we have the data on university-level kids. There is an urgent need for research at the post-secondary level because we are hearing so much more about cyberbullying at the university level, which is different because university officials are not *in loco parentis*. These

Mme Mishna : C'est trop nouveau pour connaître les effets à long terme, mais nous avons suffisamment de recul pour savoir que les effets sont plus graves. On sait que les effets de la cyberintimidation sont plus importants que ceux de l'intimidation traditionnelle. Dans notre étude, les enfants l'ont qualifiée « d'intimidation permanente ». On ne peut pas y échapper. On sait que l'intimidation se produit toujours en présence d'un auditoire, mais l'auditoire peut être composé de quelques enfants, d'une classe ou d'une école, ce qui peut être déjà humiliant et dévastateur. Quand on ne sait même pas qui sont les spectateurs ni quelle est l'étendue de la diffusion, c'est encore pire.

Lorsque des enfants savent que quelque chose a été affiché sur eux en ligne, chaque fois qu'ilsouvrent leur ordinateur, ils vont voir s'ils le trouvent. Ils ne peuvent pas s'en empêcher parce qu'ils savent que c'est là quelque part. On doit connaître les effets à long terme, mais on sait déjà que les effets sont plus graves que pour l'intimidation traditionnelle.

Mme Shariff : Je crois aussi qu'il est trop tôt pour le savoir. À partir des effets de l'intimidation traditionnelle, une étude menée en Angleterre que j'avais lue pour mon doctorat indiquait que ceux qui avaient été victimes d'actes d'intimidation pendant une longue période avaient des difficultés à trouver un emploi et à se concentrer et que les taux d'abandon scolaire augmentaient. Un chercheur a interviewé des personnes incarcérées et a découvert qu'un grand nombre d'entre eux avait subi des actes d'intimidation. Les conséquences sont effectivement durables. On nous a parlé de difficulté à se concentrer, et les enfants ont dit se sentir physiquement malades et abandonner l'école. Ce sont là des répercussions, absolument.

Mme Mishna : On constate également un isolement social, les enfants devenant dépressifs et anxieux. On sait que pour apprendre et se développer, il faut se sentir en sécurité. Les effets à long terme peuvent être considérables, tout comme pour les jeunes qui pratiquent l'intimidation. On sait qu'ils sont plus susceptibles de tomber dans la criminalité et de commettre des actes violents au travail ou dans des relations amoureuses. On sait que des effets à long terme sont possibles, et il n'y a donc aucune raison de supposer que ce ne serait pas la même chose avec la cyberintimidation.

Le sénateur Ataullahjan : Votre recherche montre-t-elle que les enfants qui ont grandi — les jeunes à l'université — s'entraident plus rapidement s'ils voient un commentaire offensant affiché en ligne par rapport aux enfants plus jeunes?

Ms. Shariff : Non, malheureusement pas.

Mme Mishna : Non.

Ms. Shariff : Je pense que c'est pire, mais je ne crois pas que nous disposons de données au niveau universitaire. Il est urgent de mener des recherches au niveau postsecondaire, car il semble y avoir de plus en plus d'actes de cyberintimidation dans les universités et que la situation y est différente du fait que les

are young adults, so the supervision is different. I know that much of it takes place in undergraduate residences. No, unfortunately, they do not go to each other's defence.

Ms. Mishna: I would agree, unfortunately.

The Chair: I want to take this opportunity to thank Dr. Shariff, Dr. Mishna and Ms. Patwalia for being here. We were looking forward to hearing from you because we know the depth of knowledge you have on these issues. You have certainly started us off by giving us many things to think about during our study. I know I speak for all members of this committee when I thank you for taking the time to be here.

Ms. Mishna: We are thrilled that you are doing this.

The Chair: We are pleased to welcome our second panel. We have before us Ms. Cathy Wing and Mr. Matthew Johnson from Media Awareness Network. The Media Awareness Network is a Canadian non-profit organization established in 1996. In 2000, Media Awareness Network began conducting a research project surveying children and youth regarding their experiences using the Internet.

Ms. Wing and Mr. Johnson, welcome to our committee. We will have questions after your opening remarks.

Cathy Wing, Co-Executive Director, Media Awareness Network: Thank you for inviting us to participate in this meeting today on this important topic. The Media Awareness Network is a Canadian not-for-profit centre for digital and media literacy. For those unfamiliar with our history, we are the result of a CRTC initiative on television violence in the mid-1990s. We started life under the auspices of the National Film Board of Canada when the CRTC directed the NFB to create a clearing house of information on media issues affecting children.

In the CRTC's 1996 notice on TV violence, public awareness and education were cited as the most effective solutions for addressing the issue of media violence. Education as a practical response to media issues of concern is still the guiding principle for our organization.

The three main pillars of our work are digital and media literacy resources and programs for the K to 12 education sector; awareness programs and resources for parents and the general public; and research on Canadian children's and teens' Internet use.

Digital literacy is a term we use to describe a wide range of complex skills that young people need today in order to make wise, informed and ethical online decisions. Exercising good

responsables des universités ne jouent pas le rôle de parents. Il s'agit de jeunes adultes dont la supervision est différente. Je sais que cela se passe généralement dans les résidences des étudiants de premier cycle. Non, malheureusement, ils ne s'entraident pas.

Mme Mishna : Je dirais la même chose, malheureusement.

La présidente : J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier Mme Shariff, Mme Mishna et Mme Patwalia d'être venues témoigner. Nous étions impatients de vous entendre, car nous savons que vous avez de vastes connaissances sur ces questions. Vous nous avez donné un bon point de départ en nous présentant des sujets de réflexion pour notre étude. Au nom de tous les membres du comité, je vous remercie d'avoir pris le temps d'être présentes.

Mme Mishna : Nous sommes ravis que vous entrepreniez cette étude.

La présidente : Nous avons le plaisir d'accueillir notre deuxième groupe. Nous accueillons Mme Cathy Wing et M. Matthew Johnson, du Réseau Éducation-Médias. Le Réseau Éducation-Médias est un organisme canadien à but non lucratif créé en 1996. En 2000, le Réseau Éducation-Médias a entrepris un projet de recherche consistant à enquêter sur les expériences des enfants et des jeunes qui utilisent Internet.

Madame Wing et monsieur Johnson, bienvenue à notre comité. Nous poserons des questions à la suite de vos remarques liminaires.

Cathy Wing, codirectrice exécutive, Réseau Éducation-Médias : Merci de nous avoir invités à cette réunion aujourd'hui sur ce sujet important. Le Réseau Éducation-Médias est un centre canadien à but non lucratif qui œuvre pour la littératie numérique et l'éducation aux médias. Pour ceux qui ne nous connaissent pas, nous sommes nés d'une initiative du CRTC sur la violence à la télévision au milieu des années 1990. Nous faisions partie au début de l'Office national du film du Canada avant que le CRTC n'ordonne à l'ONF de créer un centre d'information sur les questions médiatiques touchant les enfants.

Dans l'avis de 1996 du CRTC sur la violence à la télévision, la sensibilisation et l'éducation du public ont été citées comme les solutions les plus efficaces pour traiter de la violence dans les médias. L'éducation comme réponse concrète aux questions liées aux médias continue d'être le principe directeur de notre organisme.

Les trois grands volets de notre travail sont les ressources et les programmes de littératie numérique et d'éducation aux médias pour le secteur éducatif, de la maternelle à la 12^e année, des programmes et des ressources pour la sensibilisation des parents et du public et la recherche sur l'utilisation d'Internet par les enfants et les adolescents canadiens.

Nous utilisons le terme de littératie numérique pour décrire un large éventail de compétences complexes dont les jeunes ont besoin aujourd'hui pour prendre des décisions judicieuses,

judgment and acting as good e-citizens is central to the development of digital literacy skills.

Unfortunately, there is a lack of support for learning these skills in our schools. In research we conducted last year with the Canadian Teachers' Federation that looked at how technology can enrich students' learning, teachers told us that a lack of digital literacy skills was the main barrier in this happening. Many blame school policies that ban or restrict cell phones, websites and social media platforms for taking away the authentic learning experiences and opportunities kids need to develop skills such as good judgment and responsible Internet use.

One teacher told us: "Children do not learn how to make good choices by being told what to do and following instructions. They have to be given the opportunity to make bad choices as often as good ones, and they need adults to be caring allies in helping them make good choices and to learn from their mistakes."

Students agree that authentic experiences make for better learning. In focus groups we conducted last fall with parents, children and teens across Canada in preparation for a national survey, which we will be doing next year, almost all the youth participants spoke disdainfully of their school's anti-cyberbullying efforts. We were told repeatedly by the students that their school programs, usually one-time assemblies, not only failed to resonate with them but made them take the issue less seriously.

In many cases, they had problems with their school's entire approach and felt strongly that the kind of interventions available tended to escalate conflict. Many said they were reluctant to report online bullying because they felt that teachers were likely to escalate a situation into more than it was, most likely due to zero-tolerance policies that teachers were bound by.

Another concern the youth had with anti-cyberbullying programs was they pathologized a great deal of their everyday behaviour, and that many of their day-to-day communications were redefined as bullying by school authorities. The term "cyberbullying" in fact has little resonance with young people. As Danah Boyd of the Berkman Center for Internet & Society has noted, what adults may consider cyberbullying youth will describe as getting into fights, starting something or simply drama.

Online bullying as an area of research, as we know, is fairly new, and we have heard of the excellent work being done in Canada by Dr. Craig, Dr. Pepler, Dr. Shariff and Dr. Mishna.

informées et éthiques en ligne. Il est essentiel pour acquérir des compétences en littératie numérique d'exercer un bon jugement et d'agir comme de bons cybervoyants.

Malheureusement, nos écoles n'ont pas les ressources nécessaires pour enseigner ces compétences. Dans le cadre d'une recherche menée l'an dernier avec la Fédération canadienne des enseignants et des enseignantes sur la façon dont la technologie peut enrichir l'apprentissage des élèves, les enseignants nous ont dit que le principal obstacle était le manque de compétences en littératie numérique. On blâme souvent les politiques scolaires qui interdisent ou limitent l'utilisation des téléphones mobiles, des sites Web et des plateformes de médias sociaux et retirent ainsi aux enfants les expériences et les possibilités d'apprentissage authentiques dont ils ont besoin pour acquérir certaines compétences, comme un bon jugement et une utilisation responsable d'Internet.

Un enseignant nous a dit : « Les enfants n'apprennent pas à faire de bons choix quand on leur dit quoi faire et quand ils doivent suivre des instructions. Ils doivent avoir la possibilité de faire autant de mauvais que de bons choix et ils ont besoin des adultes pour les aider à faire les bons choix et à apprendre de leurs erreurs. »

Les élèves disent également que les expériences authentiques améliorent l'apprentissage. Dans les groupes de réflexion que nous avons organisés l'automne dernier avec des parents, des enfants et des adolescents dans tout le Canada en préparation d'un sondage national que nous allons effectuer cette année, presque tous les jeunes participants ont critiqué les mesures de lutte contre la cyberintimidation de leur école. Les élèves nous ont dit à maintes reprises que les programmes de leur école, en général une assemblée ponctuelle, non seulement ne réussissaient pas à trouver un écho chez eux, mais font en sorte qu'ils ne prennent pas la question au sérieux.

Dans bien des cas, ils n'étaient pas d'accord avec l'approche adoptée par leur école et étaient convaincus que les interventions utilisées tendaient à empirer les conflits. Beaucoup ont dit hésiter à signaler les cas d'intimidation en ligne parce qu'ils estimaient que les enseignants allaient probablement aller trop loin par rapport à la situation, très probablement en raison des politiques de tolérance zéro auxquelles ils sont liés.

Les jeunes critiquaient également le fait que les programmes de lutte contre la cyberintimidation pathologisaient une grande partie de leur comportement quotidien et que bon nombre de leurs communications de tous les jours étaient redéfinies comme de l'intimidation par les autorités scolaires. En réalité, le terme « cyberintimidation » a peu de sens parmi les jeunes. Comme Danah Boyd du Berkman Center for Internet & Society l'a noté, ce que les adultes considèrent comme de la cyberintimidation sera pour les jeunes une bagarre, commencer quelque chose ou tout simplement du cinéma.

L'intimidation en ligne est un sujet de recherche relativement nouveau. Nous avons entendu parler de l'excellent travail effectué au Canada par M. Craig, Mme Pepler, Mme Shariff et

Researchers are building our knowledge base to support the development of successful interventions in this area. There are some approaches that look promising for addressing cyberbullying behaviours, and I will outline these briefly.

With respect to the digital literacy approach, digital literacy is not about technical proficiency; it is about developing critical thinking skills that are essential to lifelong learning and citizenship in a digital society. The exhaustive report of the Nova Scotia Task Force on Bullying and Cyberbullying, which was released this past February — I urge everyone on the committee, if you have not read it, to read it because it is excellent — called for schools and boards to implement digital literacy programs for students, parents and community members.

Teachers have to be supported in this approach with professional development, and we have been providing PD tools about online bullying for a decade to Canadian schools. Many ministries of education have licensed these programs, but how well they are being implemented is a big question because, of course, support for PD is increasingly scarce.

Another approach is a social norms approach where students evaluate their own behaviours against a shared set of social values. This kind of approach is very important because many news reports and anti-bullying programs that try to communicate the seriousness of the program may actually encourage youth to overestimate how common bullying is. Youth are then more likely to use negative terms when talking about how other youth behave online, even while reporting their own experiences as being positive. This is significant because if youth believe that bullying is the norm, they are more likely to exhibit and tolerate this kind of behaviour. On the flip side, when youth are made aware of how uncommon bullying is, bullying rates drop.

Another approach is building resiliency in young people to minimize harm. Many of the youth in our study actually demonstrated strong resiliency when it came to cyberbullying. They had very clear strategies they had developed for dealing with situations. They would ignore and block a person, for example. If it continued, they would actually talk to the person face-to-face because they felt it was easier to call someone to account in person. Finally, if that did not work, they would turn to their parents for help, not the school but the parents.

Cultivating healthy school cultures, as we have heard from all the witnesses that have previously spoken, is extremely important. We need to create cultures of respect and empathy in our schools, which will permeate all aspects of school life and the student-teacher and administration relationships. Parents and the wider community must be included as integral members of this culture.

Mme Mishna. Les chercheurs amassent des connaissances à l'appui d'interventions efficaces dans ce domaine. Il existe des approches prometteuses pour traiter les comportements de cyberintimidation, et je vais les décrire brièvement.

En ce qui concerne l'alphabétisation numérique, il ne s'agit pas d'apprendre des compétences techniques, mais de développer une pensée critique essentielle à l'apprentissage continu et à la citoyenneté dans une société numérique. Le rapport exhaustif du groupe de travail de la Nouvelle-Écosse sur l'intimidation et la cyberintimidation, qui a été publié en février — j'invite fortement tous les membres du comité à le lire, car il est remarquable — demandait que les écoles et les conseils scolaires mettent en œuvre des programmes de littératie numérique à l'intention des étudiants, des parents et du public.

Les enseignants doivent être soutenus dans cette démarche par un perfectionnement professionnel, et nous fournissons aux écoles canadiennes des outils de perfectionnement professionnel sur l'intimidation en ligne depuis 10 ans. De nombreux ministères de l'éducation ont autorisé ces programmes, mais leur mise en œuvre pose un problème, car, bien entendu, le soutien au perfectionnement professionnel fait de plus en plus défaut.

On utilise également une approche fondée sur les normes sociales qui permet aux étudiants d'évaluer leurs propres comportements par rapport à un ensemble de valeurs sociales communes. Ce genre d'approche est très importante puisque tous les reportages et programmes de lutte contre l'intimidation qui tentent de communiquer le sérieux du programme peuvent en fait encourager les jeunes à surestimer la prévalence de l'intimidation. Les jeunes sont alors plus susceptibles d'utiliser des termes négatifs pour parler du comportement d'autres jeunes en ligne, alors même qu'ils parlent de leurs propres expériences de façon positive. C'est un aspect important, car si les jeunes croient que l'intimidation est normale, ils sont plus susceptibles d'avoir et de tolérer ce genre de comportement. D'un autre côté, quand les jeunes sont informés du fait que l'intimidation n'est pas si fréquente, les taux baissent.

On utilise aussi la résilience chez les jeunes pour réduire au minimum la souffrance. Bon nombre des jeunes ayant participé à notre étude ont fait preuve d'une grande résilience en matière de cyberintimidation. Ils avaient établi des stratégies très précises pour faire face à ces situations, par exemple en ignorant la personne et en la bloquant. Si elle continuait, ils lui parlaient directement, estimant qu'il était plus facile d'appeler quelqu'un pour le confronter. Enfin, si cela ne fonctionnait pas, ils se tournaient vers leurs parents pour obtenir de l'aide, pas l'école, mais les parents.

Il est extrêmement important d'encourager des cultures scolaires saines, comme l'ont dit tous les témoins qui sont déjà intervenus. Nous devons créer dans nos écoles des cultures de respect et d'empathie qui se transmettront à tous les aspects de la vie scolaire et aux relations entre les élèves et les enseignants et l'administration. Les parents et la société doivent faire pleinement partie de cette culture.

The Canadian Teachers' Federation guidelines on cyberbullying state: "Safe and caring schools that promote healthy workplaces for teachers and healthy learning environments for children and youth should be a national priority."

Restorative justice approaches are also a growing movement in schools that examine social issues in terms of relationships between individuals, and they could play a very important role in online bullying programs.

There are rights-based approach models, such as the Rights Respecting Schools program in the U.K., which shows promise as well. This program, which is being introduced into Canada by UNICEF, does not specifically address bullying, but what they have seen in schools in the U.K. that participate is that bullying does decrease.

Finally, involving students as mentors and leaders while recognizing that adults are co-learners, not experts in this area, is critically important to any successful approach.

In 2010, we worked with the Landon Pearson Resource Centre for the Study of Childhood and Children's Rights on the Shaking the Movers project, which looked at child rights and the media. The recommendation from the students that took part in that project can be applied to any program targeting youth. The students told us, "We are not stupid; we are savvy and we know what we are doing. We want to be educated, we want our rights to be respected, we want to be engaged in the conversation and we want to hear about the positive side of media and how it benefits us."

Thank you very much. Mr. Johnson and I welcome your questions.

The Chair: Mr. Johnson, will you have any remarks?

Matthew Johnson, Director of Education, Media Awareness Network: No, thank you. Ms. Wing really said everything.

Senator Ataullahjan: Thank you for your presentation. When we talk about children and their rights, as we know, zero tolerance does not work; those are the statistics we are seeing. However, do you feel that teachers should be trained in what is acceptable behaviour where social media is concerned? It is a joint effort; parents, teachers and everyone must make an effort to teach children responsible digital citizenship.

Ms. Wing: Absolutely. We found in our study with teachers that they are not being allowed access to these very platforms to teach those authentic experiences. In most schools, they are blocked if they want to use Twitter, Facebook, go to news sites or

Les lignes directrices de la Fédération canadienne des enseignants et des enseignantes sur la cyberintimidation énoncent que : « La création d'écoles sécuritaires et bienveillantes qui favorisent des milieux de travail sains pour les membres du personnel enseignant et des milieux d'apprentissage sains pour les enfants et les jeunes devrait constituer une priorité nationale. »

Les approches fondées sur la justice réparatrice sont également adoptées dans les écoles pour examiner les questions sociales dans l'optique des relations interpersonnelles et elles pourraient jouer un rôle important dans les programmes de lutte contre l'intimidation en ligne.

Il existe des modèles axés sur les droits, tels que le programme Rights Respecting Schools du Royaume-Uni, qui semble également prometteur. Ce programme, qui est introduit au Canada par l'UNICEF, ne porte pas précisément sur l'intimidation, mais on a constaté que dans les écoles du Royaume-Uni qui participent, l'intimidation diminue.

Enfin, faire participer les élèves en tant que mentors et leaders, tout en reconnaissant que les adultes apprennent eux-mêmes et qu'ils ne sont pas des experts dans ce domaine, est un aspect extrêmement important de toute approche efficace.

En 2010, nous avons travaillé avec le Landon Pearson Ressource Centre à une étude sur l'enfance et les droits de l'enfant dans le cadre du projet Faire bouger les décisionnaires. Cette étude portait sur les droits de l'enfant et les médias. La recommandation des élèves qui ont participé à ce projet peut s'appliquer à n'importe quel programme qui cible les jeunes. Les élèves nous ont dit : « Nous ne sommes pas stupides; nous sommes avertis et nous savons ce que nous faisons. Nous voulons être informés, nous voulons que nos droits soient respectés, nous voulons participer au débat et nous voulons connaître le côté positif des médias et savoir comment ils nous sont utiles. »

Merci beaucoup. Monsieur Johnson et moi répondrons avec plaisir à vos questions.

La présidente : Monsieur Johnson, allez-vous faire un exposé?

Matthew Johnson, directeur de l'éducation, Réseau Éducation-Médias : Non, merci. Je pense que Mme Wing a tout dit.

Le sénateur Ataullahjan : Je vous remercie de votre présentation. Nous savons que la tolérance zéro n'est pas la solution dans le cas des enfants et de leurs droits; ce sont les statistiques qui nous le disent. Mais pensez-vous que les enseignants devraient être formés pour apprendre à reconnaître les comportements acceptables dans le contexte des médias sociaux? C'est un effort conjoint; les parents, les enseignants, tout le monde doit faire un effort pour enseigner aux enfants la citoyenneté numérique responsable.

Mme Wing : Absolument. Notre étude auprès des enseignants a montré qu'on ne les laisse pas accéder à ces plateformes pour enseigner ces expériences authentiques. Dans la plupart des écoles, ils sont bloqués s'ils veulent utiliser Twitter et Facebook,

leave comments. There are a lot of things that can teach ethical behaviour by using the tools that young people are using every day. That is one of the biggest issues.

Mr. Johnson: Moreover, what we found in our own research is that younger teachers, who may be expected to be more familiar with digital technology, are actually less comfortable than older teachers with either bringing that technology into the classroom or dealing with the issues that this technology raises, such as cyberbullying.

Other recent research has shown that pre-service teachers here in Ontario are particularly concerned about their ability to deal with cyberbullying when they begin teaching and very much want training on how to deal with it and how to teach young people the very skills you are talking about.

Senator Ataullahjan: I am surprised by that. I would have thought the younger teachers would be very aware because they tend to use computers and the Internet more than older teachers. Why is that?

Mr. Johnson: It really goes to our general philosophy around digital literacy, which is that technological understanding of the devices of the technologies does not necessarily translate to literacy; it does not translate to being able to use it in a meaningful, safe or ethical way. Therefore, these teachers, although they are familiar with the technologies as the young people they teach are, they do not feel they have the necessary teaching skills or the background to be able to integrate these technologies meaningfully into the classroom or, as I say, deal with the issues that come up. Just because you understand the technology does not mean you understand how to deal with the ramifications of that technology.

Senator Ataullahjan: Many children who use the Internet have very little supervision. What kind of tools should we be providing to these children? What kind of understanding do they need to have to be responsible for what they put out there?

Ms. Wing: Tools for parents or for the children?

Senator Ataullahjan: For the children. What do we need to provide for them to be responsible digital citizens? When children are online, a lot of times it is without any supervision. At what age does one start teaching children about responsible digital citizenship?

Ms. Wing: As soon as they go online, and some go online by the age of 2. From our research, we find that young children are well supervised, but being more supervised is not the same as being taught these critical skills. For instance, the parent may sit with the child when they are on Club Penguin and say this is a safe environment, but in fact, there are marketing aspects to that environment and aspects where they have to give out information.

consulter des sites d'information ou laisser des commentaires. On peut enseigner le comportement éthique en utilisant les outils que les jeunes utilisent tous les jours. C'est une des questions les plus importantes.

M. Johnson : En outre, nous avons constaté dans notre propre recherche que les jeunes enseignants, dont on s'attendrait à ce qu'ils connaissent mieux la technologie numérique, ont en fait plus de difficulté que leurs aînés à intégrer cette technologie dans la classe ou à traiter des questions qu'elle soulève, comme la cyberintimidation

Une autre recherche récente a montré que les étudiants en éducation ici en Ontario s'inquiètent particulièrement de leur capacité à faire face à la cyberintimidation quand ils commenceront à enseigner et veulent une formation sur ce sujet et sur la façon d'enseigner les compétences mêmes dont vous parlez.

Le sénateur Ataullahjan : Cela me surprend. J'aurais pensé que les jeunes enseignants seraient très sensibilisés puisqu'ils ont tendance à utiliser davantage les ordinateurs et Internet que leurs aînés. Comment l'expliquez-vous?

Mr. Johnson : Cela rejoint notre théorie générale concernant la littératie numérique, à savoir que la compréhension technologique des appareils ne se traduit pas nécessairement par de la littératie. Elle ne donne pas nécessairement la capacité de les utiliser de façon utile, sûre et éthique. Par conséquent, ces enseignants, bien qu'ils connaissent aussi bien les technologies que leurs élèves, estiment ne pas avoir les compétences pédagogiques nécessaires ou les antécédents permettant de les intégrer utilement dans la classe ou, comme je le dis, faire face aux problèmes qui surgissent. La compréhension de la technologie ne permet pas nécessairement de comprendre comment en traiter les ramifications.

Le sénateur Ataullahjan : Bon nombre des enfants qui utilisent Internet sont très peu surveillés. Quel genre d'outils devrions-nous fournir aux enfants? Que doivent-ils comprendre pour devenir responsables de ce qu'ils affichent en ligne?

Mme Wing : Des outils pour les parents ou pour les enfants?

Le sénateur Ataullahjan : Pour les enfants. Que devons-nous leur donner pour qu'ils soient des citoyens numériques responsables? Les enfants sont très souvent en ligne sans surveillance. À quel âge peut-on commencer à enseigner aux enfants la citoyenneté numérique responsable?

Mme Wing : Dès qu'ils vont en ligne, et certains vont en ligne dès deux ans. D'après notre recherche, les jeunes enfants sont bien encadrés, mais il y a une différence entre une bonne surveillance et l'enseignement de ces compétences critiques. Par exemple, le parent peut s'asseoir avec l'enfant quand ils regardent le Club Penguin et penser que c'est un environnement sûr, mais en réalité, cet environnement comporte des aspects commerciaux et ils sont invités également à donner des informations.

You can talk to strangers on part of that website. There are multitudes of skills that need to be used as soon as children start going online. We produce a lot of games for kids on our website. They start teaching these skills at a very young age. I do not think children would seek out our educational games on their own. They are meant to be played with the adult, with the child, and then all those lessons are reinforced every time they go online.

Mr. Johnson: Club Penguin is one the earliest places where children may encounter cyberbullying because there have been quite a few reports of bullying, particularly in the form of social exclusion and name-calling happening on Club Penguin. You almost have to admire the ingenuity with which the young people on it get around the various anti-bullying safeguards set up by the designers of the game.

It is certainly true, as Ms. Wing said, that there is supervision early on, and I think the issue is that as the supervision lessens as children get older, there is not necessarily an instruction in the skills young people need. That is what Ms. Wing was talking about, namely, the games and the various other parent and teacher resources we make available to help parents and teachers give these skills as they are reducing the supervision of children.

Senator Meredith: Thank you so much for your presentation, Ms. Wing.

One of the things we heard from the last presenters was what teachers are doing or not doing within the school system in terms of talking about bullying in the context of cyberbullying. It was almost sort of overbearing on them and the education system was not pushing it down to the teachers to see the relevance of it.

In your presentation, you talk about a restorative justice approach to ensure that this approach is brought into the relationship between individuals. Can you elaborate more on that? I believe in talking to perpetrators, letting them know the consequences of their actions and how they are making others feel, which is very valid. You put them in a classroom setting, and say, "This is how you made these individuals feel." Can you talk about not only excluding them from the classroom or from their peers but also letting them know how they are making their peers feel by their acts of bullying?

Ms. Wing: It is an interesting approach. Restorative justice programs are in schools, and they are well integrated in Nova Scotia when you read their report, but it is just starting to be used in areas of cyberbullying, so we do not know how effective it will be.

The idea is that you have the whole school culture, and everybody is responsible as an individual for his or her actions and how they impact on everyone else in the school. It is all part of the whole school culture that everyone who has spoken here has talked about, where, right up to the principal, everybody has to be treating everybody else with empathy and respect.

Vous pouvez parler à des inconnus sur une partie de ce site web. Dès que les enfants vont en ligne, ils doivent utiliser une multitude de compétences. Nous produisons beaucoup de jeux pour enfants sur notre site qui enseignent ces compétences à un très jeune âge. Je ne pense pas que les enfants rechercheraient nos jeux éducatifs par eux-mêmes. Ils sont destinés à être utilisés par l'adulte et l'enfant, et toutes les leçons sont renforcées chaque fois qu'ils vont en ligne.

M. Johnson : Club Penguin est l'un des premiers endroits où les enfants peuvent être exposés à la cyberintimidation puisqu'un certain nombre de cas d'intimidation ont été signalés, sous la forme notamment de l'exclusion sociale et d'injures. On doit presque admirer l'ingéniosité avec laquelle les jeunes contournent les différentes protections anti-intimidation établies par les concepteurs du jeu.

Il est vrai, comme l'a dit Mme Wing, que les jeunes enfants sont surveillés, et je pense que le problème vient du fait qu'à mesure que la surveillance diminue quand les enfants grandissent, ils ne reçoivent pas nécessairement des instructions sur les compétences dont ils ont besoin. C'est ce dont Mme Wing parlait, les jeux et les autres ressources que nous mettons à la disposition des parents et des enseignants pour les aider à donner ces compétences à mesure qu'ils réduisent la supervision des enfants.

Le sénateur Meredith : Merci beaucoup de votre présentation, madame Wing.

Les intervenants précédents nous ont dit que les enseignants ne parlent pas suffisamment à l'école de l'intimidation dans le contexte de la cyberintimidation. Il leur semblait presque scandaleux que le système éducatif n'obligeait pas les enseignants à en voir la pertinence.

Dans votre présentation, vous parlez d'une approche axée sur la justice réparatrice qui participe des relations interpersonnelles. Pouvez-vous donner plus de détails à ce sujet? Je crois que l'on doit parler aux agresseurs, leur expliquer les conséquences de leurs actes et ce que les autres ressentent, ce qui est très valable. Vous les mettez dans une classe et vous dites : « Voilà ce que ces personnes ont ressenti. » Pouvez-vous parler non seulement de leur exclusion de la classe ou de leur éloignement de leurs camarades, mais également du fait que l'on doit leur montrer ce que les victimes de leurs actes d'intimidation ressentent?

Mme Wing : C'est une approche intéressante. Il y a des programmes de justice réparatrice dans les écoles et ils sont bien intégrés en Nouvelle-Écosse d'après les rapports émanant de la province, mais on commence tout juste à s'en servir dans le domaine de la cyberintimidation et nous ne savons donc pas quelle sera leur efficacité.

La culture scolaire part du principe que chacun est personnellement responsable de ses actes et de leurs effets sur les autres personnes qui fréquentent l'école. Cela fait partie de la culture scolaire dont on a parlé ici et qui veut que tout le monde, y compris le directeur, traite autrui avec empathie et respect.

We know that does not always happen in our schools, unfortunately, but the idea is that people take responsibility for their actions as individuals, but it is not punishment involved. It is important that we are not criminalizing our children's actions and that we are looking for the most caring solutions that we can. That is our role as mentors, teachers and adults.

Mr. Johnson: One of the reasons why restorative justice may be particularly appropriate for cyberbullying is that cyberbullying relationships often are very complicated, and it is not usual for both parties in a cyberbullying relationship to feel they are the victim, or to deny that either one is a perpetrator or a victim in a relationship that seems from the outside clearly to be cyberbullying.

That is one the reasons as well why the zero-tolerance approach fails. If you have zero tolerance and you are unable to determine who is the perpetrator, or if it is simply unclear whether both have shared responsibility, as seems to be the case in many cyberbullying situations, then you have no choice but to impose those penalties on both parties, which, obviously, will not have a positive effect for anybody. That is why the more flexible approaches that respect the rights of students, things like the Rights Respecting School and social proof, are much more effective in dealing with cyberbullying.

We have also seen that, even in cases that are much more clear-cut, strategies that allow the two parties or the multiple parties involved to communicate rather than simply imposing a punishment on one of them have been more effective. One of our more recent projects has to do with fighting hate on the Internet, and studies of interventions for young people involved in hate have found as well that giving them an opportunity to communicate with the targets or the victims, and vice versa, of course, giving the victims the opportunity to communicate with the perpetrators, is much more effective than taking a heavy-handed punitive approach, even in an extreme case like that.

Senator Meredith: Another question that you spoke about is hate online. We know the cases where people talk about freedom of expression and that it is their right to be able to say what they want to say without being censored.

Do you think our laws are strong enough to ensure that individuals are not victimized further by the fact that we do allow people to say what is on their mind within context? Do you feel that we need to be able to look at strengthening our laws around that in terms of how it relates to cyberbullying?

Ms. Wing: Our laws are very strong in protecting individuals, but it is important for us to understand that most of the hate on the Internet exists on servers outside of our country. It does not matter how strong our laws are, our children are coming across inappropriate content, and there is nothing we can do about it.

Nous savons que ce n'est pas toujours ce qui se passe dans nos écoles, malheureusement, mais le principe est que les gens sont personnellement responsables de leurs actes. Toutefois, le but n'est pas de punir. Il est important de ne pas criminaliser les agissements de nos enfants et de rechercher les solutions les mieux adaptées possible. C'est le rôle qui nous revient en tant que mentors, enseignants et adultes.

M. Johnson : Une des raisons pour lesquelles la justice réparatrice peut être particulièrement appropriée dans le cas de la cyberintimidation est que les relations de cyberintimidation sont souvent très complexes et qu'habituellement, les deux parties n'ont pas l'impression d'être victimes ou ne se rendent pas compte qu'elles sont soit l'intimidateur, soit la victime dans une relation qui paraît clairement être une relation d'intimidation.

C'est également une des raisons pour lesquelles une politique de tolérance zéro est sans effet. Si vous êtes incapable d'établir qui est l'intimidateur ou de voir clairement si les deux parties n'ont pas une responsabilité partagée comme cela semble être souvent le cas, vous n'avez d'autre choix que de punir les deux parties, ce qui, bien entendu, n'aura d'effet positif pour personne. C'est pourquoi les solutions plus souples qui respectent les droits des élèves, les modèles comme l'École respectueuse des droits et la preuve sociale sont beaucoup plus efficaces pour faire face à la cyberintimidation.

Nous avons également constaté que, même dans les cas beaucoup plus évidents, les stratégies qui permettent aux deux parties ou aux multiples parties en cause de communiquer au lieu d'imposer simplement une sanction à l'une d'elles ont été plus efficaces. Un de nos projets les plus récents visait à combattre la haine sur Internet et il ressort des études portant sur les interventions auprès des jeunes qui font de la propagande haineuse que si on donne à ces jeunes la possibilité de communiquer avec leurs cibles ou leurs victimes et vice versa, bien entendu, si l'on donne aux victimes la possibilité de communiquer avec eux, les résultats sont beaucoup plus efficaces qu'une lourde punition, même dans ce genre de cas extrême.

Le sénateur Meredith : Une autre question dont vous avez parlé est celle de la propagande haineuse sur Internet. Nous savons que certaines personnes invoquent la liberté d'expression et le droit de pouvoir dire ce qu'elles veulent sans être censurées.

Pensez-vous que nos lois sont suffisamment énergiques pour éviter de victimiser davantage les victimes de la haine en laissant les gens dire ce qu'ils pensent? Estimez-vous que nous devrions raffermir nos lois à cet égard en ce qui concerne la cyberintimidation?

Mme Wing : Nos lois sont très énergiques pour protéger les gens, mais il faut bien comprendre que la haine diffusée sur Internet l'est surtout sur des serveurs qui se trouvent à l'étranger. Peu importe la rigueur de nos lois, nos enfants tombent sur des contenus inappropriés sans que nous puissions y faire quoi que ce soit.

Senator Meredith: There are laws that come into play when they take that information when it comes into the Canadian environment, irrespective of whether it is coming from the United States or from overseas, and that information is then repeated or put against someone else who is Canadian. Our laws would then come into play there.

Ms. Wing: Young people are stumbling across hate on sites over which we have no jurisdiction. That is why we promote the educational approach over everything.

This is the thing about using filters in our schools. One of the teachers told us they do not have filters in their school, and they came upon the hate site. The students did not recognize the information because it was very subtly done. It was an anti-Holocaust site. They did not know what they were looking at. This teacher had a wonderful teachable moment that the students were totally engrossed in because they had been completely taken in by this site. They did not know how to authenticate the information. It was a great teachable moment to show them, first of all, authentication skills for the Internet, and second, to understand how people can post anything online and there are no gatekeepers.

Mr. Johnson: Unfortunately, many of the organized hate groups active on the Internet have become extremely sophisticated in concealing their message, pretending to be legitimate sources of information and debate. In doing so, they present themselves as a resource frequently to students, and they also adopt a lot of the markers for reliability that we know students look for. Such groups will select, for instance, a .org web address. They will have very professional looking websites which we know from research students place a lot of weight on. In these cases, because of the care with which they disguise their message, it would be hard for all but the most draconian hate laws to apply against them. In our approach to hate, we certainly do teach students about legal approaches, and we teach them about the legal options they have available and also the options they have available through environments such as Facebook and YouTube, which are fairly active in fighting hate when it occurs on their sites. The bulk of our efforts is teaching young people how to recognize the ideologies of hate so that they can distinguish the difference between a site that is educational or contributing to political debate, even if we may not necessarily agree with them — a site making legitimate, logical arguments — and a site that has the intention of misleading, of manipulating emotions and of dehumanizing one or more groups.

Senator Zimmer: Do you find any interrelationship between bullying and drugs and gangs? It is a game of power: "If you do not sell my drugs, you do not join the gang. I will get you one way or the other." It is a form of applying pressure and power. Have you found anything like that in the interrelationship between the three?

Le sénateur Meredith : Il y a des lois qui entrent en jeu lorsque cette propagande entre dans le contexte canadien, peu importe qu'elle provienne des États-Unis ou d'ailleurs et qu'elle est rediffusée contre les Canadiens. Nos lois vont alors entrer en jeu.

Mme Wing : Les jeunes tombent sur des sites haineux sur lesquels nous n'avons aucune compétence. Voilà pourquoi nous préconisons l'approche éducative en toute matière.

Cela soulève la question de l'utilisation des filtres dans nos écoles. Un des enseignants nous a dit qu'il n'y avait pas de filtre dans son école et que les jeunes étaient tombés sur un site haineux. Ils n'ont pas reconnu la propagande parce qu'elle était très subtile. C'était un site contre l'Holocauste. Les élèves ne savaient pas ce qu'ils regardaient. L'enseignant en question a eu une merveilleuse occasion d'éclairer les élèves, car ils avaient été fascinés par ce site. Ils ne savaient pas comment authentifier les renseignements donnés. C'était une excellente occasion de leur montrer tout d'abord comment authentifier l'information diffusée sur Internet et deuxièmement, de leur faire comprendre que les gens peuvent diffuser n'importe quel message, car il n'y a aucune surveillance.

Mr. Johnson : Malheureusement, un grand nombre des groupes organisés qui diffusent des messages haineux sur Internet sont devenus extrêmement habiles à se faire passer pour des sources légitimes d'information et de débat. Pour y arriver, ils se présentent souvent comme une ressource utile et adoptent un bon nombre des indices de fiabilité auxquels les élèves se fient. Ces groupes choisiront, par exemple, une adresse web .org. Ils ont des sites Web présentés de façon très professionnelle, ce à quoi les élèves qui font des recherches accordent beaucoup d'importance, comme nous le savons. En raison du soin avec lequel ils déguisent leur message, il serait difficile de s'attaquer à ces groupes à moins d'avoir des lois extrêmement draconiennes. Pour lutter contre la haine, nous informons les élèves des approches juridiques, des solutions que leur offre la loi et de celles dont ils disposent également dans les contextes comme ceux de Facebook et YouTube qui combattent assez activement la haine lorsqu'elle est présente dans leurs sites. Nous cherchons surtout à enseigner aux jeunes comment reconnaître les idéologies haineuses afin qu'ils puissent faire la distinction entre un site qui est éducatif ou qui contribue au débat politique, que l'on soit ou non d'accord avec les idées véhiculées — un site qui présente des arguments légitimes et logiques — ou un site qui cherche à tromper, à manipuler les émotions ou à déshumaniser un ou plusieurs groupes.

Le sénateur Zimmer : Voyez-vous un lien entre l'intimidation, la drogue et les gangs? C'est un jeu de pouvoir. « Si tu ne vends pas ma drogue, tu ne feras pas partie de la bande. Je t'aurai d'une façon ou d'une autre. » C'est une façon d'exercer des pressions et un pouvoir. Avez-vous constaté un lien entre les trois?

Mr. Johnson: I have not, but that is not to say that such a relationship does not exist. I have not seen any research relating cyberbullying to that, and I am not aware of any research that has looked for such a relationship.

Ms. Wing: We will look into that and send it to you if we find anything.

Senator Zimmer: Would you, please? I am not saying that I know of any, but it is a way of using power and getting people to do what you want. You cannot get them on the street so you get them on the Internet.

Mr. Johnson: There is a well-established connection between school culture and bullying level. There is evidence that making a change in school culture, for instance how hierarchical a school culture is, will have significant effects in reducing bullying. Based on that, it would not surprise me that a school at which gangs had significant presence might have worse problems with bullying; but I cannot say that there is any evidence specifically to that point.

Senator Attaullahjan: With regard to what Senator Zimmer said, is it a certain culture? Do you find that kids who take drugs and drink alcohol are more likely to be cyberbullies? Are there any research results regarding that?

Mr. Johnson: Not directly. We know that those are markers for greater risk of online sexual exploitation. Certainly, one of the other markers is having participated in bullying. There is a connection or association, but the research I have seen does not show that there is a direct relationship between those activities and bullying. Those activities and bullying are all risk factors of being sexually exploited online or being a target of online sexual exploitation.

Senator White: You describe the challenges, in particular with young people. They are focused on their learning in a different way than probably 10 years ago. Typically, it is not personal — not one-to-one — and is more electronic. The skills needed to deal with the issues they face are much more personal than they were 10 years ago. Have you seen any information on how to make the adjustment from the skills that are being taught in schools today to the skills of conflict resolution in dealing with the issues that they end up facing as a result of those skills? Future teachers who are in university today will tell you that in the challenges they will have, their personal contact will not be as high as it was probably a decade earlier. As a result, when they get into a classroom and cannot deal with the issues it is because they have not had to deal with the issues earlier.

How do you make the leap from the challenges we are facing in this electronic age to developing skill sets that we are not set up to develop right now?

Ms. Wing: That is why we work with faculties of education quite closely, and they license our resources. The question Mr. Johnson was asked about teachers going into the classroom

M. Johnson : Non, mais cela ne veut pas dire que le lien n'existe pas. Je n'ai pas vu de recherche établissant un lien avec la cyberintimidation et je ne suis pas au courant d'études portant sur ce lien.

Mme Wing : Nous allons faire une recherche et si nous trouvons quelque chose, nous vous l'enverrons.

Le sénateur Zimmer : Pourriez-vous le faire, s'il vous plaît? Je ne dis pas que le lien a été fait, mais c'est une façon d'exercer son pouvoir pour faire faire aux gens ce que l'on veut. Si l'on ne peut pas s'adresser à eux dans la rue, on s'adresse à eux sur Internet.

M. Johnson : Le lien entre la culture scolaire et le niveau d'intimidation a été bien établi. Il a été démontré que si l'on modifie la culture scolaire, par exemple sur le plan hiérarchique, cela contribue largement à réduire l'intimidation. Je ne serais donc pas étonné si une école où les bandes sont très présentes connaissait des problèmes d'intimidation plus graves; néanmoins, je ne peux pas dire qu'il y ait de preuves à cet effet.

Le sénateur Attaullahjan : À propos de ce qu'a dit le sénateur Zimmer, est-ce une certaine culture? Constatez-vous que les jeunes qui consomment de la drogue et boivent de l'alcool ont plus tendance à faire de la cyberintimidation? Y a-t-il des études à ce sujet?

M. Johnson : Pas directement. Nous savons que cela signale un plus grand risque d'exploitation sexuelle en ligne. Un des autres indicateurs est certainement la participation à de l'intimidation. Il y a un lien ou un rapport, mais les études que j'ai vues ne montrent pas un lien direct entre ces activités et l'intimidation. Ces activités et l'intimidation sont des facteurs de risque pour ce qui est d'être exploité sexuellement en ligne ou d'être la cible d'exploitation sexuelle en ligne.

Le sénateur White : Vous décrivez les difficultés, surtout pour les jeunes. Ils font leur apprentissage d'une façon qui n'est sans doute pas la même qu'il y a 10 ans. En général, ce n'est pas par contacts personnels, mais plutôt par des moyens électroniques. Les compétences dont ils ont besoin pour faire face à leurs problèmes sont beaucoup plus personnelles qu'elles ne l'étaient il y a 10 ans. Avez-vous trouvé des moyens de passer des compétences enseignées aujourd'hui à l'école aux compétences en résolution des conflits dont les jeunes ont besoin pour faire face aux problèmes auxquels ils sont confrontés en raison de ces compétences? Les futurs enseignants qui sont actuellement à l'université vous diront que parmi les difficultés qu'ils vont éprouver, leurs contacts personnels ne seront pas aussi forts qu'ils ne l'étaient probablement 10 ans plus tôt. Quand ils entrent dans une salle de classe, ils n'arrivent donc pas à résoudre les problèmes parce qu'ils n'ont pas eu à le faire avant.

Comment faire face aux difficultés que suscite l'ère électronique grâce à l'acquisition de compétences qui ne sont pas développées actuellement?

Mme Wing : C'est pourquoi nous travaillons en collaboration étroite avec les facultés d'éducation et elles accréditent nos outils. La question que M. Johnson a soulevée au sujet des enseignants

and not teaching technology and not embracing cell phones in the classroom is interesting. Simply, it is because they do not have the class management skills that the older teachers have. We are looking at a bit of a disconnect — a generation of faculties who are very savvy in some respects but when they get into the classroom, it takes years to learn those class management skills. Therefore, they will not be integrating technology in a meaningful way. They are actually afraid of doing that. It is a huge challenge, and it is mostly the older teachers doing the more innovative things.

Senator White: Would it not make sense to push technology out of certain classrooms so that we can reengage the skill sets we are losing? You just talked about university students, who are all technology when they arrive. I teach at both universities in Ottawa, and I have had students email questions to me in the middle of class because they do not want to ask in front of the whole class.

Maybe we need to separate our skills and have technology be technology and have the personal skills that we need for the rest of our life taught in a different way rather than expecting that they will always be connected.

Mr. Johnson: I would tend to say that that is closer to our reality today. One thing that students say consistently is that they feel they have to leave a large part of their lives at the school door. There is so little meaningful integration of digital technology in the classrooms that school feels very much irrelevant to them because their whole lives are online. They do not see a distinction between their off-line and online lives; and certainly there can be problems with that. One element of digital literacy that we teach is managing online communication and online relationships, for instance, and understanding the difference between interacting with someone face-to-face and interacting with someone online and how those differences can lead to the kind of drama that turns into cyberbullying.

What both students and teachers are telling us is that they want education to be more relevant to young people and that in order to do that, they have to integrate technology but in a meaningful way. One issue, which comes from our own research, is that there is often a push to bring technology into the classroom but there is no follow-up, training or opportunity for mentorship. Again, the teachers told us that there was not an opportunity for the older teachers, with their subject knowledge and their classroom management skills, to come together with the younger teachers, who know the technology, so that they could find ways to use this in a meaningful way.

As long as technology is simply in the classroom, we will not be able to meaningfully approach issues like cyberbullying that are raised by its presence.

Ms. Wing: The other issue is that there has to be a huge shift from the teacher that stands in front of the classroom as the expert. That is happening in classrooms very slowly. The teacher

qui vont en classe, qui n'enseignent pas la technologie et qui n'acceptent pas les téléphones cellulaires en classe est intéressante. C'est simplement parce qu'ils n'ont pas les compétences en gestion de la classe que possèdent les enseignants plus âgés. Nous nous trouvons devant une sorte de fossé, une génération d'enseignants qui sont très compétents à certains égards, mais qui mettent des années à savoir comment gérer une classe. Par conséquent, ils ne vont pas intégrer la technologie de façon utile. Ils ont peur de le faire. C'est un défi énorme, mais ce sont surtout les enseignants d'un certain âge qui font les choses les plus innovantes.

Le sénateur White : Ne serait-il pas logique de faire sortir la technologie de certaines salles de classe afin de pouvoir regagner les compétences que nous perdons? Vous venez de parler des étudiants de l'université qui sont entièrement axés sur la technologie lorsqu'ils arrivent. J'enseigne dans les deux universités d'Ottawa et j'ai eu des étudiants qui m'ont adressé des questions par courriel en plein cours parce qu'ils ne voulaient pas les poser devant tout le monde.

Nous devrions peut-être séparer nos compétences pour que la technologie reste la technologie et que les compétences personnelles dont nous aurons besoin pour le reste de notre vie soient enseignées de façon différente au lieu de s'attendre à ce qu'il y ait toujours un lien entre les deux.

M. Johnson : J'aurais tendance à dire que c'est plus près de la réalité actuelle. Les élèves disent souvent qu'ils doivent laisser une grande partie de leur vie à la porte de l'école. L'intégration de la technologie numérique est si limitée en classe que l'école leur semble être largement sans intérêt parce que toute leur vie se passe en ligne. Ils ne voient pas la distinction entre leur vie hors ligne et en ligne; et cela peut certainement poser des problèmes. Un élément de l'alphanumerisation que nous enseignons est la gestion des communications et des relations en ligne, par exemple, la différence entre l'interaction avec quelqu'un face-à-face et en ligne, et comment cette différence peut conduire à la cyberintimidation.

Les élèves et les enseignants nous disent vouloir que l'éducation devienne plus pertinente pour les jeunes et que pour ce faire, il faut y intégrer la technologie, mais de façon intéressante. Un problème qui se pose d'après nos propres recherches est qu'on s'efforce souvent d'amener la technologie en classe, mais qu'il n'y a pas de suivi, de formation ou de possibilité de mentorat. Les enseignants nous ont dit que les professeurs d'un certain âge qui connaissent bien le sujet et savent comment gérer leurs classes n'ont pas la possibilité d'entrer en contact avec les professeurs plus jeunes qui connaissent la technologie afin de trouver des moyens de l'utiliser de façon intéressante.

Tant que la technologie sera simplement présente en classe, nous ne pourrons pas vraiment aborder les problèmes que sa présence aggrave comme la cyberintimidation.

Mme Wing : D'autre part, il faut un changement énorme par rapport à l'enseignant qui se présente aux élèves comme l'expert. Cette évolution se fait très lentement. L'enseignant apprend en

is a co-learner with the students; and the students are the experts in many areas. A dramatic shift has to happen where students will have to become more involved in the teaching.

Senator Meredith: You talked about something that struck home with me with respect to your research and marginalized communities, the relationship between resources, certain schools and technology introduction in certain schools not being there. Then you have the students who are being bullied. Do you see a percentage of students or, in terms of the teachers that you spoke to, was there an increase in the number of cases reported of kids saying they were being bullied at home or what have you as you did your research on this in terms of marginalized communities? I am curious about that.

Ms. Wing: The research that I was speaking about today is qualitative research and what we are going to do with those findings. We are going to create the national student survey where we will speak to kids in every province and territory, French and English schools, rural, urban — 6,000 students; it is the largest study of its kind in Canada. We will try to get at that demographic information when we do the survey, which we have not done before. It is really important.

I sat in on the Calgary focus groups. We were in an extremely disadvantaged community in Calgary where the parents were being completely left behind because the kids were using devices

Senator Meredith: — that they were not even familiar with.

Ms. Wing: Yes. They had to teach their parents how to use the devices.

There was a platform in the province called Desire2Learn that the kids had to go onto every night to get their homework. The parents did not know how to use it. They were being completely marginalized by the technology. They could not help their kids in the way they wanted to, and they were frightened. I think we forget in Canada that there are a lot of people who still do not have the technology they need to keep up, even with their kids.

Mr. Johnson: As Ms. Wing said, we have not had an opportunity to look at our research in a quantitative way yet, but based on our survey of cyberbullying done elsewhere, we have seen that being a member of a disadvantaged group does increase the risk of being a target of bullying. Particularly poverty, having a disability, being a member of a visible minority group, and being gay, lesbian, bisexual or transgendered increase the odds of being a target of cyberbullying.

Senator Meredith: This would also relate to new immigrants as well in terms of them coming in and assimilating into society. That would also, I imagine, play a role in terms of the increased cases of them being bullied, in terms of culture shock and

même temps que les élèves et ces derniers sont des experts dans de nombreux domaines. Il va falloir un énorme changement qui permettra aux élèves de participer plus activement à l'enseignement.

Le sénateur Meredith : Vous avez dit quelque chose qui m'a frappé au sujet vos recherches sur les communautés marginalisées, du lien entre les ressources et certaines écoles où la technologie n'est pas présente. Ensuite, il y a les élèves qui sont victimes d'intimidation. Y a-t-il un certain pourcentage des élèves, d'après les enseignants à qui vous avez parlé, ou le nombre d'enfants qui se plaignent d'être intimidés à la maison a-t-il augmenté d'après vos recherches dans les communautés marginalisées? J'aimerais le savoir.

Mme Wing : J'ai parlé aujourd'hui de recherche qualitative et de ce que nous allons faire de ces résultats. Nous allons mener une enquête nationale auprès des élèves dans le cadre de laquelle nous allons parler aux enfants des écoles francophones et anglophones de chaque province et territoire, en milieu rural comme en milieu urbain — à 6 000 élèves; c'est la plus vaste étude de ce genre au Canada. Nous allons essayer d'obtenir des données démographiques quand nous ferons cette enquête, ce que nous n'avons pas fait avant. C'est vraiment important.

J'ai participé aux groupes de consultation de Calgary. Nous étions dans une communauté extrêmement défavorisée de Calgary où les parents étaient complètement largués parce que leurs enfants utilisaient des dispositifs...

Le sénateur Meredith : ... qu'ils ne connaissaient même pas.

Mme Wing : Oui. Il fallait qu'ils montrent à leurs parents comment s'en servir.

Il y avait dans la province un site appelé Desire2Learn où les enfants devaient aller chaque soir pour obtenir les devoirs à faire à la maison. Les parents ne savaient pas comment s'en servir. Ils étaient complètement marginalisés par la technologie. Ils ne pouvaient pas aider leurs enfants comme ils le voulaient et cela leur faisait peur. Nous oublions, au Canada, que beaucoup de gens n'ont pas encore la technologie nécessaire pour suivre le mouvement, même avec leurs enfants.

M. Johnson : Comme l'a dit Mme Wing, nous n'avons pas encore eu l'occasion d'analyser les résultats de nos recherches sur le plan quantitatif, mais d'après l'enquête sur la cyberintimidation que nous avons menée ailleurs, l'appartenance à un groupe défavorisé augmente le risque d'être la cible d'intimidation. Si vous êtes pauvre ou handicapé, si vous faites partie d'une minorité visible ou si vous êtes homosexuel, lesbienne, bisexuel ou transsexe, le risque que vous soyez victime de cyberintimidation augmente.

Le sénateur Meredith : Cela vaut aussi pour les nouveaux immigrants qui arrivent et qui doivent s'intégrer dans la société. Je suppose que cela joue également un rôle et qu'ils sont plus souvent victimes d'intimidation, en plus du choc culturel, en

individuals getting to know them and so forth. I am making a general statement, but it would probably feed into your data, as well.

Senator Harb: Thank you for your excellent presentation and for the good research you are doing in a very important area.

I have a report here, though I am not sure whether you have it. It is entitled *Stop a Bully*, and is a report from the front line. In this report they talk about the education levels of kids who face bullying. It looks like grade 7, grade 8 and grade 9 are where the majority of the bullying is taking place. In grade 7, 19 per cent have reported being bullied. In grade 8 it is 20 per cent and in grade 9 it is 14 per cent. If you put that on a chart, it looks like age 12 to age 14.

Your studies have focused on the ages between 12 and 14, which is exactly the same time when boys' voices start changing, beards start growing and hormonal changes take place in the girls. Does that have any impact on their behaviour?

Ms. Wing: In our last survey, we noted that those were definitely the years when children are most at risk of many online risks. It was the age at which they are exploring their identity, their sexuality; they are looking for privacy from their parents and they are doing a lot of these activities online. They are normal, developmental activities, and that is important to understand. However, they are doing them in a completely new environment that we do not fully understand.

It is also the time when parental supervision drops off dramatically. We did find that girls had more rules than boys, which was very interesting because the boys were definitely taking more risks online than girls. However, that seems to be a cultural norm in our society.

Definitely those are very high-risk ages, and we target a lot of our educational materials at those grades.

Mr. Johnson: Wendy Craig, who was a witness for this committee in December, has released some recent research she has done where she compared statistics from 2005 to work she did in 2010. It was interesting that she found in 2005 that bullying peaked for girls in grade 7 and then declined. For boys, it remained fairly steady. However, in 2010 it remained steady among the girls throughout the grades and it climbed with boys from grade 6 to reach a peak in grade 10.

That supports the choice we have made to focus heavily on the 7 to 10 range regarding producing our resources that deal with bullying and related issues.

Senator Harb: The committee will at some point produce a report. My second question is twofold. First, are you aware of best practices in a country or a system that we can look at and

attendant que les gens fassent leur connaissance, et cetera. Ce sont des généralités, mais cela correspond probablement à vos données également.

Le sénateur Harb : Merci pour votre excellent exposé et les bonnes recherches que vous effectuez dans un domaine très important.

J'ai ici un rapport, mais je ne sais pas si vous l'avez. Il s'intitule *Stop A Bully* et c'est un rapport des intervenants de première ligne. Il semble que l'intimidation soit surtout répandue en septième année, en huitième année et en neuvième année. En septième année, 19 p. 100 des enfants disent en être victimes. En huitième année, c'est 20 p. 100, et en neuvième année, 14 p. 100. Si vous reportez ces données dans un graphique, cela semble viser les enfants âgées de 12 à 14 ans.

Vos études étaient centrées sur les enfants de 12 à 14 ans, et c'est précisément le moment où les garçons ont la voix qui commence à muer, de la barbe qui commence à pousser et où les filles connaissent des changements hormonaux. Cela a-t-il une influence sur leur comportement?

Mme Wing : Au cours de notre dernière enquête, nous avons remarqué que ce sont certainement les années où les enfants sont le plus exposés à de nombreux risques en ligne. C'est l'âge auquel ils explorent leur identité, leur sexualité; ils cherchent à s'isoler de leurs parents et se livrent à un bon nombre d'activités de ce genre en ligne. Ce sont des activités normales qui favorisent leur développement et il est important de le comprendre. Néanmoins, ils s'y livrent dans un environnement entièrement nouveau que nous ne comprenons pas entièrement.

C'est aussi le moment où la surveillance des parents diminue énormément. Nous avons constaté que les filles avaient plus de règles à respecter que les garçons, ce qui était très intéressant, car les garçons prenaient certainement plus de risques en ligne que les filles. Néanmoins, il semble que ce soit la norme culturelle dans notre société.

Ce sont certainement des âges où les risques sont très élevés et une bonne partie de notre matériel éducatif cible donc ces classes-là.

Mr. Johnson : Wendy Craig, qui a témoigné devant le comité en décembre, a publié une étude récente dans laquelle elle a comparé les statistiques de 2005 avec les travaux qu'elle a faits en 2010. Elle a constaté qu'en 2005, pour les filles, l'intimidation atteignait son point culminant en septième année et diminuait ensuite. Pour les garçons, elle restait assez stable. Néanmoins, en 2010, elle est restée stable chez les filles des différentes classes et elle a augmenté chez les garçons à partir de la sixième année pour atteindre son point culminant en 10^e année.

Cela conforte notre décision de cibler surtout les classes de la septième à la 10^e année pour produire nos outils concernant l'intimidation et les questions connexes.

Le sénateur Harb : À un moment donné, le comité produira un rapport. Ma deuxième question est en deux volets. Premièrement, connaissez-vous des pratiques exemplaires ou un système adoptés

recognize that they have done something good and we can learn something from them? Second, if you were to sum up a recommendation to this committee in two or three specific recommendations, what would they be?

Ms. Wing: I think you have heard from many experts that there are best practices around the world, but Canada is unique and we are not a homogeneous country in our makeup. Also, one of the biggest challenges we have as an educational organization is that we have 13 educational jurisdictions in our country. Most countries have a national curriculum and a national department of education, and we do not have that in Canada. It is extremely difficult to get national buy-in in school boards across the country.

In a way, it makes a lot of sense. We are very diverse and we have different community standards all across the country. One-size-fits-all solutions do not always work. In Canada, I do not think it would work. I think any kind of approach has to be tailored to the needs of the community. It is very complex.

That means we cannot just take a practice that has worked somewhere and plunk it in here. However, there are many best practices, and I went through some of them. One that comes up over and again is Roots of Empathy. I am sure you are all aware of that program. It has been studied all around the world and could easily be integrated into schools across Canada, and it is; it is being used extensively.

Mr. Johnson: One feature of Roots of Empathy that points to the characteristics of a successful intervention is that it is not a one-time-only program. It is something that is done consistently with students multiple times — ideally several times over their school career. We know that kind of timing is effective. We know that one-time interventions and interventions that focus heavily on scare tactics or on very dramatic possible consequences of bullying are ineffective. We know that from research done elsewhere and from our own research, as well, where we heard that those tactics not only failed to resonate with students but also made them take bullying less seriously.

Programs that are planned to go on through the entire school year and programs that involve the entire school and the entire community are effective. Get parents involved. Doing a program that gets the school involved but where the parents do not even know about it means that students are not getting the same message at home necessarily as they are getting at school. We know that every level of the school needs to be involved. Obviously, the students must be involved. Teachers need to receive training on how to deal with these issues. They also need to have clear channels and procedures for how to deal with it, so that they do not feel it is all on their shoulders to make judgment calls and so that they understand how to deal with it in the classroom but also know consistently how to deal with it in terms of handing it up to the administration.

ailleurs dont nous pourrions nous inspirer en reconnaissant que c'est l'exemple à suivre? Deuxièmement, si vous deviez résumer vos recommandations au comité en deux ou trois recommandations précises, quelles seraient-elles?

Mme Wing : Vous avez entendu, je pense, de nombreux experts dire qu'il y a des pratiques exemplaires un peu partout dans le monde, mais le Canada est un pays unique en son genre dont la composition n'est pas homogène. D'autre part, une de nos principales difficultés, en tant qu'organisme éducatif, est qu'il y a au Canada 13 compétences en matière d'éducation. La plupart des pays ont un programme scolaire national et un ministère de l'éducation nationale, mais nous n'avons pas cela au Canada. Il est extrêmement difficile de rallier les commissions scolaires de tout le pays à un programme national.

C'est très logique. Notre pays est très diversifié et nous avons différentes normes locales d'un bout à l'autre du pays. On ne peut pas toujours appliquer les mêmes solutions partout. Je ne pense pas que cela marcherait au Canada. Toute stratégie doit être adaptée aux besoins de la collectivité locale. C'est très complexe.

Cela veut dire que nous ne pouvons pas simplement adopter chez nous ce qui a fonctionné ailleurs. Néanmoins, il y a un grand nombre de pratiques exemplaires et j'ai examiné certaines d'entre elles. Un programme dont on parle constamment est Racines de l'empathie. Je suis sûre que vous le connaissez tous. Il a été utilisé dans le monde entier et pourrait facilement s'intégrer dans les écoles de tout le pays, où il est d'ailleurs largement utilisé.

M. Johnson : Une des particularités de Racines de l'empathie, qui montre ce qui caractérise une bonne intervention, est qu'il ne s'agit pas d'un programme ponctuel. Il est repris de nombreuses fois, idéalement plusieurs fois au cours de la scolarité des élèves. Nous savons que cette répétition est efficace. Nous savons que les interventions uniques et celles qui cherchent surtout à faire peur ou qui insistent énormément sur les conséquences possibles de l'intimidation sont inefficaces. Nous savons, d'après les recherches qui ont été faites ailleurs et nos propres recherches, que ces tactiques n'arrivent pas à convaincre les élèves, mais qu'elles les amènent à prendre l'intimidation moins au sérieux.

Les programmes qui s'échelonnent sur l'ensemble de l'année scolaire et qui prévoient la participation de toute l'école et de toute la collectivité sont efficaces. Il faut faire participer les parents. Lorsque l'école participe à un programme, mais que les parents n'en entendent pas parler, les élèves ne reçoivent pas toujours le même message chez eux qu'à l'école. Nous savons que l'école doit y participer à tous les niveaux. Bien entendu, les élèves doivent y participer. Les enseignants doivent recevoir une formation sur la façon de résoudre les problèmes. Il faut aussi qu'ils sachent clairement à qui s'adresser et quelle procédure suivre pour les aborder afin de ne pas assumer entièrement la responsabilité de porter des jugements et pour savoir comment y faire face en classe, et aussi comment en parler à l'administration.

They need to be provided with classroom anti-bullying materials. There must be an effort on the part of everyone in the school, including the administration, the parents and parent organizations, to change school culture in a variety of ways to show that bullying is not acceptable and to show that bullying is almost certainly less common than it is believed to be by students.

Some of the other really successful interventions that we have learned about were programs to educate students about how uncommon bullying and related behaviours actually were in their schools. That had a measurable effect in making cyberbullying decline.

The Chair: We have found out that many young people are also watching these hearings. You are using some terms that our audience might not know about. Can I ask you to define what you mean by Roots of Empathy?

Ms. Wing: Roots of Empathy is a program developed in Canada where they take babies into classrooms. For a year, a baby will go in with the mother, and the children will nurture the baby, watch it grow and take a large part in the baby's life over the course of the year. It has been proven to develop empathy and sensitivity among students in all different types of situations.

Mr. Johnson: One reason this may be particularly effective in fighting cyberbullying is that one of the issues with cyberbullying is we do not naturally feel empathy for people whom we do not see or who do not have a physical presence before us. We miss a lot of the physical cues, such as body language cues and the tone of voice, which trigger our empathy and tell us when we have stepped over the line and tell us it is time to back off to make an apology or to defuse the situation. That certainly is one way that we know situations can spiral into cyberbullying.

Ms. Wing: I wanted to add to what Mr. Johnson said about the way these things have to be rolled out over the course of a year and that the connection with the home is so important.

We had a great example of how not to do a bullying program in our office. A young mother in our office, her son came home from school one day — he is in a school board in Quebec — and he had a button on that showed the word "bully" with an X through it. She asked, "What is that?" and he said, "I do not know." Apparently they were doing an anti-bullying program at his school that week, but the parents knew nothing about it and the children did not understand what was going on. It was almost like, "We have done our bullying program this week so we can move on."

Senator Hubley: Thank you for your presentation. I am going to ask another age-related question.

Ils ont besoin de matériel didactique contre l'intimidation. Toute l'école, y compris l'administration, les parents et les associations de parents doit s'efforcer de changer la culture scolaire de diverses façons pour faire comprendre que l'intimidation est inacceptable et qu'elle est certainement moins fréquente que les élèves ne le croient.

Certaines des autres interventions réellement réussies dont nous avons entendu parler étaient des programmes montrant aux élèves à quel point l'intimidation et les comportements du même genre étaient peu répandus dans leur école. Cela a eu un effet mesurable sur la diminution de la cyberintimidation.

La présidente : Nous avons constaté qu'un grand nombre de jeunes suivent également nos audiences. Vous utilisez certaines expressions que notre auditoire ne connaît peut-être pas. Pourrais-je vous demander de définir ce que vous entendez par Racines de l'empathie?

Mme Wing : Racines de l'empathie est un programme qui a été mis au point au Canada. Des bébés vont en classe. Pendant un an, un bébé vient en classe avec sa mère et les élèves prennent soin de ce bébé, le regardent grandir et occupent une place importante dans sa vie au cours de l'année. Il a été démontré que cela développait l'empathie et la sensibilité des élèves dans toutes sortes de situations.

Mr. Johnson : Une des raisons pour lesquelles c'est peut-être particulièrement efficace pour combattre la cyberintimidation est que nous ne ressentons pas naturellement de l'empathie pour les gens que nous ne voyons pas ou qui n'ont pas une présence physique devant nous. Nous n'avons pas conscience de la plupart des signaux physiques comme le langage corporel et le ton de voix qui déclenchent notre empathie et nous indiquent que nous sommes allés trop loin, qu'il est temps de reculer, de présenter des excuses ou de désamorcer le conflit. C'est certainement une des raisons pour lesquelles nous savons que certaines situations peuvent dégénérer en cyberintimidation.

Mme Wing : M. Johnson a dit que cela doit se dérouler sur une période d'un an et que le lien avec ce qui se passe à la maison est très important et je voudrais ajouter quelque chose à ce sujet.

Nous avons eu un excellent exemple, dans notre bureau, de ce qu'il ne faut pas faire pour lutter contre l'intimidation. Nous avons dans notre bureau une jeune mère dont le fils est entré de l'école un jour — il était dans une école du Québec — avec un macaron où il y avait le mot *bully* traversé d'un X. Elle lui a demandé ce que c'était et il a répondu qu'il n'en savait rien. Apparemment, il y avait un programme contre l'intimidation dans son école cette semaine-là, mais les parents n'étaient pas au courant et les enfants ne comprenaient pas ce qui se passait. Cela revenait pratiquement à dire : « Nous avons fait notre programme contre l'intimidation cette semaine afin de pouvoir passer à autre chose. »

Le sénateur Hubley : Merci pour votre exposé. Je vais vous poser une autre question concernant l'âge.

As I look at the three main pillars of your work, in the first one you tend to group K to 12. In all the work you are doing, are you finding there has to be a breakdown in the ages and how the programs are directed towards that particular age group within our schools?

Ms. Wing: That is interesting. One of the programs we have is called Growing with the Net, and it takes a developmental approach to children's use of the media. We break them down. We start at age 9 and go to age 17 because there is a huge difference between those ages and the developmental stage that children are at, how they respond to media and the types of interventions we should be doing with them at those specific ages.

Our work in this area is based on Dr. Arlette Lefebvre, who is a psychiatrist at SickKids Hospital in Toronto and who wrote one of the first books about taking children online.

The program is extremely successful. We ask teachers to take this program before they even start to take the more in-depth programs about privacy, cyberbullying and safety. It is to really understand where children are at developmentally.

Senator Hubley: Are there books written for children on the use of digital and media literacy items, using the Internet and how they should be careful? Are there actually any library books that are written for children on those topics?

Ms. Wing: Yes, there are. I remember the first media literacy book that I bought was entitled *The Berenstain Bears and Too Much TV*. My kids did not enjoy that book at all.

There are many books out there, and there are lots of really good media literacy books as well for children. Sherrie Gradin is a Canadian author who has written wonderful books that are very engaging. Whether kids would be drawn to those books on their own or not, they are wonderful tools for the classroom, definitely.

The Chair: Ms. Wing, you said that children go onto Internet sites where Canada does not have any jurisdiction, especially around hate. Can you both expand on your study on hate?

Mr. Johnson, you spoke about the ideology of hate. How do you teach people to understand the ideology of hate from the Internet message?

Mr. Johnson: That is part of a large project that we just released. I do not want to take too much of the committee's time with it, but essentially we teach young people to read texts critically. Of course, those could be visual texts as well, but to read critically and to look critically at what they see online and to recognize, first, situations where people are trying to manipulate

Si je prends les trois principaux éléments de votre travail, pour le premier, vous vous adressez aux classes de la maternelle à la 12^e année. Dans l'ensemble de votre travail, constatez-vous qu'il faut tenir compte des différents groupes d'âge et de la façon dont les programmes s'adressent à eux dans nos écoles?

Mme Wing : C'est intéressant. Un de nos programmes s'intitule Grandir avec le Net et c'est une approche éducative de l'utilisation que les enfants font d'Internet. Nous constituons des groupes différents. Nous commençons à neuf ans et nous allons jusqu'à 17 ans parce qu'il y a une énorme différence entre les enfants de ces âges-là, leur stade de développement, la façon dont ils réagissent aux médias et le genre d'interventions que nous devons faire à ces âges différents.

Nos activités dans ce domaine se fondent sur le travail de la Dre Arlette Lefebvre, qui est psychiatre à l'Hôpital pour enfants de Toronto et qui a écrit l'un des premiers livres sur les enfants et Internet.

Ce programme a énormément de succès. Nous demandons aux enseignants de commencer par cet atelier avant de passer aux programmes plus approfondis sur la protection de la vie privée, la cyberintimidation et la sécurité. C'est pour bien comprendre où en est le développement des enfants.

Le sénateur Hubley : Y a-t-il des livres écrits pour les enfants sur l'utilisation de l'information numérique et des médias, l'utilisation d'Internet et la prudence dont ils doivent faire preuve? Y a-t-il, en bibliothèque, des livres sur ces sujets écrits à l'intention des enfants?

Mme Wing : Oui, il y en a. Je me souviens que le premier livre de familiarisation avec les médias que j'ai acheté s'intitulait *The Berenstain Bears and Too Much TV*. Mes enfants ne l'ont pas du tout aimé.

Les livres ne manquent pas et il y a un bon nombre d'excellents livres de familiarisation avec les médias qui s'adressent également aux enfants. Sherrie Gradin est une auteure canadienne qui a écrit de merveilleux livres très stimulants. Je ne sais pas si les enfants seraient portés ou non à les lire, mais ce sont, en tout cas, d'excellents outils.

La présidente : Madame Wing, vous avez dit que les enfants visitent des sites Internet en dehors de la compétence du Canada, surtout des sites de propagande haineuse. Pourriez-vous, tous les deux, nous en dire plus au sujet de votre étude sur la propagande haineuse?

Monsieur Johnson, vous avez parlé de l'idéologie de la haine. Enseignez-vous à repérer l'idéologie de la haine véhiculée par Internet?

M. Johnson : Cela fait partie d'une vaste étude que nous venons de publier. Sans vouloir trop abuser de votre temps, je dirais que nous enseignons aux jeunes à lire les textes avec l'esprit critique. Bien entendu, cela peut être aussi des textes visuels, mais nous leur montrons à lire avec l'esprit critique et à regarder d'un œil critique ce qu'ils voient en ligne afin de reconnaître, premièrement, les situations dans lesquelles des gens essaient de

them emotionally and, second, places where people are either dehumanizing a group or using other elements of ideology to justify that dehumanization.

From our survey of research on both online hate and hate ideology in general, we found that there are characteristic elements of hate that are found in almost every hate group. Not every hate group's material will have all of these characteristics, although some are almost universal, but these are found in any kind of hate you can find. Certainly one thing we found in our research is you can find hate on the Internet against almost any group you can imagine and authored by any group you can imagine.

Certainly the core of it is dehumanization or "othering." It is portraying another group in such a way that they seem less than or other than human in order to justify hating them and, by extension, to justify any action you might want to encourage against them.

Most of the other elements of an ideology of hate are in support of othering. You will frequently see, for instance, an appeal to a glorious past of the hate group or the group that they associate themselves with. You will often see an appeal to either a divine or a scientific sanction. Frequently you will see pseudoscience being used in support or you will see a false appeal to a particular religion in support.

As I said, I could easily take our entire time going into this, but we do go through this in a fair amount of detail both in our professional development resource on online hate and also in our classroom resources on digital literacy so that young people are able to recognize hate speech, even when it is very skillfully concealed.

Ms. Wing: One thing we found in our 2005 research, which I think was quite seminal and quite surprising to us, we asked kids what their favourite websites were. We then went through thousands and thousands of websites, and the University of Ottawa did the analysis. We found that one of the top sites for young males, grades 4 to 9, was a site called www.newgrounds.com, which was totally off the radar screen of adults. While this site does not contain hate, it contains a tremendous amount of inappropriate content, much of it racist, bigoted and hateful. It is a consumer-created site where people create little flash games and post them. It has misogyny. You name it, it is on this site, and we found out this was the top site that kids were going to in Canada. It was the top site in Quebec as well, so all across Canada.

We really do try to sensitize young people to what we call the spectrum of hate, so they do not just think of this as humour online. There is a real culture of cruel humour online that they are immersed in, and we have to sensitize them to the fact that much of this material is extremely hateful.

les manipuler émotionnellement et, deuxièmement, les sites dans lesquels on déshumanise un groupe ou on utilise d'autres éléments idéologiques pour justifier la déshumanisation.

Il ressort de notre examen des recherches sur la propagande haineuse en ligne et l'idéologie haineuse en général que pratiquement chaque groupe haineux présente certaines caractéristiques. Elles ne se retrouvent pas dans toutes les publications de chacun de ces groupes, même si certaines sont pratiquement universelles, mais ces caractéristiques sont communes à tous les types de haine. Nous avons, en tout cas, constaté qu'on peut trouver dans Internet de la propagande haineuse contre pratiquement n'importe quel groupe, diffusée par toutes sortes de groupes.

Cela repose sur la déshumanisation ou le rejet de l'autre. Un autre groupe est dépeint comme étant moins humain pour justifier la haine à son endroit et, par extension, pour justifier tout geste que l'on pourrait inciter à poser contre lui.

La plupart des autres éléments d'une idéologie haineuse appuient le rejet de l'autre. Vous verrez souvent, par exemple, un appel au glorieux passé du groupe haineux ou du groupe auquel il s'associe. Vous verrez souvent un appel à la sanction divine ou scientifique. Souvent, vous verrez qu'on s'appuie sur une pseudoscience ou qu'on invoque faussement une religion.

Comme je l'ai dit, je pourrais facilement en parler jusqu'à la fin de la séance, mais nous examinons cela en détail dans nos outils de perfectionnement professionnel sur la propagande haineuse en ligne de même que dans nos outils didactiques pour la familiarisation avec les médias numériques afin que les jeunes puissent reconnaître les discours haineux, même s'ils sont habilement camouflés.

Mme Wing : Dans notre étude de 2005, qui a été une étude marquante et plutôt étonnante, nous avons demandé aux enfants quel était leur site web favori. Nous avons ensuite examiné des milliers et des milliers de sites Web et l'Université d'Ottawa en a fait l'analyse. Nous avons constaté qu'un des principaux sites favoris des garçons de la quatrième à la neuvième année était www.newgrounds.com, un site totalement inconnu des adultes. Il ne fait pas de propagande haineuse, mais il contient une énorme quantité de contenu inapproprié en grande partie raciste, sectaire et haineux. C'est un site où l'on peut créer des petits jeux flash et les mettre en ligne. On y trouve de la misogynie. On y trouve à peu près n'importe quoi, et nous avons constaté que c'était le site préféré des enfants au Canada. C'était également le cas au Québec et donc dans l'ensemble du pays.

Nous essayons vraiment de sensibiliser les jeunes à ce que nous appelons le spectre de la haine afin qu'ils ne pensent pas que c'est simplement de l'humour. Ils sont immersés dans une culture d'humour cruel en ligne et nous devons leur faire comprendre qu'une grande partie de ces messages sont extrêmement haineux.

We will be interested in seeing, when we go back into the classrooms next year, what the top sites are and whether there has been any change or shift in these sensitivities.

The Chair: The earlier witnesses and you have spoken about humour, young people finding humour in bigotry and racist and hate statements. How does that happen? Where is the humour in that? I see Senator White raising his hand. Maybe he can help me, but I will ask you first. I find it very troubling that young people find these things humorous.

Mr. Johnson: Really, there are two elements. It is obviously the charge of the forbidden, that people are aware that this kind of language is not acceptable and that indulging in it gives a charge. Certainly, we see a lot of that in young people who are exploring the web, that one place they seek out is extreme content such as that, whether it is extremely violent content, gore, pornography or hate.

Of course, there is also the humour, if you would call it that, of humiliation, the effect of laughing at someone else, selecting a target and mocking them. Certainly, that is where it ties back to cyberbullying, that whatever the reason for targeting someone, whether it is what we would consider hate or whether it is more individual, there is a group mechanic that leads to cyberbullying.

That is one of the reasons why, for instance, the role of witnesses in a cyberbullying relationship is so important. We know that witnesses can have a tremendous effect on how a cyberbullying relationship develops. We know that the presence of witnesses is likely to make a perpetrator of cyberbullying more aggressive, but witnesses can, if they choose to do so, defuse a cyberbullying relationship or cyberbullying scenario.

That is one of the reasons we take our digital literacy approach to cyberbullying because it teaches that we have a responsibility not just when we are the target of cyberbullying or when we are perhaps being a perpetrator or considering that we might be a perpetrator, but also when we witness cyberbullying, to take action against it. That includes hate, and a big part of the resources on online hate are teaching young people how to take a stand.

Ms. Wing: Put-down humour is popular in popular culture as well, certainly, in the shows that young people watch. The type of humour that you see online has changed a lot in the last twenty years. A lot of it is put-down humour. Adults, I think, are just as guilty of this type of humour, and I think they feel it should not be taken as seriously, so that is the sensitivity we have to develop in our culture and society.

Senator White: I had a discussion earlier around the immediate online opinion that we are seeing through the media today. As I am sitting here, if an article showed up online, we could have 10 online opinions, of which some could be hatred, actually, and all of them could be a put down.

Quand nous retournerons dans les classes l'année prochaine, nous chercherons à voir quels sont les sites préférés et s'il y a eu un changement dans la façon dont les jeunes les perçoivent.

La présidente : Les témoins précédents et vous-même avez parlé d'humour en disant que les déclarations sectaires, racistes et haineuses amusent les jeunes. Comment l'expliquez-vous? Où est l'humour? Je vois le sénateur White lever la main. Il pourra peut-être m'éclairer, mais je vais d'abord vous poser la question. Je trouve très inquiétant que les jeunes trouvent ces propos amusants.

M. Johnson : En réalité, il y a deux facteurs. Bien entendu, il y a l'attrait de l'interdit, car les jeunes savent que ce genre de langage est inacceptable. Nous le constatons souvent chez les jeunes qui explorent le Web et qui recherchent les sites dont le contenu est extrêmement violent, sanglant, pornographique ou haineux.

Bien entendu, il y a aussi l'humour, si on peut appeler cela ainsi, que l'on cherche dans l'humiliation, en riant de quelqu'un, en choisissant une cible pour s'en moquer. C'est là qu'il y a un lien avec la cyberintimidation, car quelle que soit la raison de cibler quelqu'un, par haine ou pour des raisons plus personnelles, il y a un mécanisme de groupe qui mène à la cyberintimidation.

C'est une des raisons pour lesquelles, par exemple, le rôle des témoins est si important dans une relation de cyberintimidation. Nous savons que les témoins peuvent avoir énormément d'effet sur la façon dont une relation de cyberintimidation se développe. Nous savons que leur présence va probablement rendre l'auteur de la cyberintimidation plus agressif, mais que les témoins peuvent, s'ils choisissent de le faire, désamorcer une relation ou une situation de cyberintimidation.

C'est une des raisons pour lesquelles nous nous attaquons à la cyberintimidation au moyen de l'éducation aux médias numériques, car elle enseigne que nous avons la responsabilité, non seulement si nous sommes la cible de cyberintimidation ou si nous nous en rendons coupables, mais encore lorsque nous en sommes témoins, d'intervenir pour y mettre fin. Cela vaut aussi pour la haine et une grande partie des ressources en ligne enseignent aux jeunes comment s'y opposer.

Mme Wing : La dérision est également répandue dans la culture populaire, en tout cas dans les émissions que les jeunes regardent. Le genre d'humour que vous trouvez en ligne a beaucoup changé ces 20 dernières années. Il se fonde en grande partie sur la dérision. Je pense que les adultes sont tout aussi coupables de ce genre d'humour, qu'ils n'y voient rien de mal et qu'il faut donc sensibiliser les gens dans notre culture et notre société.

Le sénateur White : J'ai eu une discussion, tout à l'heure, au sujet des opinions formulées immédiatement en ligne dans les médias d'aujourd'hui. Au moment où je vous parle, si un article était publié sur Internet, il pourrait susciter 10 réponses en ligne dont certaines pourraient être haineuses ou qui pourraient toutes être sarcastiques.

Do you not see that playing some role as well, namely, that immediate response to media today and whether it is influencing the manner in which we behave? First of all, there is this lack of accountability. If I say something publicly, I am accountable for what I say.

However, I can put in a log-in name and can write almost anything I want. It might be flagged and removed later, but it is there in immediacy. Are we perpetrating it as well? As adults, are we perpetrating this different value system around saying what we want or saying what we feel, even though it may not be appropriate?

Ms. Wing: Absolutely, it increases impulsivity as well as the anonymity factor. We certainly saw the hateful Tweets that went around after the hockey game. It is a platform for people to spread hate, and adults are doing it as much as young people. We have to respond as a society to it.

Senator White: A couple of years ago, we had 4,000 demonstrators in front of Parliament Hill for 14 days. Publicly, almost no one would speak out against that group; however, in response to articles, we would see hundreds and sometimes more responses that were absolutely inappropriate floating across the airwaves. It did not surprise me at the time that in schools young people were saying some of the same things that we were reading through our local media, that it was okay because it is anonymous, and if it is flagged, we will remove it. That still does not make it okay.

I am challenged by whether or not we are at the wrong end of the stream here, trying to pull kids out and telling them what they should or should not be doing when adults probably are worse than children right now when it comes to this. I perceive that anyway.

Ms. Wing: We are the models.

Mr. Johnson: In fact, among youth, cyberbullying is relatively infrequently anonymous. In most cyberbullying cases among youth, the target knows or believes that he or she knows who the perpetrator is.

It is certainly true that not just anonymity but also the sheer volume of online postings is definitely an issue, particularly when we talk about hate. One of the places you will see hate in mainstream outlets is in the comments sections of articles because there are simply frequently too many to manage, or even if they do get deleted, they are there for a while. It is the same issue with places like Facebook, YouTube and iTunes. In places like that, hate content can survive because there is too much content being created for the hosts to keep track of it. There are thousands and thousands of hours of content being posted on YouTube every day. They rely on users to flag and alert them when they encounter something that is hateful or otherwise inappropriate. That is one of the reasons we teach young people their

Ne pensez-vous pas que la réponse immédiate aux médias, l'influence que cela a sur la façon dont nous nous comportons, jouent également un rôle? Tout d'abord, il n'y a pas de reddition de comptes. Si je fais une déclaration publiquement, je dois rendre compte de mes paroles.

Néanmoins, je peux m'inscrire sous un nom d'utilisateur et écrire à peu près n'importe quoi. Mon message sera peut-être éliminé ultérieurement, mais il est publié immédiatement. Sommes-nous aussi coupables? En tant qu'adultes, nous appliquons ce système de valeurs différent en disant ce que nous voulons ou ce que nous pensons, même si ce n'est pas approprié?

Mme Wing : Absolument. Cela augmente l'impulsivité et l'anonymat est également un facteur. Nous avons certainement vu les messages haineux qui ont circulé après la partie de hockey. C'est une tribune dont les gens se servent pour propager la haine et les adultes en sont coupables autant que les jeunes. Notre société doit réagir.

Le sénateur White : Il y a deux ans, nous avons eu 4 000 manifestants devant le Parlement pendant 14 jours. Pratiquement personne n'a élevé la voix contre ce groupe en public; néanmoins, en réponse à des articles, des centaines d'opinions, parfois plus, qui étaient absolument inappropriées, ont circulé dans le cyberspace. Je n'ai pas trouvé étonnant à l'époque que, dans les écoles, les jeunes ont tenu des propos similaires à ceux que nous lisions dans nos médias locaux, pensant que c'était acceptable parce que c'était anonyme et que s'il y avait un signalement, ces propos seraient supprimés. Ce n'est pas acceptable pour autant.

Je me demande si nous ne prenons pas les choses par le mauvais bout en essayant de dire aux jeunes ce qu'ils devraient faire ou ne pas faire alors que les adultes font sans doute pire que les enfants. C'est du moins mon impression.

Mme Wing : Nous sommes leurs modèles.

Mr. Johnson : En réalité, chez les jeunes, il est relativement rare que la cyberintimidation soit anonyme. Dans la plupart des cas, la cible sait ou croit savoir qui est le coupable.

Il est tout à fait vrai que non seulement l'anonymat, mais aussi le volume des messages en ligne posent un problème, surtout en ce qui concerne la propagande haineuse. La rubrique des commentaires sur les articles est un des endroits où vous trouverez des propos haineux dans les principaux médias. C'est simplement parce que ces commentaires sont souvent trop nombreux pour pouvoir être décelés et, même s'ils sont supprimés, ils restent là pendant un certain temps. Le même problème se pose dans des sites comme Facebook, YouTube et iTunes. Le contenu haineux peut y subsister parce que le volume est trop important pour que les administrateurs du site puissent le repérer. Des milliers et des milliers d'heures de contenu sont publiées chaque jour sur YouTube. Ces sites comptent sur les

responsibility to speak out, and we teach them about those tools, like flagging a video, that they can use to make a difference.

Senator White: I think with YouTube, Facebook and others, there is not an expectation of the public, young or old, that it is always truthful or always respectful.

However, I think with our mainstream media, we are starting to lose that expectation with them as well. I actually do not expect that all of the commentary is respectful any more in mainstream media. That is too bad because in the past there would have been five responses to the editor that would have been looked at for four days and then determined whether they were appropriate. Today, there will be hundreds within seconds or less; no determination will be made for appropriateness because that is someone else's job, even though they are the ones managing it. I would question whether or not they have a civil responsibility at some point to actually do more than just when flagged. I would argue, in fact, that from a hate crime perspective they might find themselves now or in the future being investigated for allowing it to propagate rather than stopping it quickly enough.

Ms. Wing: Some news organizations are looking at not allowing anonymous posting anymore as a response to that.

You do find that there are very pro-social responses in those types of forums as well, so people are calling others to task for what they are saying. We like to highlight those with young people, especially the kind of forums they are going on.

Senator White: If I may, the pro-social is sometimes as offensive as the original. Sometimes it becomes a battleground between adults as to who can be more offensive to the other. The perfect example was the Boston-Washington game. The Tweet was offensive, absolutely, and the responses were just as offensive at times. I just find that we are allowing it to continue, and I am concerned about the mainstream media, in particular. I do not want to look like I am bashing the media or bullying them, so I better stop.

Ms. Wing: It is a good example of the role of the bystander, and that is what we do show to youth. We have examples of forums where kids were posting extremely hateful comments, and then someone else would come online and call them to task, and then other people would be emboldened because the first person stood up to these people. Those are the kinds of behaviours we have to encourage.

The Chair: I want to thank you both, Ms. Wing and Mr. Johnson, for being here. As you can see, we can take a lot more time learning about this issue from you, and we appreciate your taking the time to be here with us today.

utilisateurs pour leur signaler les publications haineuses ou inappropriées. C'est une des raisons pour lesquelles nous enseignons aux jeunes qu'ils ont la responsabilité de dénoncer ce genre de choses et nous leur apprenons à utiliser des outils, par exemple en signalant une vidéo, afin qu'ils puissent intervenir.

Le sénateur White : Je pense que dans le cas de YouTube, Facebook et les autres, le public jeune ou vieux ne s'attend pas à ce que ces sites soient toujours exacts ou respectueux.

Cependant, je pense que nos attentes à l'égard des principaux médias commencent également à diminuer. Je ne m'attends plus à ce que tous les commentaires publiés dans les principaux médias soient respectueux. C'est dommage, car par le passé, la rédaction recevait cinq réponses qu'elle examinait pendant quatre jours pour établir si elles étaient appropriées. Aujourd'hui, on en reçoit des centaines en l'espace de quelques secondes ou moins. On n'établit pas si elles sont appropriées, car c'est le travail de quelqu'un d'autre, même si on en a la responsabilité. Je me demande si les administrateurs du site n'ont pas la responsabilité civile d'intervenir avant un signalement. Je dirais que du point de vue des crimes haineux, il se pourrait qu'à l'avenir ils fassent l'objet d'une enquête pour avoir autorisé la propagation de messages haineux.

Mme Wing : Certains organes de presse envisagent, pour cette raison, de ne plus autoriser les commentaires anonymes.

Il y a aussi des réponses très prosociales dans ce genre de forums. Les gens reprochent aux autres les propos qu'ils tiennent. Ce sont des choses que nous faisons remarquer aux jeunes, surtout pour le type de tribunes auxquelles ils participent.

Le sénateur White : Permettez-moi de dire que le commentaire prosocial est parfois aussi agressif que l'original. Cela devient parfois un champ de bataille pour les adultes qui rivalisent d'agressivité. La partie Boston-Washington en était un parfait exemple. Les messages étaient insultants et les réponses l'ont parfois été tout autant. Nous laissons cela continuer et je m'inquiète surtout pour ce qui est des principaux médias. Je ne voudrais pas qu'on croie que je m'en prends aux médias ou que je m'y attaque, alors je ferais mieux de m'arrêter.

Mme Wing : C'est un bon exemple du rôle du témoin et c'est ce que nous montrons aux jeunes. Nous avons des exemples de tribunes où les enfants affichent des remarques extrêmement haineuses. Ensuite, quelqu'un leur demande des comptes en ligne et l'intervention de ces premières personnes encourage d'autres à en faire autant. Voilà le genre de comportement que nous devons favoriser.

La présidente : Je tiens à vous remercier tous les deux, madame Wing et monsieur Johnson, pour votre présence ici. Comme vous pouvez le voir, nous pourrions encore passer beaucoup de temps à vous écouter et nous apprécions que vous ayez pris la peine de vous joindre à nous aujourd'hui.

We will move to our third panel. From Stop a Bully, we have Mr. Trevor Knowlton, President; and Mr. Hal Roberts, Vice-President. We look forward to your opening comments, after which we will have questions. Welcome.

You are from my province, which makes me proud. It is not often that we have witnesses come all the way from British Columbia. I am happy to have you here.

Trevor Knowlton, President, Stop a Bully: We would like to thank the Senate committee for inviting us to Parliament Hill. It is an honour to present to you today. We know that this committee has received information about bullying and cyberbullying already from Canada's top researchers as well as the key individuals who are working hard to make change. It is our goal today to give you more insight into the seriousness of youth bullying and cyberbullying from the perspective we see providing help to students and parents and schools across Canada. I personally present to you this evening as the president and founder of Stop a Bully. As well, I am a teacher at Summerland Secondary School and a father of three fantastic children. It is from these roles that I gain my experience and motivation to try to provide assistance to students being bullied either at school or online.

The origin of Stop a Bully can be pinpointed to one day: May 7, 2009. On that day I arrived at school to find an email that began a significant shift in my life. That morning, each staff member at our school received an anonymous email from one of our students about a bullying video. The student had the email because they wanted to show us a video that would be passed around Facebook that evening. The attached video showed an assault that had taken place at our school grounds the previous day without any knowledge of the staff.

After reading the email and watching the video several times, I was angry for two reasons. The first was that this assault had taken place at our school, involving our own students. The second reason I was angry was because the student who finally had the courage to stand up and report it to staff had to go through so much trouble to simply give a heads up to what was going on.

Four days after receiving this email, I launched an online bullying reporting program that allowed any student in Canada to use if and when they needed it. Stop a Bully gives students and parents the ability to safely report bullying and cyberbullying to school officials without need of further involvement or risk of becoming a target themselves.

Since launching Stop a Bully three years ago, I have learned more than I ever wanted to about the pain and suffering that is caused by youth bullying. Over these years, I have heard the sheer desperation from parents who are trying protect their children, and the message since the beginning has been loud and clear: More needs to be done to stop this.

Nous allons passer à notre troisième groupe de témoins. Les représentants de Stop A Bully sont M. Trevor Knowlton, président, et M. Hal Roberts, vice-président. Nous avons hâte d'entendre votre déclaration préliminaire, après quoi nous poserons des questions. Bienvenue.

Vous venez de ma province, ce dont je suis fière. Ce n'est pas souvent que nous recevons des témoins de Colombie-Britannique. Je me réjouis de votre présence ici.

Trevor Knowlton, président, Stop A Bully : Je voudrais tout d'abord remercier le comité sénatorial de nous avoir invités sur la Colline du Parlement. C'est un honneur de témoigner devant vous aujourd'hui. Nous savons que d'éminents chercheurs canadiens et des intervenants clés qui s'efforcent d'apporter des changements ont déjà présenté au Comité de l'information importante au sujet de l'intimidation et de la cyberintimidation. Notre objectif aujourd'hui est de vous faire mieux comprendre le grave problème de l'intimidation et de la cyberintimidation chez les jeunes en vous présentant notre point de vue lorsque nous aidons des élèves, des parents et des écoles partout au Canada. Je témoigne devant vous ce soir en tant que président et fondateur de Stop A Bully, enseignant de l'école secondaire Summerland et père de trois enfants extraordinaires. C'est en jouant ces rôles que j'acquiers l'expérience et la motivation nécessaires pour tenter d'aider les jeunes qui sont victimes d'intimidation, que ce soit à l'école ou en ligne.

L'origine de Stop A Bully remonte à une date bien précise : le 7 mai 2009. Ce jour-là, à mon arrivée à l'école, un courriel qui a commencé à changer ma vie m'attendait. En fait, ce matin-là, chacun des membres du personnel de notre école avait reçu un courriel, transmis de façon anonyme par l'un de nos élèves, qui contenait une vidéo d'intimidation. L'élève avait voulu nous mettre au courant de la vidéo qui avait circulé dans Facebook la veille. La vidéo montrait une agression qui s'était produite sur le terrain de l'école, à l'insu du personnel, la journée précédente.

Après avoir lu le message et regardé la vidéo plusieurs fois, j'étais en colère, et ce pour deux raisons : premièrement, l'agression s'était produite à notre école et impliquait nos élèves, et deuxièmement, l'élève qui avait enfin eu le courage de dénoncer l'agression au personnel avait dû se donner beaucoup de mal pour nous mettre au courant de la situation.

Quatre jours après avoir reçu le courriel, j'ai lancé un programme de dénonciation en ligne de l'intimidation dont tout jeune Canadien peut se servir au besoin. Stop A Bully donne aux jeunes et aux parents la possibilité de dénoncer en toute sécurité l'intimidation et la cyberintimidation à des responsables de l'école sans devoir faire plus et sans risquer de devenir eux-mêmes une cible.

Depuis le lancement de Stop A Bully il y a trois ans, j'en ai appris plus que je ne l'aurais jamais cru sur la douleur et la souffrance que cause l'intimidation chez les jeunes. J'ai également été témoin du véritable désespoir des parents qui essaient de protéger leurs enfants. Depuis le début, leur message est très clair : il faut faire plus.

As a high school teacher, I understand the great complexities of youth bullying, in particularly cyberbullying, but it is imperative that all structures within our society work to ensure safety for all students. We believe strongly that Stop a Bully has proven it can be one of the tools used to help protect young people against ongoing bullying, whether it be at school or online. Thank you.

Hal Roberts, Vice-President, Stop a Bully: Madam Chair and senators, as my colleague has indicated, we are most appreciative of the invitation to appear before this Senate committee today. We are honoured that our work with the Stop a Bully program may play a role in your consideration of the complex issue of youth bullying and the evolution of cyberbullying in Canada.

I appear before you this evening as a member of the board of directors for the Stop a Bully program, a child protection social worker for the province of British Columbia and as a father and grandfather. I count myself fortunate to have gained some degree of awareness about the experiences of youth in the Internet age from my own children and from the children and youth I encounter on a daily basis in my employment.

For most adults, childhood bullying is a shared experience from one's own developmental years. It is undeniable that many of us have at one time or another played the role of victim, perpetrator or observer in a bullying scenario during our childhood or adolescence. Hopefully your experience in this regard, like my own, was resolved successfully, and, if so, it is likely that that positive outcome involved the intervention of an understanding adult.

This traditional concept of bullying was very often tied to a school setting and is commonly termed as schoolyard bullying. Social scientists tell us that traditional schoolyard bullying is usually marked by three characteristics: an imbalance of power between the victim and the bully, an intentional targeting of the victim and a pattern of ongoing aggression. What we are learning about the concept of bullying in the age of social media is that cyberbullying defies this accepted definition. Most notably the imbalance of power between the victim and the bully is no longer strictly delineated, and the roles that the children and youth play online may move quite fluidly among each of the roles of victim, perpetrator and witness. Accordingly, many of the intervention strategies that were formerly applied with a certain degree of success with traditional or schoolyard bullying no longer apply.

The truths that do stand today in common with our accepted concept of bullying intervention are these: First, most incidents of childhood bullying are tied to the school experience of the involved parties. Outside of their homes, most school-aged children and youth spend a significant portion of their daily routine in some form of school setting. It goes without saying that this attendance in school will involve many aspects of their social

En tant qu'enseignant au niveau secondaire, je comprends que l'intimidation chez les jeunes, et plus particulièrement la cyberintimidation, sont d'une grande complexité, mais il faut absolument que toutes les structures de notre société permettent d'assurer la sécurité de tous les jeunes. Nous sommes convaincus que le programme Stop A Bully peut être l'un des outils qui contribuent à protéger les jeunes contre l'intimidation à l'école et en ligne. Merci.

Hal Roberts, vice-président, Stop A Bully : Madame la présidente et sénateurs, comme mon collègue l'a mentionné, nous vous sommes très reconnaissants de nous avoir invités à témoigner devant le comité aujourd'hui. Nous sommes honorés que nos efforts dans le cadre du programme Stop A Bully puissent vous être utiles dans votre étude de la question complexe de l'intimidation chez les jeunes et de l'évolution de la cyberintimidation au Canada.

Je témoigne devant vous ce soir en tant que membre du conseil d'administration du programme Stop A Bully, travailleur social de la protection de l'enfance de la Colombie-Britannique, père et grand-père. Je m'estime chanceux d'avoir pu acquérir une certaine connaissance de ce que vivent les jeunes à l'ère d'Internet grâce à mes propres enfants ainsi qu'aux enfants et aux jeunes que je côtoie quotidiennement dans le cadre de mon travail.

La plupart des adultes ont vécu une expérience liée à l'intimidation au cours de leur jeunesse. Il est indéniable qu'un grand nombre d'entre nous ont joué à un moment ou à un autre de notre enfance ou de notre adolescence le rôle de victime, de bourreau ou d'observateur dans un incident d'intimidation. Il est à espérer qu'à l'instar de la mienne, votre expérience à cet égard s'est bien terminée. Le cas échéant, c'est probablement grâce à l'intervention d'un adulte compréhensif.

L'idée traditionnelle de l'intimidation est liée au milieu scolaire et souvent appelée « intimidation dans la cour d'école ». Les spécialistes des sciences sociales nous disent que l'intimidation traditionnelle a habituellement trois caractéristiques : un déséquilibre dans le rapport de force entre la victime et l'intimidateur, le ciblage intentionnel de la victime, et un cycle incessant d'agressivité. Ce que nous apprenons toutefois au sujet de l'intimidation à l'ère des médias sociaux, c'est que la cyberintimidation ne correspond pas à cette définition. Plus particulièrement, le déséquilibre dans le rapport de force entre la victime et l'intimidateur n'est plus clairement défini, et le rôle que jouent les enfants et les adolescents en ligne peut facilement passer de celui de victime à celui d'intimidateur et à celui de témoin. En conséquence, de nombreuses stratégies d'intervention connaissant un certain succès dans les cas d'intimidation traditionnelle ne peuvent s'appliquer à la cyberintimidation.

Les vérités admises aujourd'hui et notre concept en matière d'intervention dans des cas d'intimidation sont les suivants. Premièrement, la plupart des incidents d'intimidation dans l'enfance sont liés au milieu scolaire des parties concernées. À l'extérieur du domicile familial, la plupart des enfants d'âge scolaire et des adolescents passent une grande partie de leur journée dans un certain cadre scolaire. Il va sans dire que cette

interaction and interpersonal experiences. Second, the professionals involved in child development tell us that the key to amending undesirable behaviour with a child is to apply a consequence immediately so that in the plasticity of their developing brain the connection between action and outcome becomes successfully hard-wired.

With the Stop a Bully program, we would argue that these truths hold true when considering intervention to combat cyberbullying. By default, the school system is the only social structure that provides the physical setting to address the issue of cyberbullying. Students are regularly present in a safe and structured environment where they may have trusting relationships with skilled educators. In the relentless cycle of social media afforded by the accessibility of electronic technology, the potential for cyberbullying exists 24 hours a day, 7 days a week, 365 days per year. The immediacy for protection and intervention can realistically best be provided in the school setting, as long as the tools for identification and response can be present and accessible.

This is the premise of the Stop a Bully program, and it is cited in our mission statement as follows: Stop a Bully aims to enhance and foster a school's ability to address bullying incidents in a proactive and timely manner by providing detailed reports of bullying incidents, as well as education and prevention strategies.

In our testimony this evening, we hope to share with you information that may serve to convince you that our strategy has merit. We firmly believe that if given the right tools and support, then children and youth will take responsibility to combat cyberbullying. Thank you.

The Chair: Thank you very much for your presentations. We are aware that you are a non-profit, Canada-wide program that allows students to report bullying to school officials confidentially by way of an online reporting system. How does your online reporting system work?

Mr. Knowlton: At this point, any student in Canada can go on the website if they are either a witness or a victim of bullying. Parents can also go online. If they do not feel comfortable approaching their principal or teachers at their school, or even their parents themselves, and we are finding that many students, for a number of reasons, are not feeling comfortable reporting it to adults around them, they can go online and submit a detailed report of what has been going on in terms of the bullying. That is then forwarded to the principal of that school. It not only gives a detailed report of what happened but also gives the principal the history of what has happened.

Often principals in their day-to-day lives are dealing with a minor issue that might happen in the school, where it might be a name call or a push in the hallway. They are not often seeing the big picture of what is going on. They might deal with that on a day-to-day basis in dealing with a particular student, but in a

présence à l'école implique de nombreux aspects de leur interaction sociale et de leurs expériences avec autrui. Deuxièmement, les spécialistes du développement de l'enfant nous disent que la clé pour modifier un comportement négatif est d'imposer immédiatement une conséquence de sorte que le lien entre le geste et son résultat soit profondément ancré dans le cerveau en développement.

En ce qui concerne le programme Stop A Bully, nous soutenons que ces vérités valent aussi pour lutter contre la cyberintimidation. Par défaut, le système scolaire est la seule structure sociale qui offre le cadre physique pour s'attaquer à la cyberintimidation : les élèves sont régulièrement présents dans un environnement sécuritaire et structuré où ils peuvent avoir des relations de confiance avec des éducateurs qualifiés. Dans le cycle sans fin des médias sociaux qu'offre l'accès à la technologie électronique, le risque de cyberintimidation existe 24 heures sur 24, sept jours par semaine, 365 jours par année. L'instantanéité de la protection et de l'intervention peut être assurée de la meilleure façon dans le cadre scolaire à condition d'avoir accès aux outils d'identification et d'intervention.

Le programme Stop A Bully part de ce principe, et notre énoncé de mission le mentionne comme suit : Stop A Bully vise à favoriser et à accroître la capacité d'intervention de l'école de façon proactive et opportune en cas d'intimidation en produisant un rapport détaillé des incidents d'intimidation et en offrant des stratégies de sensibilisation et de prévention.

En témoignant ce soir, nous espérons vous transmettre de l'information qui vous convaincra du bien-fondé de nos stratégies. Nous croyons fermement que grâce à une aide et à des outils adéquats, les enfants et les adolescents voudront lutter contre la cyberintimidation. Merci.

La présidente : Merci beaucoup pour vos exposés. Nous savons que vous représentez un programme sans but lucratif et pancanadien qui permet aux élèves de dénoncer l'intimidation aux autorités scolaires de façon confidentielle au moyen d'un système de dénonciation en ligne. Comment fonctionne votre système de dénonciation en ligne?

M. Knowlton : Pour le moment, n'importe quel élève du Canada peut se rendre sur le site web s'il est témoin ou victime d'intimidation. Les parents peuvent également aller en ligne. Si les jeunes hésitent à se confier au directeur ou aux enseignants de leur école ou même à leurs parents, car nous constatons que pour diverses raisons, un grand nombre d'entre eux n'osent pas en parler aux adultes qui les entourent, ils peuvent aller en ligne pour soumettre un rapport détaillé au sujet d'une intimidation. Cette dénonciation est ensuite transmise au directeur de l'école. Non seulement on obtient un rapport détaillé de ce qui s'est passé, mais le directeur obtient le récit de ce qui s'est passé.

Souvent, dans le cadre de leurs activités quotidiennes, les directeurs d'école règlent des problèmes mineurs qui surviennent dans l'établissement lorsqu'un élève en insulte un autre ou le pousse dans le couloir. Ils ne voient pas souvent la situation dans son ensemble. Ils vont peut-être résoudre un problème qui

bully report, the student who is having the issue is able to fill in the report and say, "Yes, I was pushed in the hallway today and we dealt with that, but it has been going on for three years," and then that changes everything for the principal. This is not just a simple push in the hallway or a name calling, let us get on with it and get to the next class. Seeing that bully report and seeing the history and the details of what is going on gives a much broader perspective for the principal.

The Chair: We have heard from witnesses, and this is only natural, that some schools are more aware of cyberbullying and are taking proactive action, and some schools still have to do a lot of catching up. How do you deal with that? Some principals may not be as proactive as you would like them to be. You have a very successful program. How are you going about convincing principals to pay attention to the issue of bullying?

Mr. Knowlton: We put it on the students and parents of the communities to be proactive. On the website, they can submit school join requests. The parent or the student and even the staff member at times can submit a school join request, which essentially says, "We would really like you to take a look at this program. We really think it would help our school." They can add additional comments after that. That is forwarded to the principal for their consideration.

It has been an enormous challenge to get responses from the principals. Whether it is because they do not think bullying is an issue at their school or they think it is in another school, one of the biggest challenges is getting the principals on board with the idea that it is an issue in every school. If I could give one example, there was a great principal that contacted us, and he said, "We do not have bullying at our school, and it is not an issue, but I am going to join and sign up so you can send the posters just in case there ever is an issue." The first week that they signed up, he had two reports. I think that goes to say that even if the principals are doing a fantastic job, quite often there is a disconnect between what the students know in terms of bullying going on in the school and what the staff know is going on in the school.

Senator Ataullahjan: For the benefit of the viewers, I would like you to tell us how effective your program is. Of the submissions you have received, how many have resolved the situations at hand?

Mr. Knowlton: In passing along the information to the schools, we do not follow up for a number of reasons. In terms of our program, we pass along the information to the principal. We do not know which student makes the report, so we are not able to follow up on that particular student. In terms of that side of success, we do not often see that.

concerne un élève en particulier, mais dans sa dénonciation, la victime peut dire : « Oui, j'ai été poussé dans le couloir aujourd'hui et nous avons réglé ce problème, mais cela dure depuis trois ans », ce qui change tout pour le directeur. Ce n'est plus une simple bousculade dans le couloir ou une insulte que l'on va oublier, car il faut se rendre au prochain cours. La dénonciation, le récit des faits et les précisions au sujet de ce qui s'est passé donnent au directeur une perspective beaucoup plus vaste de la situation.

La présidente : Des témoins nous ont dit, et c'est normal, que certaines écoles sont plus conscientes de la cyberintimidation et qu'elles prennent des mesures proactives alors que d'autres écoles ont beaucoup de retard à rattraper. Que faites-vous pour y remédier? Certains directeurs ne sont peut-être pas aussi proactifs que vous le souhaiteriez. Vous avez un programme qui donne d'excellents résultats. Comment faites-vous pour convaincre les directeurs d'école de prêter attention au problème de l'intimidation?

M. Knowlton : Nous comptons sur les élèves et les parents pour être proactifs. Ils peuvent présenter une demande de participation de leur école dans notre site web. Les parents, les élèves, ou parfois même les membres du personnel, peuvent soumettre une demande de participation de l'école dont le texte dit en substance : « Nous aimerais que vous examiniez ce programme. Nous sommes convaincus qu'il aiderait notre école. » Ils peuvent ajouter des observations supplémentaires. C'est envoyé au directeur de l'école.

Il a été extrêmement difficile d'obtenir une réponse des directeurs. C'est soit parce qu'ils ne pensent pas que l'intimidation pose un problème dans leur école ou qu'ils pensent que ce problème se pose ailleurs et une de nos plus grandes difficultés est de les amener à comprendre qu'il se pose dans chaque école. Pour vous donner un exemple, un directeur formidable nous a contactés pour nous dire : « Nous n'avons pas d'intimidation dans notre école et cela ne pose pas de problème, mais je vais participer au programme afin que vous puissiez nous envoyer des affiches au cas où cela finirait par poser un problème. » Au cours de la première semaine qui a suivi son adhésion, il a reçu deux dénonciations. Cela montre, je pense, que même si les directeurs font un travail fantastique, il y a souvent un fossé entre ce que les élèves savent de l'intimidation qui a lieu dans l'école et ce que le personnel en sait.

Le sénateur Ataullahjan : Pour la gouverne des téléspectateurs, je voudrais que vous nous disiez dans quelle mesure votre programme est efficace. Sur le nombre de cas qui vous ont été signalés, combien ont été résolus?

M. Knowlton : Nous transmettons les renseignements aux écoles, mais nous ne faisons pas de suivi pour un certain nombre de raisons. En ce qui concerne notre programme, nous transmettons les renseignements au directeur de l'école. Nous ne savons pas quel élève a envoyé la dénonciation et nous ne pouvons donc pas faire de suivi auprès de cet élève. Pour ce qui est de cet aspect du succès du programme, nous ne le voyons pas souvent.

There is a fantastic example in the handout that we provided. This was a few weeks ago. This is just to show once in a while we do get a glimpse of success when things are made public. When it is dealt with in school, we do not see the success. We get feedback from the principal saying it is working, but we do not hear about the individual cases.

This particular example was incredible for us to see because it shows just how effectively the reporting can work. It is on page 7. I will give a bit of an overview of what happened.

This was on a Friday evening. It started at 3:45 on a Friday afternoon. Students were made aware of a website of which the sole purpose was essentially to make fun of and harass other students at the school. The first report came in at 3:45 on a Friday, and there were two subsequent reports that came in at 5:27 and 6:06. Normally, we would not know anything beyond that because we pass along the information and it is then up to the principal to deal with. This particular principal sent out a public tweet on Twitter at 9:03 p.m. that Friday evening, and it said, "Thank goodness for Stop a Bully tonight. Thank you." That was amazing for us to see because it was verification that on a Friday night things were starting to happen.

It gets even better, actually. On Saturday morning at 10:04 a.m., the principal sent out another public tweet: "Thank you, Stop a Bully and the person who submitted the report. The site in question has been shut down."

I think that is a perfect example of just how quickly and effectively a situation can be dealt with, especially with students reporting it and principals that are proactive. Obviously, this principal was given the names of who made this website and who was in charge of it that evening, contacted those homes, and rather than going through the weekend and have the website spread, it was shut down by Saturday morning. It was pretty amazing.

Mr. Roberts: After providing the facility for the children and the parents to report, our second initiative, if we have a successful joint request from a school, is to provide a package of material to them, with the hope that they will look at creating a safe environment. We have heard this afternoon a number of times the concept of the whole-school environment by engaging the school administration, the staff, the teachers, the students, the parents and the parent advisory committees, and we hope we can influence them to create a safe environment for reporting and possibly addressing prevention aspects.

Senator Hubley: Thank you for your presentation this evening. How does the message get out to the principals? Are the principals the ones to access your program, or is it a program that they buy and then run within their schools?

Mr. Knowlton: There are two parts to that answer. First, any student can use it regardless of any school. When I originally built the program, I wanted to ensure that regardless of what the adults

Il y a un excellent exemple dans la brochure que nous avons distribuée. Il date de quelques semaines. C'est juste pour montrer que de temps en temps, nous avons une petite idée du succès du programme lorsqu'on en parle en public. Lorsque le problème est réglé au sein de l'école, nous ne le voyons pas. Le directeur nous dit que le programme fonctionne, mais nous n'entendons pas parler des cas particuliers.

L'exemple en question était formidable pour nous parce qu'il montre l'efficacité du système de dénonciation. C'est à la page 7. Je vais vous donner un petit aperçu de ce qui s'est passé.

C'était un vendredi soir. Cela a commencé à 15 h 45, un vendredi après-midi. Les élèves ont été informés de l'existence d'un site web dont le seul but était de se moquer d'autres élèves de l'école et de les harceler. Nous avons reçu la première dénonciation à 15 h 45, le vendredi et elle a été suivie de deux autres dénonciations, à 17 h 27 et 18 h 6. Normalement, nous ne savons rien de plus, car nous transmettons les renseignements et c'est au directeur d'y donner suite. Le directeur en question a envoyé, à 21 h 3, ce vendredi soir, un message public sur Twitter disant : « Heureusement que Stop A Bully existe. Merci. » C'était formidable pour nous, car cela confirmait que les choses avaient commencé à bouger le vendredi soir.

En fait, c'est encore mieux. Le samedi matin, à 10 h 04, le directeur a envoyé un autre message public : « Merci à Stop A Bully et à la personne qui a dénoncé. Le site web en question a été fermé. »

Cela montre bien avec quelle rapidité et quelle efficacité on peut résoudre une situation, surtout lorsque les élèves la dénoncent et que les directeurs d'école sont proactifs. Bien entendu, ce directeur a obtenu le nom des élèves qui ont créé ce site web et qui l'administraient ce soir-là, a contacté leurs parents, et au lieu que le site prenne de l'ampleur pendant le week-end, il a été fermé le samedi matin. C'est assez impressionnant.

M. Roberts : Après avoir donné aux enfants et aux parents la possibilité de dénoncer l'intimidation, notre deuxième initiative consiste à fournir une trousse de matériel aux écoles qui demandent à participer au programme dans l'espoir qu'elles chercheront à créer un environnement sûr. Cet après-midi, nous avons entendu parler, à plusieurs reprises, de l'idée de sécuriser tout le milieu scolaire en incitant l'administration scolaire, le personnel, les enseignants, les élèves, les parents et les comités consultatifs de parents à participer et nous espérons pouvoir les amener à créer un environnement sûr pour dénoncer les incidents et peut-être aussi s'occuper de la prévention.

Le sénateur Hubley : Je vous remercie pour votre exposé de ce soir. Comment envoyer le message aux directeurs d'école? Participant-ils à votre programme de leur propre initiative ou est-ce un programme auquel ils adhèrent et qu'ils appliquent dans leurs écoles?

M. Knowlton : Je répondrai deux choses. Premièrement, n'importe quel élève peut se servir du programme, quelle que soit son école. Quand j'ai conçu le programme, je voulais être

thought of whether bullying is an issue in their school, if a student in that school needed to report something that was going on and they were in serious need, the program would be there to use.

When a school joins the program, there are a number of things that take place. They receive a number of materials, such as posters, that they can use to promote the program within the school, and then it is easier for students to make reports online. They usually link it off their website as well.

In terms of joining the program, a principal needs to join. We have had a number of teachers trying to convince their principals to join the program for various reasons. It is still a challenge trying to get everyone on board.

Senator Hubley: You say it is accessible to all students. How then do you deal with a student who is perhaps within a school that does not have the program available or the principal is not responding?

Mr. Knowlton: We have to find the contact information for the principal. We go through a number of different means to try to find the direct email address. The bully reports will only be sent to the principal of the school, so we go through a number of different avenues to try to obtain the direct email address.

If that does not work, the bullying complaint is printed out and it is physically mailed to the principal to ensure that that principal gets the information of the student or the parent that wanted the school to know what was going on.

Senator Hubley: Is it only the principal who can resolve the situation?

Mr. Roberts: In our view, the principal is the final filter in the Stop a Bully process. We are providing this information to them. It is their school and their students; they know the population. It is up to them to address things once we provide them the information.

It is our firm belief that the disconnect is between the students and the school staff, that the students very often know what is going on. If they transmit that information anonymously to us, then we can bridge that gap and pass it on to the school official, the principal, who can take the primary responsibility to deal with it.

Senator Harb: This is an absolutely excellent program you have. Education is a provincial responsibility. In British Columbia, have you approached school boards so they can make it mandatory for schools to be part of your program?

Mr. Roberts: We have. We are not having a lot of success. We are finding a lot of support in Professor Wayne MacKay's report from Nova Scotia, the report they just completed. It is truly

certain que, peu importe si les adultes croyaient ou non que l'intimidation posait un problème dans leur école, si un élève voulait dénoncer un cas d'intimidation ou était en difficulté, le programme serait à sa disposition.

Lorsqu'une école décide de participer au programme, cela entraîne un certain nombre de choses. Elle reçoit de la documentation telle que des affiches qu'elle peut utiliser pour faire connaître le programme au sein de l'école et il est alors plus facile aux élèves de faire une dénonciation en ligne. En général, les écoles créent également un lien avec le programme dans leur site web.

Pour ce qui est de participer au programme, il faut que le directeur y adhère. Nous avons eu un certain nombre d'enseignants qui ont essayé de convaincre leur directeur de participer au programme pour diverses raisons. Il reste difficile de convaincre tout le monde de le faire.

Le sénateur Hubley : Vous dites que tous les élèves ont accès au programme. Dans ce cas, que faites-vous lorsqu'un élève est dans une école qui ne participe pas au programme ou dont le directeur ne répond pas?

M. Knowlton : Nous devons trouver le moyen de rejoindre le directeur. Nous essayons de trouver son adresse de courriel directe grâce à divers moyens. La dénonciation d'intimidation sera seulement envoyée au directeur de l'école et nous essayons donc d'obtenir son adresse courriel directe par différents moyens.

Si cela ne fonctionne pas, nous imprimons la plainte d'intimidation et nous l'envoyons par la poste au directeur pour qu'il reçoive les renseignements communiqués par l'élève ou le parent qui tient à ce que l'école sache ce qui se passe.

Le sénateur Hubley : C'est seulement le directeur qui peut résoudre la situation?

M. Roberts : À notre avis, le directeur est le dernier filtre du programme Stop A Bully. Nous lui transmettons les renseignements. C'est son école, ses élèves et il les connaît. C'est à lui de résoudre ces questions lorsque nous lui transmettons les renseignements.

Nous sommes convaincus qu'il y a un fossé entre les élèves et le personnel scolaire et que les élèves savent souvent ce qui se passe. S'ils nous envoient des renseignements anonymement, nous pouvons combler le fossé en transmettant ces renseignements aux autorités scolaires, au directeur, à qui incombe la responsabilité d'y donner suite.

Le sénateur Harb : Vous avez là un programme vraiment excellent. L'éducation est du ressort des provinces. En Colombie-Britannique, avez-vous contacté les commissions scolaires pour qu'elles obligent les écoles à participer à votre programme?

M. Roberts : Nous l'avons fait. Nous n'avons pas beaucoup de succès. Le rapport de Wayne MacKay, qui vient d'être publié en Nouvelle-Écosse, nous appuie beaucoup. Il est vraiment

groundbreaking. He is pointing along the same lines that we are, that obviously the school is the most appropriate environment to deal with this.

Professor MacKay has pointed out that there is a responsibility coming to school districts whether they like it or not and whether they get on board and look at the preventive options they have now, or conversely, whether they respond down the road to some sort of civil litigation brought on by a victim or the parents of a victim.

We see a motivation here. We are just waiting for the schools and the school districts to understand that.

Senator Harb: Have you approached, for example, the Ministry of Education? School boards are the creatures of the province. Have you approached the ministries of education in order to stress the importance of making it mandatory? If so, what was the response?

Mr. Knowlton: We have provided information to various provinces and we have been contacted by a number of them for information. We are universally accessible through our website, and we do get a lot of inquiries.

Senator Harb: It strikes me that this is something the committee should consider not only publicizing but writing to the provincial Ministers of Education in order to encourage them to subscribe to this. This is absolutely outstanding what you are doing.

Mr. Knowlton: We think it is absolutely key to cross over the information — in terms of cyberbullying, it is sometimes thought it is quite private information, what is going on in bedrooms and so on, but it is very public information. The students know what is going on. They see it. If you ask any given student about what is happening online, they know who is being picked on and they know who is doing it, but the information is not being crossed over to the adults at the school. That can often be the problem of them thinking they do not need a bullying program.

We are trying to link the information gap in terms of getting the information and having those students being safely able to say, "This is what is going on either online or at the school."

Senator Harb: Absolutely. Thank you very much.

Senator Zimmer: It just dawned on me, irrespective of age or position, in your dealing with bullying, have you ever experienced any retaliation at you or any of your colleagues? I am not speaking about the student, but the teacher or administration. Has that ever moved over with them trying to bully or intimidate you?

Mr. Knowlton: I think it has certainly happened. I cannot think of an example right now. It was talked about earlier today that at almost every level of society and in terms of adults and

révolutionnaire. Il va dans le même sens que nous en soulignant que, de toute évidence, l'école est l'endroit le plus approprié pour s'attaquer au problème.

M. MacKay fait valoir que les commissions scolaires ont des responsabilités à assumer, que cela leur plaise ou non, qu'elles le fassent de manière préventive ou suite à des poursuites civiles intentées par une victime ou les parents d'une victime.

C'est un facteur de motivation. Nous attendons simplement que les écoles et les commissions scolaires le comprennent.

Le sénateur Harb : Avez-vous contacté le ministère de l'Éducation, par exemple? Les commissions scolaires relèvent du gouvernement provincial. Avez-vous fait valoir au ministère de l'Éducation l'importance de rendre le programme obligatoire? Si c'est le cas, quelle a été leur réponse?

Mr. Knowlton : Nous avons fourni des renseignements aux diverses provinces et un certain nombre d'entre elles nous ont contactés pour en obtenir. Tout le monde peut nous joindre par l'intermédiaire de notre site web et nous recevons de nombreuses demandes de renseignements.

Le sénateur Harb : À mon avis, le comité devrait songer non seulement à faire connaître votre programme, mais à écrire aux ministres de l'Éducation des provinces pour les inviter à y participer. Vous faites un travail tout à fait exceptionnel.

M. Knowlton : L'échange d'information nous semble absolument essentiel en ce qui concerne la cyberintimidation. On pense parfois que ce sont des renseignements plutôt confidentiels, comme ce qui se passe dans les chambres à coucher, mais ce sont des renseignements très publics. Les élèves savent ce qui se passe. Ils le voient. Si vous demandez à n'importe quel élève ce qui se passe en ligne, il sait qui est ciblé et de qui cela vient, mais ces renseignements ne sont pas transmis aux adultes de l'école. C'est souvent la raison pour laquelle ces derniers ne savent pas qu'ils ont besoin d'un programme contre l'intimidation.

Nous essayons de combler les lacunes en permettant aux élèves de dire en toute sécurité : « Voici ce qui se passe en ligne ou à l'école. »

Le sénateur Harb : Absolument. Merci beaucoup.

Le sénateur Zimmer : Je me demande si malgré votre âge et votre poste, votre lutte contre l'intimidation a suscité des représailles contre vous-même ou un de vos collègues? Je ne parle pas des élèves, mais des enseignants ou de l'administration. Cela les a-t-il déjà incités à essayer de vous intimider?

Mr. Knowlton : Je pense que c'est arrivé. Je ne peux pas vous citer d'exemple pour le moment. Comme on en a parlé tout à l'heure, il y a toujours un certain niveau d'intimidation dans

organizations, there is a level of bullying at all times. It is unfortunate that it is happening and, at some point, it has certainly gone on to extremes.

Senator Zimmer: I do not mean from someone else; I mean someone has bullied a student and, because you tried to deal with it, they then redirect their tactics at you. It is the same person, not someone else from society.

Instead of going after the student, because you tried to deal with the issue, has someone ever come back on you or do you know of anyone who has ever been treated that way?

Mr. Knowlton: No, I do not have examples of someone coming back at us personally. Certainly it could happen in the future, but we do not have any examples of that now.

Mr. Roberts: We find that simply by shining a light on the problem — and we heard the other witnesses speak about it this afternoon — there is an important role of the observers to this activity, especially online. If you can shine a light on this activity and the hint goes out to the people who are observing that it is inappropriate, then you lose the audience.

The key concept that we are looking at is if we can create a situation where we are, like I say, shining a light on this behaviour and pointing out that it is inappropriate. Then it often goes away. Again, we feel strongly that if we can put this tool out there and give it to children and adolescents to use, they will use it.

Senator Andreychuk: Thank you for the material. I apologize that I had two conflicting commitments, so I did not catch the presentation earlier.

How did you build the confidence that you are acting anonymously and that your intervention will not expose the more vulnerable people? How did you go about that process?

Mr. Knowlton: On the technical level, we do not even know who the reporter is, so it would be essentially impossible for us to expose anyone. When they are submitting a report, they can have the choice of submitting it completely anonymously or they can include a name if they want a staff member to contact them; for example, if a student is having issues and really wants to talk to a counsellor, or if a parents wants further consultation with a principal, that name will be forwarded to the principal at the time.

Therefore, in terms of keeping it anonymous, we do not know who is reporting it. There are steps on the website to ensure a valid report — we have a number of different steps to ensure valid reports — and that is one key question we often get in terms of ensuring that these reports are valid. We have a number of filters through our system to ensure that. The final filter is the principal looking at the report and verifying the information. It is ultimately their choice in terms of how to deal with it.

Senator Andreychuk: I am going back to older programs on anonymous tips on criminality, et cetera. They were slow in starting because there had to be confidence in them, but it was

pratiquement toutes les couches de la société, chez les adultes et au sein des organisations. C'est regrettable et parfois, c'est allé trop loin.

Le sénateur Zimmer : Je ne parle pas de quelqu'un d'autre; je parle de quelqu'un qui a intimidé un élève et qui a ensuite redirigé cette manœuvre contre vous parce que vous êtes intervenu. Je parle de la même personne et non pas de quelqu'un d'autre.

Au lieu de s'attaquer à l'élève, comme vous avez essayé d'intervenir, s'est-on attaqué à vous ou savez-vous si c'est déjà arrivé à quelqu'un?

M. Knowlton : Non, je n'ai pas d'exemple de quelqu'un qui s'est attaqué à nous personnellement. Cela pourrait certainement arriver un jour, mais nous n'avons pas encore eu de cas de ce genre.

M. Roberts : Nous constatons qu'en attirant simplement l'attention sur le problème — et nous avons entendu les autres témoins en parler cet après-midi — les observateurs jouent un rôle important, surtout en ligne. Si vous pouvez faire la lumière sur ce genre d'activité et faire comprendre à ceux qui l'observent qu'elle est inappropriée, l'intimidateur perd son auditoire.

L'idée maîtresse est que si nous pouvons créer une situation où nous faisons la lumière sur ce comportement en soulignant qu'il est inapproprié, souvent, il prend fin. Nous sommes convaincus que si nous pouvons donner cet outil aux enfants et aux adolescents, ils vont l'utiliser.

Le sénateur Andreychuk : Merci pour cette documentation. Comme j'avais deux engagements en même temps, je n'ai malheureusement pas pu entendre votre exposé tout à l'heure.

Comment donnez-vous l'assurance que vous agissez anonymement et que votre intervention ne fera pas courir de risques aux personnes les plus vulnérables? Comment procédez-vous?

M. Knowlton : Sur le plan pratique, nous ne savons même pas qui fait la dénonciation et il nous serait donc impossible de citer de nom. La personne qui dénonce un incident d'intimidation peut faire un rapport entièrement anonyme ou indiquer son nom si elle souhaite qu'un membre du personnel la contacte; par exemple, si un élève qui a des problèmes veut vraiment parler à un conseiller ou si un parent désire parler au directeur de l'école, son nom sera transmis au directeur.

Par conséquent, pour ce qui est de préserver l'anonymat, nous ne savons pas qui dénonce l'incident. Des étapes sont prévues dans le site web pour assurer la validité du rapport — nous avons prévu un certain nombre de mesures à cet effet — car on nous pose souvent la question de la validité de ces dénonciations. Notre système prévoit un certain nombre de filtres à cet effet. Le dernier filtre est le directeur qui prend connaissance du rapport et vérifie les renseignements. C'est à lui de décider de la suite à donner.

Le sénateur Andreychuk : J'en reviens aux anciens programmes de dénonciation anonyme des actes criminels, et cetera. Ils ont été lents à démarrer, car il fallait que le public leur fasse confiance,

word of mouth in smaller communities. Some people would say it works and they would know it because of the cases, et cetera, that go through the system.

People are talking about it and saying it is anonymous and therefore it gives some reassurance to the kids coming up that it will be okay.

Mr. Roberts: We post all our statistics and information on our website so that anyone looking to use our website can see that we are tracking that there are results; we are tracking the schools joining our program; and we are tracking the requests that are coming in for the schools. There is a visibility there and we put all our information there. It is updated almost daily, so people can see there is a result.

There is a visibility to what we are doing in terms of us receiving something, assessing it and passing it back to the school authorities.

Senator Andreychuk: I have another question. You shut down a source and that stops the bullying in that particular way. However, if you have not dealt with the bully, it will go somewhere else and it could be even more harmful. Is there any way that you are tracking all kinds of bullying activity? Shutting down a site just causes it to pop up somewhere else, as we found with child pornography.

How do you ensure your success on what you are saying in your statistics?

Mr. Knowlton: It also comes back to student accountability. They know that this program, when their school is involved with it, is holding them accountable. Take this example on the Friday evening. It will send ripples through the entire school population, knowing that the students that set up this website to essentially harass the other students on a Friday got a call on that evening at their home from the principal and had to shut down.

The accountability within the school will mean a lot with those students; they will know that they will get called on it, whether online or at school, and that it is not acceptable to do this sort of stuff.

Senator Andreychuk: Have you run into cases where the bullying is not within the school? There are websites all over the place where kids are harassed. It may not be within your own neighbourhood or environment.

Mr. Roberts: Bullying is a complex activity, so for most school-aged children, somehow tendrils of it will reach into their experience at school. Whether it actually takes place at school, it will be discussed at school or their peers will be aware of it. They may be accessing it through school equipment. However, we know that their school experience will somehow factor into the equation.

mais cela s'est fait par le bouche à oreille. Certaines personnes disent que cela fonctionne bien et qu'elles le savent compte tenu de la suite des événements.

Les gens en parlent, disent que c'est anonyme, ce qui donne aux jeunes l'assurance que tout se passera bien.

M. Roberts : Nous affichons nos statistiques et nos renseignements dans notre site web afin que toute personne qui désire utiliser notre site puisse voir qu'il y a des résultats; nous indiquons quelles sont les écoles qui adhèrent à notre programme, quelles sont les demandes de participation des écoles que nous recevons. Tout cela est visible et nous affichons tous nos renseignements. Ils sont mis à jour presque quotidiennement afin que les gens puissent voir que cela donne des résultats.

Nous montrons ce que nous faisons, que lorsque nous recevons une dénonciation, nous l'évaluons et nous la transmettons aux autorités scolaires.

Le sénateur Andreychuk : J'ai une autre question. Vous fermez une source d'intimidation, ce qui met fin à l'intimidation qui a lieu sous cette forme. Néanmoins, si vous n'arrêtez pas l'intimidateur, il sévira ailleurs et cela pourrait être encore plus néfaste. Avez-vous un moyen de dépister toutes les sortes d'intimidation? La fermeture d'un site fait simplement apparaître une autre source d'intimidation ailleurs, comme nous l'avons constaté pour la pornographie juvénile.

Comment gardez-vous les résultats dont vous parlez dans vos statistiques?

M. Knowlton : Cela nous ramène à la question de la responsabilisation des élèves. Ils savent que si leur école participe à ce programme, ils auront des comptes à rendre. Prenez, par exemple, ce qui s'est passé le vendredi soir. Cela a eu un effet sur toute la population scolaire, car on sait que les élèves qui ont créé ce site web pour harceler d'autres élèves un vendredi ont reçu, le soir même, un appel téléphonique du directeur chez eux et ont dû fermer le site.

Les comptes qu'ils auront à rendre à l'école auront beaucoup d'effet sur ces élèves; ils savent qu'on leur demandera des comptes, en ligne ou à l'école et que ce genre de choses n'est pas acceptable.

Le sénateur Andreychuk : Êtes-vous tombé sur des cas où l'intimidation n'avait pas lieu à l'école? Il y a un peu partout des sites Web où des enfants sont harcelés. Cela ne se passe peut-être pas toujours dans votre quartier ou dans votre milieu.

Mr. Roberts : L'intimidation est une activité complexe, si bien que pour la plupart des enfants d'âge scolaire, elle finit par avoir des répercussions sur leur expérience à l'école. Qu'elle ait lieu ou non à l'école, cela devient un sujet de conversation ou leurs camarades de classe en sont informés. Ils peuvent y avoir accès au moyen de l'équipement scolaire. Nous savons que l'expérience scolaire est un facteur qui entre en ligne de compte.

Since it is complex activity, of course, the school principals and the school staff understand there is no one, single solution to all this. They will need a tool box, as it were, of various approaches to deal with bullying, and they need to have the information and the ability to go to that tool box when they have any various sort of example of bullying in their circumstance.

Mr. Knowlton: Along the same lines, we were talking about a website shifting to another website and that sort of thing. One interesting thing comes back to the idea that bullying needs an audience. Quite often you think of school bullying, in particular a fight or so forth, and if the students were not around — the audience — it probably would not take place.

There are also examples online where it can happen. For example, we have had examples of a mock Facebook account set up under a student's name. Trying to shut down a Facebook website would be nearly impossible and could take months. Essentially the students set up a mock website using another student's name and then pretended to be them. Other students in the school were friending them, thinking it was actually that person but it was all a joke.

The counsellor in the school, because of shutting down the website or trying to figure out who was doing it, had a nearly impossible task. She took a completely different approach. If you take away the audience, it will not exist anymore. She approached one of the very influential people linked to the site as a friend and said, "Do you know what is going on? This is not that person. Can you go on there and tell everyone else. Unfriend the account; it is not that person." She did it and because of the influence that student had, the other people followed suit.

In a subtle role, you can take away the audience as well, in some instances.

The Chair: I have a supplement to what Senator Andreychuk was asking about. Is there a way you share with the school boards or the provinces when schools are not responding to you? Do you do any kind of follow-up?

Mr. Knowlton: It is all visible online through the school join requests. Everyone can go online. Any student, parent and staff member that submits a school join request can see the colour coding, so they can come back and see the colour coding of their request. They can see it is yellow and is being sent to the school. If it turns blue, then that school has joined. In that sense, they can see the reports.

It is similar with the bully reports. For joined schools you cannot see bully reports because students can feel safe that it is a member school and it is going to the principal so they do not have to worry. If it is a non-member school, again it is colour-coded, they submit a report and can confirm that if it turns green, they know their principal has received a report and they can go from that sense.

Comme il s'agit d'une activité complexe, les directeurs d'école et le personnel scolaire comprennent, bien sûr, qu'il n'existe pas de solution toute faite. Ils ont besoin d'un ensemble d'outils, de diverses méthodologies pour lutter contre l'intimidation. Ils ont besoin de renseignements et de pouvoir se servir de ces outils lorsqu'ils sont confrontés à diverses formes d'intimidation dans leur établissement.

M. Knowlton : Dans la même veine, nous avons parlé de la fermeture d'un site web qui entraîne l'ouverture d'un nouveau site web et de ce genre de choses. Cela nous ramène à l'idée que l'intimidateur a besoin d'un auditoire. Souvent, dans les cas d'intimidation à l'école, surtout s'il s'agit d'une bagarre, elle n'aurait sans doute pas eu lieu si les élèves, l'auditoire, n'avaient pas été là.

Cela peut également arriver en ligne. Par exemple, nous avons eu des cas de comptes Facebook créés sous le nom d'un autre élève. Il est presque impossible de fermer un compte Facebook et cela prendrait des mois. Des élèves créent un faux compte sous le nom d'un autre élève en se faisant passer pour lui. D'autres élèves de l'école se joignent à sa liste d'amis pensant qu'il s'agit bien de cette personne, mais ce n'est qu'une farce.

La conseillère de l'école s'est retrouvée devant une mission presque impossible pour fermer le site ou essayer de voir qui était le coupable. Elle a opté pour une solution entièrement différente. Si vous supprimez l'auditoire, cela règle le problème. Elle a été voir un des élèves les plus influents reliés au site comme amis pour lui dire : « Sais-tu ce qui se passe? Ce n'est pas réellement cette personne. Pourrais-tu avertir tous les autres? Coupez vos liens avec ce compte, car ce n'est pas celui de cette personne. » En raison de l'influence qu'avait cet élève, les autres ont fait comme lui.

Dans certains cas, vous pouvez agir subtilement pour supprimer l'auditoire.

La présidente : J'ai une question qui fait suite à celle du sénateur Andreychuk. Vous adressez-vous aux commissions scolaires ou aux provinces lorsque les écoles ne vous répondent pas? Faites-vous un suivi?

M. Knowlton : C'est parfaitement visible en ligne compte tenu des demandes de participation adressées aux écoles. Tout le monde peut aller en ligne. Tout élève, parent ou membre du personnel qui envoie une demande pour qu'une école participe au programme peut voir le code de couleur correspondant à sa demande. Il verra qu'il est jaune si la demande a été envoyée à l'école. S'il devient bleu, cela signifie que l'école a adhéré au programme. Les gens peuvent voir les résultats.

C'est comme pour les dénonciations. Pour les écoles participantes, les résultats ne sont pas visibles, car les élèves ont la certitude que leur dénonciation sera transmise au directeur et qu'ils n'ont donc pas à s'inquiéter. Si c'est une école non participante, il y a également un code de couleur et si après avoir envoyé un rapport, le code devient vert, les élèves savent que leur directeur l'a reçu.

Mr. Roberts: With Professor MacKay's report, one of the recommendations he is making to the Province of Nova Scotia is to take a look at the programs that exist. If they are successful, perhaps there is an opportunity to use them rather than going to the trouble and expense of setting up your own. Go with a product that is proven. For a province like Nova Scotia, it might well be within their best interests to take a look at a successful program like ours. When we have an opportunity to discuss that with school officials, we are suggesting that they take a look at what exists.

Senator Ataullahjan: I want to know how kids find out about your website. Do you advertise? How do kids find out that this website exists?

Mr. Knowlton: First, we have no money for advertising so that is a quick no. A lot of it is through searching on Google. They find it and pass it around. You can see parents passing it along on Facebook and students passing it on. That online traffic has slowly built up our visibility. It has been organic growth. Since the beginning three years ago, there has been no budget to promote the program and send it out to schools or have people phone schools to let them know. It was an organic growth passed along from parent to parent in certain communities.

Senator Meredith: You have a really fantastic tool here, which has been hidden. I will follow up on the question that was just asked by my colleague in terms of how this information is getting out. You talked about not having a budget for it. Have you considered looking at how to incorporate the private sector in helping you to promote this — the large companies of the world — to ensure that they are on board with this as good corporate citizens? If you have not done so, I strongly suggest you do that. We have been successful with our GTA Faith Alliance work because we have reached out to several of these corporations with respect to introducing technology to at-risk youth; and we have been successful.

One important question I have for you is about the severity of cases reported and whether you take it upon yourself to alert local authorities when a case is reported to you that is severe and you feel that a delay would cause more harm. You do your report to the principal, but have you done anything along those lines?

Mr. Roberts: If we receive a report of that magnitude, we encourage the reporting process to involve local authorities. If we need to assist a student in doing that, that is part of what we do.

Mr. Knowlton: We have had to do that in one case. A student found Stop a Bully unfortunately three days after a friend had committed suicide. She submitted her report about what had happened. Obviously, it is a sad report. You always wonder what could have happened had she known about the site four days

M. Roberts : Une des recommandations que M. MacKay fait dans son rapport au gouvernement de la Nouvelle-Écosse est d'examiner les programmes existants. S'ils donnent des résultats, il est

peut-être souhaitable de les utiliser au lieu de se donner la peine d'établir son propre programme. Adoptez un produit qui a fait ses preuves. Une province comme la Nouvelle-Écosse aurait peut-être tout intérêt à envisager un programme comme le nôtre qui a donné des résultats. Quand nous avons l'occasion d'en discuter avec les autorités scolaires, nous leur suggérons d'examiner ce qui existe déjà.

Le sénateur Ataullahjan : Je voudrais savoir comment les enfants sont informés de l'existence de votre site web. Faites-vous de la publicité? Comment les enfants savent-ils que votre site web existe?

Mr. Knowlton : Premièrement, nous n'avons pas d'argent pour faire de la publicité et nous n'en faisons donc pas. C'est, dans une large mesure, en faisant une recherche sur Google. Ils trouvent ce renseignement et le transmettent aux autres. On peut voir des parents qui communiquent notre adresse sur Facebook et des élèves qui se la transmettent. Cela a fait graduellement augmenter notre visibilité. C'est une croissance organique. Depuis nos débuts, il y a trois ans, nous n'avons eu aucun budget pour promouvoir notre programme, l'envoyer aux écoles ou embaucher des gens pour téléphoner aux écoles afin de les informer. Notre croissance a été organique, car l'information a été transmise de parent à parent dans certaines collectivités.

Le sénateur Meredith : Vous avez là un outil vraiment fantastique qui a été caché. Je vais faire suite à la question que ma collègue vient de poser sur la façon dont ces renseignements sont transmis. Vous avez dit que vous n'aviez pas de budget pour cela. Avez-vous songé à faire appel au secteur privé pour vous aider à promouvoir votre programme — aux grandes sociétés — pour qu'elles en fassent une mission sociale? Si vous ne l'avez pas fait, je vous conseille vivement de le faire. À la GTA Faith Alliance, nos efforts ont abouti parce que nous avons fait appel à plusieurs sociétés pour familiariser les jeunes à risque avec la technologie et nous avons réussi.

J'ai une question importante à vous poser au sujet de la gravité des cas signalés et je voudrais savoir si vous prenez l'initiative d'alerter les autorités locales lorsqu'on vous signale un cas grave et que la situation risque de s'aggraver si l'on tarde à intervenir. Vous envoyez votre rapport au directeur, mais avez-vous fait ce genre d'interventions?

Mr. Roberts : Si nous recevons une dénonciation aussi grave, nous incitons l'intéressé à s'adresser aux autorités locales. Si nous devons aider un élève à le faire, cela fait partie de notre action.

Mr. Knowlton : Nous avons dû le faire dans un cas. Une élève a trouvé Stop A Bully malheureusement trois jours après le suicide d'une amie. Elle a envoyé son rapport au sujet de l'incident. Bien entendu, c'est une triste affaire. On se demande toujours ce qui aurait pu arriver si elle avait été informée de l'existence du site

earlier. In that case, we submitted to the principal and informed them that we would be submitting it to the RCMP, who had an open file on that case.

On your corporate sponsorship question, we have tried desperately. Almost all of them they have told us that we need to register as a charity first.

Senator Meredith: What are you waiting for?

Mr. Knowlton: We got the lawyer just last week because we could not afford the lawyer. The lawyer is going to help us out, and we have been told it is a four- to six-month process.

Senator Meredith: That could be expedited; it should not take that long. With respect to the severity of the issue and the good work you are doing, that could be expedited through the directorate. I am glad to hear you are looking for corporate support to further your great work.

Going back to the question with respect to the boards of education, do you have representatives in each province in terms of organizations that help to promote you or are you looking to the future to have certain representation within provinces on a regional basis?

Mr. Roberts: We would hope to get to that stage. We would hope to be able to set up something similar to the children's help line. We have the ability to create a true national presence with this. We have a national presence now, but it is a small band of volunteers who run it. We are hoping to grow our program to be able to catch up and truly promote it. We are not doing any active promotion of this right now, yet we are as busy as we can be.

Senator Meredith: You referred to the situations in Nova Scotia. I know that a couple of youth committed suicide there last year and late last year in Ottawa another youth committed suicide after being bullied online. The statistics are alarming.

This is more of a comment than anything else because I see that you are a struggling non-profit but going forward with some great work. My organization started out 11 years ago in the same process of great work but no funding. It is important to look at how you can broaden your scope by having representation and at how to approach the boards of education. It is important that the directors of education get hold of your information, especially within the urban centres, such as Toronto where bullying is on the increase. There is a new director of education that is encouraging more technology and young people to become engaged with this.

quatre jours plus tôt. Nous avons transmis le rapport au directeur en l'informant que nous allions le communiquer à la GRC, qui avait ouvert un dossier sur cette affaire.

Pour ce qui est de votre question concernant le parrainage des sociétés, nous avons fait énormément d'efforts. Elles nous ont pratiquement toutes répondu que nous devions commencer par nous enregistrer comme organisme de bienfaisance.

Le sénateur Meredith : Qu'attendez-vous pour le faire?

M. Knowlton : C'est seulement la semaine dernière que nous avons obtenu les services d'un avocat, car nous n'avions pas les moyens d'en payer un. L'avocat va nous aider, mais on nous a dit que cette démarche dure de quatre à six mois.

Le sénateur Meredith : Cela pourrait être accéléré; ce ne devrait pas être aussi long. Compte tenu de la gravité du problème et du bon travail que vous faites, cela pourrait être accéléré par l'entremise de la direction générale. Je suis heureux d'apprendre que vous recherchez l'appui des sociétés pour poursuivre votre excellent travail.

Pour revenir à la question des commissions scolaires, avez-vous des représentants dans chaque province, dans des organisations qui vous aident à promouvoir votre programme ou comptez-vous, à l'avenir, avoir une certaine représentation régionale dans les provinces?

M. Roberts : Nous espérons en arriver là. Nous espérons pouvoir mettre sur pied un programme du même genre que les services d'assistance téléphonique aux enfants. Cela nous permettrait d'avoir une véritable présence nationale. Nous en avons déjà une, mais elle est seulement assurée par un petit groupe de bénévoles. Nous espérons pouvoir élargir notre programme pour combler les vides et en faire vraiment la promotion. Nous ne faisons aucune publicité active pour le moment, mais nous sommes quand même très occupés.

Le sénateur Meredith : Vous avez mentionné des incidents qui se sont produits en Nouvelle-Écosse. Je sais que deux adolescents se sont suicidés là-bas, l'année dernière, et qu'un autre jeune s'est suicidé à Ottawa, à la fin de l'année dernière, après avoir été intimidé en ligne. Les chiffres sont alarmants.

C'est une simple observation, car je vois que vous êtes un organisme sans but lucratif qui a du mal à joindre les deux bouts, mais qui fait un excellent travail. Mon organisation a commencé, il y a 11 ans, en faisant également un excellent travail, mais sans financement. Il est important de voir comment vous pouvez élargir votre rayon d'action en ayant des représentants et comment aborder les commissions scolaires. Il est important que les directeurs de l'éducation soient informés de votre programme, surtout dans des villes comme Toronto où l'intimidation est en hausse. Il y a un nouveau directeur de l'éducation qui favorise une plus grande utilisation de la technologie et incite les jeunes à participer à ces initiatives.

It is important that you look at how you can speak to them. If you need some assistance in that, I will be happy to provide those accesses for you. We need to be able to save lives, and what you have is doing just that. Thank you so much.

Senator Ataullahjan: I commend you for the invaluable tool you provide to youngsters because these are the people whose lives are being impacted by bullying.

You mentioned the fluidity of roles such that one child can be an aggressor, a victim or bystander. Is there a cycle of abuse whereby children who are bullied become bullies? What can be done to break the cycle?

Mr. Roberts: That is what we see. Again, because of the nature of the developmental age of these children, much of what they are doing is impulsive and they do not know what the consequences are. There is a real minimizing of what they are doing. They often do not understand the implications of taking something private and turning it into something quite public. It requires the intervention of an understanding adult to help them to understand that. We heard from some earlier witnesses about developing that good moral responsibility when using online tools.

There is a fluidity between the roles. Often, they are not even aware that in one scenario they may be instituting something and in the next scenario, they may be observing it and passing it along. At some point in the process, they may have been a victim. They do not understand the various roles with the same kind of understanding that an adult would have. Often they do not understand that some of things they do approach criminality. If they are transmitting nude photos of someone who is underage, that is a Criminal Code violation involving the distribution and manufacturing of child pornography. We saw a famous case in B.C. where that was the outcome. They often do not understand that, and it is up to the adults in their lives to be able to tell them that.

Again, Professor MacKay makes the reference that you would not go out and buy a car and hand the keys to your child the next morning without them going through driver training and getting a licence and all the things that go along with that. However, we have many parents who buy these devices for their children and they really do not understand the implications of the communication device they are putting into their children's hands. They do not understand the potential for risk that this sort of communication can put their children in. Again, if it is a hand-held device or the laptop is in the bedroom, it is not being monitored.

When computers first came out there was a great deal of information to parents about needing to make your computer location safe: It needs to be in the kitchen or downstairs where you can observe it. However, with the hand-held and portable devices, that is no longer possible. The children are taking them away and using them in private, and often the parents have no idea even how to access what is going on.

Il serait important de voir comment vous pourriez leur parler. Si vous avez besoin d'aide, je me ferai un plaisir de vous ouvrir des portes. Il faut que nous puissions sauver des vies et c'est ce que fait votre programme. Merci infiniment.

Le sénateur Ataullahjan : Je vous félicite pour le précieux outil que vous donnez aux jeunes, car c'est eux qui subissent les conséquences de l'intimidation.

Vous avez mentionné que les rôles sont fluides et qu'un enfant peut être un agresseur, une victime ou un témoin. Y a-t-il un cycle de violence faisant que les enfants qui sont intimidés deviennent des intimidateurs? Comment peut-on rompre ce cycle?

M. Roberts : C'est ce que nous constatons. En raison du stade de développement où en sont les enfants, ils agissent en grande partie impulsivement sans se rendre compte des conséquences. Ils minimisent vraiment ce qu'ils font. Souvent, ils ne comprennent pas les conséquences de la publication de quelque chose de privé. Il faut l'intervention d'un adulte compréhensif pour les aider à le comprendre. D'autres témoins ont dit qu'il faut développer leur responsabilité morale pour l'utilisation des outils en ligne.

Il y a une certaine fluidité entre les rôles. Souvent, les jeunes ne se rendent pas compte qu'ils peuvent créer un incident et que la fois suivante, ils vont l'observer et en parler à d'autres. À un moment donné, ils peuvent être victimes. Ils ne comprennent pas les divers rôles aussi bien que le ferait un adulte. Souvent, ils ne se rendent pas compte que certains de leurs actes frisent la criminalité. S'ils transmettent des photos de nudité d'un mineur, c'est une infraction au Code criminel concernant la distribution et la production de pornographie juvénile. Cela a fait l'objet d'une cause célèbre en Colombie-Britannique. Souvent, les jeunes ne le comprennent pas et c'est aux adultes de leur entourage de leur dire.

Comme le dit M. MacKay, vous ne donneriez pas les clés d'une automobile à votre enfant sans qu'il n'apprenne d'abord à conduire et n'obtienne son permis. Pourtant, de nombreux parents achètent ces appareils pour leurs enfants sans vraiment comprendre les risques qu'il y a à mettre un instrument de communication entre leurs mains. Ils ne comprennent pas les risques que les communications de ce genre pourraient représenter pour leurs enfants. Que ce soit un terminal mobile ou l'ordinateur portable qui se trouve dans la chambre, il n'est pas surveillé.

Quand les ordinateurs sont apparus sur le marché, les parents ont été largement informés de la nécessité de les placer dans des endroits sûrs : il faut qu'ils se trouvent dans la cuisine ou en bas où l'on peut exercer une surveillance. Toutefois, avec les terminaux mobiles ou portables, ce n'est plus possible. Les enfants les utilisent en privé et souvent, les parents ignorent totalement comment surveiller ce qui se passe.

Mr. Knowlton: In the terms of the roles of victim and aggressor, if I could share one example to show you the complexity of cyberbullying. Often students on the weekend will post party pictures from cell phones. In this example a young lady drank too much alcohol and a very embarrassing photo was taken of her. Those photos were instantly put on the Internet and now not only the people at the party have seen the scene, but the entire student population of that school, because they are all linked on Facebook, would, within hours probably, see that photo.

I am trying to get into the brain of this young lady. On that Sunday at some point she would realize that the entire school population has seen this photo of her. Depending on her supports within her family, her mental state might be pushed to the utter limit when she is thinking about going back to school Monday morning, knowing every single person had seen that photo.

Now you see the extreme of where that lady is possibly on that Sunday night. Then, when you come back to that photo, there is a very good chance that could have been her best friend who did it. That is the complexity of it. Would that young lady who took the picture and posted it think she was a cyberbully, or was she cyberbullying? She took what she thought was a funny photo of her friend, posted it on the net and carried on with her evening.

That is an example of just how complex this can be. This case of cyberbullying could push that student to the utter limit of her mental health on that Sunday night, yet it could have been her best friend who did it and would have no clue of the damage she possibly caused to this other lady.

Senator Ataullahjan: Throughout the evening we have consistently heard that parents need to be involved. How do we get parents involved? We can pass laws and talk to kids, but nothing will change until the parents of bullies know what their kids are doing online. When people sign on to Stop a Bully, have principals gotten any of the parents involved? Have they ever spoken to the parents to let them know what their child is doing online?

Mr. Knowlton: It is difficult for us to answer, because again it comes back to the line. We are conscious of that line. We are the reporting program. We pass along the information to the principal and then we do not cross that line in terms of finding out what happened afterwards.

We think it is in the best interests of that school and that principal, who knows the situation, knows the parents, to deal with it. I do not know of any examples. I am sure there have been parents involved. I agree that the parents are essentially the answer to this whole problem. They need to be aware of what the students are doing and what devices they have and what they are doing with them. It is difficult for us to answer that question in terms of exact bully reports, I guess.

M. Knowlton : En ce qui concerne les rôles de victime et d'agresseur, si vous le permettez, je peux vous donner un exemple montrant la complexité de la cyberintimidation. Souvent, pendant le week-end, les élèves affichent en ligne des photos prises avec leur téléphone cellulaire. Dans cet exemple, une jeune fille avait bu beaucoup trop d'alcool et on a pris d'elle des photos très embarrassantes. Ces photos ont été affichées instantanément sur Internet et la scène a donc été vue non seulement par ceux qui participaient à la fête, mais aussi par tous les élèves de l'école. Comme ils sont tous reliés par Facebook, cela leur a sans doute permis de voir les photos dans les heures qui ont suivi.

J'essaie d'imaginer ce qui s'est passé dans la tête de cette jeune fille. Le dimanche, elle a dû se rendre compte, à un moment donné, que toute l'école avait vu cette photo d'elle. Selon le soutien qu'elle a pu recevoir au sein de sa famille elle a pu se sentir extrêmement anxieuse à l'idée de devoir retourner à l'école le lundi matin, sachant que tout le monde avait vu la photo.

Vous voyez dans quel était de désarroi cette jeune fille a pu se retrouver le dimanche soir. Pour en revenir à la photo, il y a de bonnes chances pour qu'elle ait été prise par sa meilleure amie. C'est là que la situation se complique. La jeune fille qui a pris la photo et qui l'a affichée pensait-elle être une intimidatrice ou faisait-elle de la cyberintimidation? Elle a pris ce qu'elle croyait être une photo amusante de son amie, elle l'a publiée dans Internet et a passé la soirée tranquillement.

C'est un exemple qui montre combien la situation peut être complexe. Ce cas de cyberintimidation a pu pousser cette élève au désespoir le dimanche soir et pourtant c'est peut-être sa meilleure amie qui a fait cela sans avoir la moindre idée des torts qu'elle pouvait causer à l'autre jeune fille.

Le sénateur Ataullahjan : Nous n'avons cessé d'entendre dire, toute la soirée, que les parents doivent intervenir. Comment pouvons-nous les y amener? Nous pouvons adopter des lois et parler aux enfants, mais rien ne changera tant que les parents des intimidateurs ne sauront pas ce que leurs enfants font en ligne. Lorsque les gens dénoncent un incident sur Stop A Bully, les directeurs d'école s'adressent-ils aux parents? Ont-ils déjà contacté des parents pour leur faire savoir ce que leur enfant faisait en ligne?

M. Knowlton : Il nous est difficile de le dire, car cela nous ramène à notre rôle. Nous sommes conscients de nos limites. Nous sommes un programme de dénonciation. Nous transmettons les renseignements au directeur d'école sans chercher à savoir ce qui se passe par la suite.

Nous pensons que l'école et son directeur, qui connaît la situation, qui connaît les parents, ont tout intérêt à résoudre la situation. Je suis sûr que des parents sont intervenus. Je suis d'accord pour dire que les parents peuvent apporter la solution de ce problème. Il faut qu'ils sachent ce que font les élèves, les dispositifs dont ils disposent et ce qu'ils en font. Il nous est difficile de répondre à cette question et de vous dire ce que l'on fait exactement des dénonciations.

Senator Ataullahjan: We hear, and all the experts agree, that the best solution for online safety is parental involvement, awareness and vigilance.

The Chair: I want to thank both of you for coming. As you can hear from the questions, we are supportive of your work and grateful that you are doing all this work voluntarily. We wish you well and thank you for being here.

(The committee continued in camera.)

Le sénateur Ataullahjan : Nous entendons dire, et tous les experts sont d'accord, que la meilleure solution pour assurer la sécurité en ligne est que les parents exercent une surveillance et fassent preuve de vigilance.

La présidente : Je tiens à vous remercier tous les deux d'être venus. Comme vous pouvez le voir d'après les questions, nous appuyons votre travail et nous vous sommes reconnaissants de faire tout ce travail bénévolement. Nous vous souhaitons bonne chance et nous vous remercions pour votre présence parmi nous.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

University of Toronto:

Faye Mishna, Dean and Professor, Factor-Inwentash Faculty of Social Work.

McGill University:

Shaheen Shariff, Associate Professor, Department of Integrated Studies in Education, Faculty of Education;

Manveen Patwalia, Research Assistant.

Media Awareness Network:

Cathy Wing, Co-Executive Director;

Matthew Johnson, Director of Education.

Stop a Bully:

Trevor Knowlton, President;

Hal Roberts, Vice-President.

TÉMOINS

Université de Toronto :

Faye Mishna, doyenne et professeure, faculté de service social Factor-Inwentash.

Université McGill :

Shaheen Shariff, professeure agrégée, Département d'études intégrées en éducation, faculté de l'éducation;

Manveen Patwalia, adjointe à la recherche.

Réseau Éducation-Médias :

Cathy Wing, codirectrice exécutive;

Matthew Johnson, directeur de l'éducation.

Stop a Bully :

Trevor Knowlton, président;

Hal Roberts, vice-président.